

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VI

QUÉBEC, NOVEMBRE 1924.

No 3

La lutte continue

 LE *Catholic Register*, de Toronto, disait récemment, après avoir entendu la conférence de M. le chanoine Émile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, parler du système scolaire de la province de Québec :

“ Tout système d'instruction publique qui n'engage pas au respect mutuel des Canadiens de langue française et de ceux de langue anglaise envers la langue, la foi, les coutumes et traditions des uns et des autres, sera fatalement une constante occasion de discorde nationale.

“ Québec traite ses minorités avec justice et générosité. Ontario se montre injuste envers ses minorités.”

C'est là le témoignage précieux de gens qui, sur les lieux, sont à même de voir ce qui se passe chez eux. Les Catholiques de langue anglaise en Ontario connaissent le traitement qui est fait à la minorité française ; ils savent aussi celui qui est fait à la minorité catholique prise en bloc.

Depuis des années les Canadiens français luttent pour permettre à leurs enfants d'apprendre, en même temps que la langue anglaise, leur langue maternelle française. Depuis des années les Catholiques de langue anglaise luttent pour obtenir une plus juste distribution du produit des taxes.

Et comme question de fait, dans Québec, nos minorités sont traitées avec une grande générosité et satisfaites. Une seule minorité née d'hier, la minorité juive, croit avoir raison de se plaindre. Et déjà depuis quelque temps on étudie les moyens de lui donner satisfaction tout en rendant justice aux autres.

Malheureusement, le *Catholic Register* n'est pas à lui seul l'organe capable de façonner l'opinion générale de la population ontarienne. Un confrère à lui, le *Catholic Record* disait encore, il y a quelques mois, que dans toute la lutte pour l'école bilingue il ne s'agit pas tant de permettre aux petits Canadiens français d'apprendre leur langue maternelle que d'assurer que les petits Canadiens anglais pourront apprendre la langue anglaise. On ne pouvait représenter plus faussement une situation pourtant bien claire, à savoir que les Canadiens français ne veulent en aucune manière nuire aux petits Canadiens anglais, qu'ils veulent apprendre la langue anglaise, mais aussi la langue française et que surtout, ils réclament le respect du droit des parents à diriger l'instruction de leurs enfants. Les Canadiens français ne veulent pas imposer l'enseignement de la langue française aux petits Canadiens anglais, mais seulement conserver la langue française chez leurs enfants à eux.

Un autre journal d'Ontario, bien connu pour son fanatisme farouche contre tout ce qui est catholique et français, conduit la lutte sur un terrain plus étendu, sur un théâtre plus élevé encore en voulant faire échec au bilinguisme même dans le domaine fédéral, où les deux langues anglaise et française sont officielles.

Il ne faut pas nous étonner s'il nous blâme de réclamer du français dans les écoles ontariennes puisqu'il nous refuse même le droit de réclamer du français dans tous les documents officiels qui émanent du gouvernement fédéral, gouvernement bilingue de par la constitution.

Ce journal dans sa grande générosité, et, comme l'indiquerait sans doute avec ironie le *Catholic Register*, dans son extrême amour de paix et de concorde, de bonne entente entre

les races, trouve que nous abusons vraiment outre mesure quand nous réclamons ce qui nous est dû.

*

* *

L'acte courageux de ce compatriote d'Ottawa qui refusa, au risque de goûter de la détention, de signer une formule anglaise que le Ministère de l'Immigration lui présentait à New-York, à son retour d'un voyage d'Europe, l'indigne à tout jamais.

Une carte postale bilingue, imprimée il y a quelques années par un Ministre des postes, le scandalise et il n'aura de repos que le jour où cette carte ne portera que des indications anglaises.

Ayant remarqué que, trop souvent, ceux qui nous représentent dans les réunions internationales sont à peu près les seuls à ne pas connaître le français, et cela en dépit du fait que notre pays est anglo-français, nous avons demandé que nos représentants sachent parler le français, du moins un ou quelques-uns dans chaque délégation. En même temps qu'une question de justice envers notre constitution, c'est là une affaire de fierté nationale.

Le journal de Toronto crie à l'injustice en disant que nous voulons exclure de ces délégations les Canadiens de langue anglaise.

Nous demandons des timbres bilingues, de la monnaie bilingue, des inscriptions bilingues sur tous les édifices du Gouvernement fédéral, des documents fédéraux bilingues.

La demande est pourtant bien légitime et tout homme de commerce la comprendrait bien, si ayant par exemple un magasin général, on voulait mettre sur son enseigne qu'il ne vend que des manteaux de fourrures.

L'enseigne pour être juste doit dire ce qu'il y a en dedans de l'établissement. Or dans le Canada, il y a officiellement des Français et des Anglais. Qui pourrait donc nous blâmer d'exiger qu'on le dise sur les documents publics.

Une autre objection, touchant celle-là l'enfantillage, est soulevée contre le bilinguisme dans les affiches et documents officiels fédéraux. Les Français, dit ce journal avec d'autres, prétendent presque tous savoir l'anglais. Nous croirions dans ces circonstances qu'ils sont capables de lire une inscription anglaise.

L'objection serait facilement retorqueable, comme on va le voir. S'il ne s'agissait pas d'un

principe à sauvegarder, d'un droit important à défendre, si notre demande n'était pas plus sérieuse que cela, pourquoi nous contesterait-on le droit de réclamer la présence du français ?

D'un autre côté nous disons : Puisque sur chaque document bilingue il y a une partie anglaise que tous les Canadiens de langue anglaise peuvent facilement comprendre, pourquoi ne pourrions-nous pas nous aussi avoir notre version française ? La version anglaise y étant, nous ne pouvons causer aucun tort aux Anglais, pendant que la version française n'y étant pas, la langue française qui est officielle au pays, n'a pas justice.

Après tant d'années de luttes de toutes sortes et d'efforts de part et d'autre pour donner aux choses leur vraie signification, nous sommes encore en face de la situation que nous venons de souligner.

C'est assez dire que nous ne devons pas désarmer. Tant qu'on nous constatera le droit d'exister officiellement, nous devons réclamer avec vigueur et méthode. Tant qu'on ne nous accordera pas le français qui nous appartient, nous devons nous efforcer de mettre partout du français.

En cela il ne faut jamais oublier cette parole de Sa Grandeur Mgr Béliveau : " Nous aurons le français que nous mettrons."

Thomas POULIN.

CADEAU UTILE

" Ah ! que l'Évangile n'est-il dans toutes les mains ?

" Que du moins toutes les familles chrétiennes le possèdent : qu'il soit à la place d'honneur dans toutes les maisons. C'est le cadeau utile, indispensable ; qu'on le trouve dans la corbeille de mariage. Que le père le donne à ses enfants et les riches aux pauvres !

" La lecture universelle de l'Évangile serait le réveil de la foi. Notre pays y trouverait bien vite le salut ; car l'Évangile a ce don surnaturel, qui n'appartient à aucun autre livre, d'entraîner et de convaincre par lui-même toutes les âmes droites. Nous l'avons dit, c'est un livre vivant à la fois clarté et chaleur, lumière et amour."

M.-J. VILLEFRANCHE.

(L'Évangile est en vente au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec. Prix : 15 sous franco).

Le tigre des insectes : la mante religieuse

Ne vous fiez pas aux apparences ! Tel qui paraît un petit saint est quelquefois un mauvais diable ; aussi faut-il y regarder à deux fois avant de se lier à des inconnus.

Mais les hommes ne sont pas les seuls à tromper par la mine. Voyez-vous cet insecte dont je vous ai fait un croquis ? La délicieuse créature ! Une taille fine s'il en fut, un corsage élégant d'un vert tendre, de longues ailes de gaze transparente qui retombent en arrière comme un léger voile de mariée ; un museau fin et pointu, une jolie petite tête qui, par une faveur unique chez les insectes, peut pivoter sur son cou, mince comme un fil, ce qui lui donne un aspect plus gracieux encore, des jambes longues et fines, mais bien proportionnées et n'ayant pas du tout l'aspect raide de paires d'échasses.

Et puis, cet air de sainte nitouche ! Avec ses pattes de devant repliées, des bras pour ainsi dire, et levées vers le ciel, on la dirait en prière.

L'imagination populaire lui a donné, dans le Midi où elle est plus commune, le nom de *prego-Diou* (prie-Dieu). La comparaison date de loin, car déjà les Grecs appelaient cet insecte : *mantis*, le devin, et les savants lui donnent le nom de mante religieuse.

Eh bien ! sous cet air pacifique, la mante religieuse cache des mœurs atroces, et ces bras qui ont l'air suppliants, sont d'affreuses machines de guerre.

La mante appartient à la famille des orthoptères, tous végétariens mangeurs de racines, de salades, de carottes ou de navets. Elle, presque seule, fait exception, et cette dame si élégante et si candide est une carnassière consommée, que dis-je une vraie cannibale. Fiez-vous aux apparences !

Examinez-la de plus près. Ses pattes antérieures sont armées d'une façon formidable. La hanche, longue et puissante, supporte un véritable traquenard, armé de pointes acérées et ce traquenard, elle le lance avec une rapidité incroyable sur toute proie qui passe à sa portée. Elle a l'air en prière, oui ! comme le chat qui guette une souris a l'air de dormir ! Que la pauvre passe à sa portée, un coup de griffes la met en pièces.

La cuisse de la mante forme la moitié du piège ; elle porte, à la face intérieure, deux rangées d'épines acérées et ressemble à une scie à deux lames, au milieu desquelles, la jambe, très mobile sur son articulation et armée, elle aussi, de dents aiguës vient se replier. Telle la mâchoire du requin. Cette jambe se termine par un robuste croc, une sorte de harpon, dont la pointe est aussi fine que celle d'une aiguille.

Comment voulez-vous qu'une victime se tire de là ! Je doute qu'il y ait au monde un insecte mieux armé !

Au repos, le piège est fermé, la tartufe cache ses armes. Mais qu'un insecte vienne à passer la posture change, le grappin se détend, harponne et, revenant aussitôt en arrière, il porte la proie entre les deux scies. L'étau se referme et le prisonnier quel qu'il soit, saisi dans l'engrenage, est perdu sans ressource. Il sera dévoré vivant. Ni ses trémoussements désespérés ni ses ruades ne feront ouvrir le terrible engin.

Mais que peut bien manger une aussi petite bête ? Pour un si petit corps, il ne faut pas une proie bien grosse. Erreur ! La mante est d'une voracité étrange, elle semble avoir toujours faim, comme l'ivrogne a toujours soif. A peine un repas est-il terminé qu'elle en commence un autre.

Le lion du désert égorge pour se nourrir, mais lorsqu'il est repu, il se couche et laisse en paix les animaux qui passent. Le tigre au contraire est toujours avide de sang, il tue toutes les fois que l'occasion se présente. Il tue pour le plaisir de tuer, pour voir couler le sang. La mante n'est pas le lion des insectes, elle en est le tigre. Elle ne semble jamais fatiguée de carnage. Si le gibier est rare, elle dévore en entier celui qu'elle a pu saisir, mais, si la chasse est bonne après quelques lambeaux pris aux parties les plus succulentes de sa proie elle abandonne le morceau pour s'attaquer à un autre. Elle n'est pas difficile sur le choix, tout est bon pour son garde-manger : mouches, papillons, sauterelles, araignées. A l'affût sur un buisson, elle saisit tout ce qui passe à sa portée.

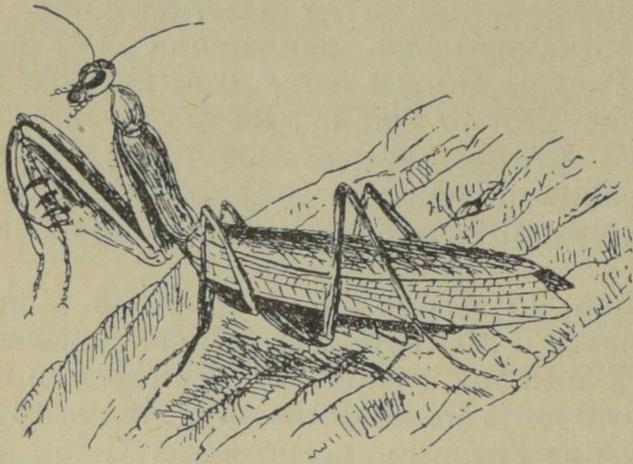
Et ne croyez pas qu'elle se contente de menu gibier. Cailles ou alouettes sont assurément un mets délicieux, mais un cuissot de chevreuil est un vrai régal. Notre vorace happera au passage les cailles représentées pour elle par des mouches, mais la vue d'une pièce aussi grosse qu'elle la met en délire.

Voyez-vous cet énorme criquet qui s'approche lentement et sans souci ? La mante l'a bien aperçu. Il est énorme : n'importe, c'est une proie de haut goût dont il faut s'emparer. Il porte deux splendides gigots qui doivent être parfaits. Mais la capture sera-t-elle bien facile ? Au bout de ces gigots convoités sont deux puissants ressorts qui porteront bien loin leur propriétaire à la première apparence de danger. Le chasser à courre est impossible. Le chasseur a le ventre trop lourd. Il y a bien les ailes, mais elles sont trop faibles pour porter vite et loin un si gros corps.

N'importe ! ces ailes de gaze ne seront pas inutiles. Voyez ! la scène a changé tout à coup. Le criquet était à peine à vingt-cinq centimètres inconscient du danger. La mante, secouée d'un tremblement convulsif, a pris subitement une posture étrange. Ce n'est plus un animal c'est

un spectre. La transition est si brusque que vous en seriez vous-même effrayé. Les ailes supérieures s'entr'ouvrent, les ailes inférieures se relèvent en éventail, l'abdomen se courbe comme la queue d'un scorpion, et par son frottement brusque et répété contre les ailes raidies, il produit un grincement bizarre.

«Fièrement campé sur les quatre pattes postérieures, l'insecte tient son long corsage presque vertical. Les pattes ravisseuses, d'abord ployées



et appliquées l'une contre l'autre devant la poitrine s'ouvrent toutes grandes, se projettent en croix et mettent à découvert les aisselles ornementées de rangées de perles et d'une tache noire à point central blanc. Les deux ocelles, vague imitation de ceux de la queue du paon, sont, avec les fines bosselures éburnéennes, des bijoux de guerre tenus secrets en temps habituel. Cela ne s'exhibe de l'écrin qu'au moment de se faire terrible et superbe pour la bataille" (1).

Immobile dans cette position étrange, la mante veut évidemment terroriser sa proie ; sa tête seule se meut et suit le criquet du regard. Que va faire celui-ci ? Lui qui bondit avec tant de facilité peut d'un seul coup de jarret s'élancer bien loin des harpons qui le menacent, et cependant il ne fuit pas, il se rapproche même peu à peu.

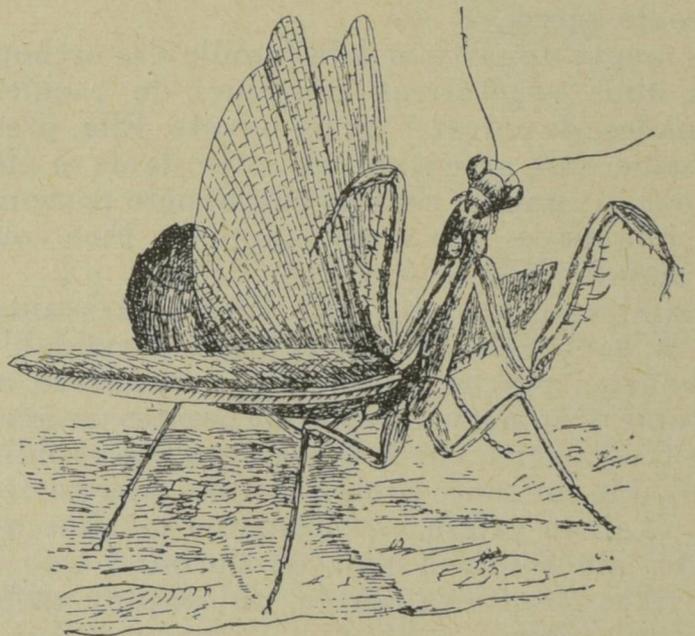
J'ai vu assez souvent dans mes courses à travers la campagne et les bois, de pauvres oisillons sautant de branche en branche en poussant des cris plaintifs, et semblant attirés, malgré leurs efforts, par un aimant invisible. En m'approchant avec prudence, j'arrivais toujours à voir une couleuvre en train de fasciner le pauvre petit qui finissait par tomber dans la gueule du reptile, à moins que je n'y misse bon ordre, ce que je m'empressais toujours de faire après une première expérience.

Ainsi à peu près se comporte le criquet en face de la mante. Il s'approche insensiblement. Tout à coup, le spectre lance ses grappins. Les traquenards se referment et, pris comme dans un étau acéré, le malheureux fait des efforts inutiles pour s'échapper. Ses ruades désespérées sont sans effet, le tigre replie ses ailes, abaisse

son abdomen, fouille de son museau pointu dans le cerveau de sa victime pour la paralyser, et le repas commence. L'animal y passera tout entier, sauf les ailes et les extrémités des membres, trop coriaces, et j'ai vu assez souvent le terrible mangeur grignotant à la fin de son repas pantagruélique un des cuissots qu'il tient par le manche entre ses deux pattes de devant comme le ferait un écureuil d'une noix, ou comme fait parfois l'enfant d'une cuisse de poulet.

Dans tout ce que je viens de vous conter, j'ai toujours parlé de la femelle de la mante religieuse. Le mâle plus petit, plus léger, est armé, lui aussi, d'une façon redoutable, mais il paraît avoir des instincts moins féroces et un appétit bien plus modeste. Ce n'est pas lui par exemple qui s'aviserait de dévorer sa dame à la *croque au sel*. C'est cependant là le sort qui l'attend presque toujours lui-même. La mante est carnassière, mais c'est de plus une vraie cannibale, elle a l'équivalent de l'anthropophagie, cet abominable travers de certains peuples sauvages, et ne se prive pas de croquer son mari, dès qu'il a cessé de lui plaire, si le malheureux n'a pas soin de se mettre au plus vite hors de portée de sa terrible épouse.

Lorsque M. Fabre étudia la mante religieuse, ce qui lui valut d'être le premier le témoin de la scène de fascination que je vous ai racontée, il enfermait ses insectes dans une cage en toile métallique. Là, les mâles prisonniers ne pouvaient fuir bien loin, ce qui a fait supposer que les actes de cannibalisme reprochés à la femelle n'étaient qu'un accident causé par l'énerverment de la captivité. Je veux bien croire que l'événe-



ment est moins commun dans la liberté des champs, mais s'il est moins fréquent, il n'est cependant pas très rare, car à plusieurs reprises j'ai rencontré la mante, installée par un beau soleil sur une branche de bruyère et déjeunant béatement de la tête de son époux. Ne lui jetons pas trop la pierre, elle a des imitateurs dans le monde des insectes et des autres invertébrés.

(1) Henri Fabre, *Souvenirs*, p. 295, t. V.

J'eus, il y a quelque vingt ans, la bonne fortune de recevoir une ponte de la magnifique araignée de Madagascar, qui donne dans son pays une soie d'or si fine et cependant si résistante, que j'ai pu voir, à l'exposition coloniale de Nogent-sur-Marne, en 1906, une pièce d'étoffe de plusieurs mètres carrés faite avec la soie d'araignée et qui, froissée, ne tenait pas plus de place qu'un petit mouchoir.

J'entrepris l'élevage qui me donna les plus beaux aranéides qu'on puisse voir. Des bêtes couvrant avec leurs pattes étendues l'espace d'une soucoupe et dont le corps semblait taillé dans l'or et l'argent le plus pur. Mais, malgré la nourriture très abondante dont était toujours garni le garde-manger de mes araignées, je ne pus sauver un mâle, tous avaient été rapidement dévorés par les dames, dès qu'ils s'aventuraient à tenter un flirt des plus discrets.

Nos araignées françaises ne se conduisent pas mieux. Il est vrai que leurs messieurs sont tous de vrais avortons. Le joli carabe doré a les mêmes mœurs sanguinaires. Je ne suivrai pas H. Fabre dans l'explication qu'il cherche à donner de ce goût contre nature.

Du reste, les mantes qui mangent leurs époux avec tant de plaisir ne se font pas faute, si l'occasion s'en présente, de se dévorer entre elles. C'est alors un duel où chacune prenant la pose spectrale dont je vous ai parlé s'efforce d'en imposer à l'autre. Il est même assez facile de provoquer la scène en enfermant ensemble trois ou quatre *prego-Diou*, vers la fin du mois d'août, c'est-à-dire à l'époque de la ponte.

"D'abord, les choses n'iront pas trop mal et les mégères feront assez bon ménage, à condition d'avoir des vivres en abondance : mouches, sauterelles ou papillons. Mais bientôt les ovaires mûrissent leurs œufs, le moment des noces et de la ponte approche rapidement. Alors semble éclater une sorte de rage jalouse. Il n'y a pas de mâle cependant, n'importe, le travail des ovaires a perverti le troupeau tout entier ; il y a des menaces, des prises de corps. Deux mantes se rencontrent, et sans motif apparent, se dressent dans leur attitude de sphinx. Le mouvement des têtes indique que l'on s'observe. Tout à coup, un harpon se détend et recule aussitôt, l'adversaire riposte ; après plusieurs escarmouches, la moins brave ou la moins enragée replie ses ailes et s'en va. Simple duel au premier sang. Mais les choses ne finissent pas toujours ainsi, le duel a souvent une issue plus tragique. Malheur alors à la vaincue ; saisie dans les étaux de son adversaire, elle est irrémédiablement perdue. Le vainqueur la dévore sans scrupule, et l'odieuse bombance se fait aussi tranquillement que s'il s'agissait d'un vulgaire criquet" (2).

La ponte de la mante est tellement curieuse que je m'en voudrais de la passer sous silence.

Les œufs sont agglomérés comme ceux d'un certain nombre d'insectes et, en particulier, de beaucoup d'orthoptères. Ils sont réunis les uns aux autres par une matière qui chimiquement ressemble à la soie, mais qui, déposée comme un liquide sirupeux, se solidifie rapidement à l'air, prend une apparence cornée et, complètement insoluble à l'eau, met la ponte à l'abri des pluies hivernales. Ces agglomérations se nomment oothèques. Elles affectent une forme constante pour chaque espèce d'insecte. Il serait impossible à un entomologiste de confondre l'oothèque du criquet ou de la sauterelle avec celui de l'éphippigère ou du dectique à front blanc, et plus encore avec celui de la mante religieuse.

Si vous avez quelque peu habité la campagne, vous avez sans doute rencontré quelquefois sans vous en douter, le nid de la mante.

Figurez-vous un énorme noyau de datte légèrement incurvé, de forme souvent irrégulière parce qu'il prend celle de son support : écorce d'arbre, pierre, souche de vigne ou branche quelconque. Ce noyau est recouvert d'une écorce protectrice rugueuse et spumeuse formée de bave battue en mousse comme un blanc d'œuf et desséchée. Le long de l'axe du noyau, l'écorce est formée de minces feuillettes juxtaposés dont un côté est libre comme une écaille. Le noyau lui-même est constitué par des couches d'œufs blancs de trois millimètres de long sur un de large, posés très régulièrement les uns contre les autres, noyés dans la bave desséchée mais compacte, et le bout par où se fera l'éclosion de la petite larve, tourné vers les lamelles en écaille. La bête n'aura qu'à soulever l'écaille qui lui fait face pour sortir de sa prison. Pourquoi cette corne mousseuse ? Parce que, renfermant des couches d'air, elle met davantage l'oothèque central à l'abri des variations brusques de la température. Pourquoi ces écailles imbriquées ? Parce que placées ainsi comme les ardoises d'un toit, elles empêchent l'eau de pénétrer à l'intérieur, sans constituer une enveloppe trop solide que la larve très délicate ne saurait ni ronger ni briser pour sortir.

Ainsi les œufs passeront l'hiver sans encombre et, la chaleur de l'été venue, les jeunes mantes naîtront. Mais ces écailles dures et élastiques seraient encore un danger pour les frères bébés. Pensez donc ! gros comme une petite fourmi, ils sont si délicats que la moindre pression les mettrait en bouillie. Et puis comment sortir de là-dessous avec des membres si longs et plus fins que le plus fin cheveu ? La Providence y a pourvu. La jeune larve est enveloppée dans l'œuf d'un maillot qui l'enferme tout entière. Les membres sont là-dedans repliés le long du corps. C'est enfermée dans ce sac que la petite mante gagnera l'ouverture par des mouvements de reptation. Elle passera ainsi sans danger sous sa tuile, légèrement relevée par son effort, et c'est seulement lorsque le sac

(2) D'après Henri Fabre.

est à moitié sorti de la fenêtre que, s'ouvrant par le sommet, il donne passage à l'animal délicat.

J'ai maintes fois vu éclore les petites mantes. Elles laissent, en sortant, leur sac fixé aux tuiles du nid, ce qui lui donne l'aspect d'une datte recouverte d'un millier de petits chiffons qui battent au vent jusqu'à ce qu'une averse les emporte.

A peine nés les petits s'éparpillent et cherchent leur nourriture. Hélas ! bien souvent au lieu de la vie ils trouvent la mort. Trop frêles encore et ne pouvant saisir que des proies microscopiques, souvent rares, ils meurent de faim. Heureux lorsqu'ils ne sont pas dévorés dès leur naissance par les fourmis ou d'autres carnassiers minuscules !

Est-ce pour cela que la Providence a fait la mante religieuse si prolifique ? Chaque nid contient des centaines d'œufs, et chaque femelle peut en garnir jusqu'à trois avant la fin de la saison.

Henri Fabre a essayé d'élever les jeunes larves de la mante religieuse dans ses cages de toile métallique. Il n'y est jamais parvenu et en a conclu que les petits nourrissons devaient avoir besoin, à leur tout premier âge, d'un aliment spécial que seuls ils sont capables de découvrir en liberté.

“J'installe sous cloche quelques douzaines de nouveau-nés. Avec quoi nourrir ces futures chasseresses ? Avec du gibier, c'est tout clair. Mais lequel ? A ces minuscules, je ne peux offrir que des atomes. Je leur sers un rameau de rosier chargé de pucerons verts. Le pou dodu, tendre morceau proportionné à la faiblesse des convives, est absolument dédaigné. Pas un des captifs n'y touche.

“J'essaye des moucheron, les moindres que le hasard jette dans mon filet battant les herbes. Même refus obstiné. Je présente des morceaux de mouche, appendus çà et là au grillage de la cloche. Nul n'accepte mes quartiers de venaison. Le criquet peut-être les tentera, le criquet passion de la mante adulte ? De fastidieuses recherches me mettent en possession de ce que je désire. Le menu consistera cette fois en quelque ascridiens d'éclosion récente. Si jeunes qu'ils soient, ils ont déjà la taille de mes nourrissons. Les petites mantes en voudront-elles ? Elles n'en veulent pas : devant la proie si menue, elles fuient effarées.

“Que vous faut-il donc ? Sur les broussailles natales, quel gibier autre pouvez-vous donc rencontrer ? Je n'entrevois rien. Auriez-vous un régime spécial du jeune âge végétarien peut-être ? Consultons même l'improbable. Ce que la laitue a de plus tendre dans son cœur est refusé. Sont refusés les divers herbages que je m'ingénie à varier ; sont refusées les gouttes de miel que je dépose sur des épis de lavande.

Toutes mes tentatives échouent, et mes captives périssent d'inanition ” (3).

Henri Fabre s'est trompé. Sans doute certains insectes ont besoin à leur naissance d'une nourriture transitoire, une sorte d'apéritif spécial sans lequel l'estomac ne pourra fonctionner. Beaucoup de chenilles doivent, aussitôt nées, grignoter l'enveloppe de leur œuf, sous peine de périr de coliques. Les larves primaires du méloë exigent avant de se nourrir de miel et avant la première métamorphose, un œuf à la coque pondue par l'abeille dont elles mangeront ensuite le sirop. Le petite mante n'est pas aussi difficile, le gibier lui suffit, mais elle le veut proportionné à sa taille et à ses forces, et n'accepte pas toute sorte de proie.

Moi aussi j'avais essayé des pucerons pour nourrir au premier âge mes araignées de Madagascar, à peine alors grosses comme une tête d'épingle. Elles n'en voulurent pas. Le fumet du petit aphidien ne va pas à tous les goûts, et son liquide sucré, excellent bouillon de culture de la fumagine, doit dégager une odeur que tout le monde n'aime pas.

Mais le fumier chaud et frais de cheval exposé en plein soleil, attire toujours des myriades d'un petit moucheron d'un millimètre qu'il est facile de prendre avec un entonnoir de verre. Comme j'en avais nourri mes araignées, j'en donnai par centaine à la fois à mes jeunes mantes enfermées dans une petite cage de verre, elles les acceptèrent fort bien pendant quinze jours. Je jugeai l'expérience suffisante et donnai la liberté à mes jeunes élèves. Les adultes ne me manquaient pas dans les bruyères, les fortes chaleurs venues, inutile d'en faire l'élevage.

Ch. C.-H. de LABONNEFON.

Cet article intéressant est tiré du beau livre que M. le chanoine C.-H. de Labonnefon vient de publier à la Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris, sous le titre de Croquis entomologiques.

(3) Henri Fabre.

MOT D'ÉCOLIER

Dans une petite classe, le maître pose un problème à ses élèves. Il s'agit, étant données la circonférence d'une table et la place qu'occupe une personne, de déterminer le nombre de convives qui pourraient tenir autour.

Un écolier s'embrouille dans son problème et trouve... 11 personnes $\frac{1}{2}$. Après un instant de réflexion, il écrit bravement à la suite de la solution :

— Réponse : 11 personnes $\frac{1}{2}$, ou 12 en se serrant un peu. ■■■■■

Deux vocations

LETTRE DE CÉLINE

“ Jeanne, ma chère compagne, je vais me marier ; et mon bonheur est si grand, que je veux te le dépeindre. C'est un suprême effort de mon amitié pour t'arracher à ce cloître où tu veux t'ensevelir. Pourquoi t'obstiner à fuir le monde ? Je le contemple, et mes yeux n'y aperçoivent rien qui puisse épouvanter la piété. Sois sûre qu'on le calomnie. J'y rencontre partout des gens qui font du bien, des hommes pleins de générosité, des femmes aimables et belles, sans tache au milieu de leurs triomphes. Elles vont au bal, mais elles vont aussi à l'église ; elle se parent, mais elles font la charité. Moi qui ne suis encore qu'une jeune fille, je quête pour trois ou quatre œuvres qui te plairaient ; je ne sais pas m'y prendre, et cependant aucune bourse ne m'est fermée. Penses-tu qu'on soit damnée parce qu'on se plaît aux discours agréables, à la musique, à la conversation, aux dentelles, même à la danse ? Si mon âme était en péril, je ne serais pas aussi tranquille que tu me vois. Dans les commencements, je m'effrayais un peu : c'était l'effet de ces discours trop sévères que nous avons entendus si souvent. Tout me paraissait coupable, même d'essayer une robe nouvelle ; je ne regardais rien qu'en dessous, je n'écoutais rien qu'en rougissant, je ne faisais rien que d'un air gauche ; je demandais pardon à Dieu d'avoir ri, pensant que j'avais pu rire pour montrer que j'ai les dents belles ; enfin, il s'en est fallu de peu que je ne tombasse dans le scrupule. Voilà le fruit des exagérations de notre bon abbé ***. On sort du couvent avec je ne sais quoi de hérissé, qui vous rend souverainement ridicule au milieu du monde. Rien ne vaut l'éducation de famille. La meilleure élève du meilleur couvent, n'est pas comparable, pour le maintien et l'esprit, à la moindre petite fille qui a grandi chez ses parents. Celle-ci ne s'effraye pas du monde ; elle y paraît, elle y parle, elle y chante comme au coin de son feu. Ce terrible monde, heureusement pour moi, se montra fort charitable à toutes mes gaucheries ; et bientôt je cessai d'avoir peur. Aujourd'hui je sens que ma vie, cette vie que j'aurais jugée criminelle il y a six mois, est la plus innocente qu'on puisse désirer. J'en ai pour gage la paix parfaite et constante de mon cœur. Tu feras comme moi, Jeanne ; viens donc, viens donc ! Tu as tant de grâce et d'esprit, tu seras si belle et si fêtée ! Dieu t'enverrait un bon mari, semblable à celui que je vais prendre. J'en connais un qui te conviendrait, un doux jeune homme, savant, sérieux, un peu mélancolique, en un mot, fait pour toi. Il est très lié avec mon fiancé, son compagnon d'enfance, de jeunesse, de voyages et d'affaires. Nous serions réunies

pour ne plus nous quitter. On nous verrait toujours ensemble, à la promenade, au bal, à l'Opéra. Si tu savais ce que c'est que l'Opéra ! Toi qui pleurais en entendant Mère Madeleine chanter le *Credo*, que dirais-tu de la voix de Dorus et de la musique de Meyer-Beer ? Hier, encore, j'ai entendu *Robert le Diable* ; je t'assure que c'est très religieux, et qu'on trouve là de bonnes émotions. Viens, Jeanne, viens goûter de cette belle vie ! Eh bien, si elle ne te convient pas, les monastères ne seront point fermés ; tu n'y emporteras aucun regret, et tu sauras du moins ce que c'est que le monde. Je ne suis pas une impie, je crois, et au couvent surtout je ne passais point pour telle ; mais, quand je venais à me dire que je pourrais être religieuse, quand je pensais à l'éternel voile noir, à la règle éternelle, à la clôture éternelle, toutes ces éternités me glaçaient : j'aurais toujours soupiré après le monde. Peux-tu affronter de pareilles tentations, qui te viendront assaillir au milieu de tes prières ? Dans le monde on peut toujours prier ; dans le couvent on ne peut jamais chanter, jamais danser, jamais changer de costume. Jeanne, songez-y ! vois si cela n'est pas contre nature ! J'ai fait de graves réflexions depuis que je t'ai quittée ; j'ai entendu dire beaucoup de choses qui ne se disaient point jadis devant nous. Des hommes très savants et très honorables, qui connaissent la religion et qui ne sont pas incrédules, s'élèvent contre les couvents avec une extrême chaleur. Ils assurent que les aumôniers, les supérieures, tyrannisent effroyablement les communautés. Tu diras qu'on ne tyrannisait personne dans la sainte maison où nous avons été élevées ; mais ce n'est point dans cette maison que tu entres, et d'ailleurs nous ne savions pas tout. N'as-tu pas remarqué que certaines de nos mères, quelquefois, étaient singulièrement tristes ? Ils disent aussi que cette austérité de la vie religieuse paralyse les meilleurs sentiments de l'âme ; qu'elle y met de la jalousie, de la haine. Ces hommes ne sont point des ignorants ni des écervelés ; ils ont du sérieux, de la probité, de la politesse, des décorations, des cheveux blancs.

“ Une chose encore qu'il faut que je t'apprenne : dans ton couvent tu ne connais jamais le bonheur d'aimer et d'être aimée. Si tu savais ce qui se passe dans mon cœur, soit que je jouisse du présent, soit que je rêve à l'avenir ! Mon fiancé, est jeune, aimable, beau. Il me dit qu'il donnerait sa vie pour moi, pour obéir à une de mes volontés, à un de mes caprices ; et moi, je ne sais comment t'exprimer cela, je reconnais son pas, je devine que c'est lui qui sonne à la porte ; mon cœur bat, je rougis, je suis heureuse. Et quand on parle de lui, quand on dit qu'il est fier et brave, qu'il a de l'esprit, que ses rivaux le redoutent ; quand on nomme des jeunes filles belles et riches qui auraient voulu l'épouser je

pense en moi-même que je fais de lui ce que je veux ; que j'ai une pensée et qu'elle devient la sienne ; qu'il s'inquiète d'un nuage sur mon front, d'un regard qui se tourne ailleurs que vers lui ! Chacun lui prédit un grand avenir ; on ne doute pas qu'il n'occupe les premiers emplois, qu'il ne se fasse un beau nom. Il sera député, pair de France, ambassadeur, ministre. Quelle noble carrière ! que de tableaux divers passeront sous mes yeux ! que de belles fêtes ! Je verrai chez moi les hommes les plus distingués, les artistes célèbres, les écrivains fameux ; je pourrai faire du bien aussi, car nous serons riches. Mais ce n'est rien encore, je ne te parle pas du bonheur d'être mère : une jeune mère avec de beaux enfants tout blancs, tout roses ! J'en connais plusieurs ; tu ne peux imaginer à quel point elles sont plus jolies lorsqu'elles ont autour d'elles leurs enfants, frais comme des bouquets. Jeanne, tu es riche, aimable et belle ; tout ce bonheur sera ton partage, et mon bonheur en deviendrait plus grand. Laisse le cloître à ces pauvres créatures qui n'ont ni fortune, ni esprit, ni beauté. C'est une retraite convenable pour elles, où elles s'occupent, et qui leur vaut mieux que le monde. Tu es vertueuse, et tu n'as rien à craindre : laisse le cloître à celles qui doutent de leur vertu. Viens, viens ; tu seras heureuse, et moi aussi ! Crois-en le cœur de ta

“ CÉLINE ”.

LETTRE DE JEANNE

“ Pauvre chère Céline, tu ne m'as point tentée. N'y reviens pas cependant, si tu veux que je lise tes lettres ; la maîtresse des novices les confisquerait certainement, et, deux jours plus tard, je n'aurais pas reçu celle à laquelle je réponds. Je pars demain, avec la bénédiction de ma bonne mère qui pleure, car elle est malheureuse de me perdre, et qui rend grâces à Dieu, car elle est bien heureuse de me donner. Pour mon père, il a juré de ne plus me revoir ; mais je le connais : huit jours ne passeront pas, que je ne l'aie embrassé en plein parloir. J'aurai le bonnet noir dans huit jours ; j'en serai fiancée aussi, fiancée selon mon cœur. S'il plaît à Dieu, je ne resterai pas longtemps postulante, puisque j'ai déjà fait une espèce de noviciat. Avant deux ans, je prononcerai mes vœux ; sœur Jeanne de Jésus deviendra mère Jeanne de Jésus. Tu seras mère, et je le serai ; et, quoique tu penses, j'aimerai mes enfants autant que tu pourras aimer les tiens.

“ Le lieu de mon repos, l'asile que j'ai choisi, le cloître, comme tu dis, où je m'enferme, non pour l'éternité, mais pour les courts instants de cette vie, s'appelle la maison de Nazareth. C'est une congrégation nouvelle, fondée par un bon curé, en vue d'honorer par le silence et par le travail l'humble vie de Jésus, Marie

et Joseph dans leur retraite de Nazareth, si laborieuse et si cachée. J'apporte pour dot mon aiguille. Mon père, après avoir réservé la part de mes frères les pauvres, partagera entre ses autres enfants les biens qui m'étaient destinés. Je suis forte, et je gagnerai ma vie. J'emmène avec moi les deux filles de notre femme de charge : l'aînée, cette douce et pieuse Valence, que tu connais, prend aussi le voile. Comme elle est plus adroite que moi, peut-être sera-t-elle mise à la couture, et moi à la cuisine ; à moins qu'on ne me donne à tenir une classe, et alors j'enseignerai la lecture et l'écriture à la sœur de Valence, la petite Germaine. Toutes les religieuses sont sur le pied de la parfaite égalité ; il n'y a point de sœurs converses, et ici elles ne sont nullement nécessaires, le but principal étant de coudre, se taire et prier, toutes choses qui n'exigent point une éducation brillante. On ne reçoit quelques pensionnaires que pour subvenir aux premiers frais ; et encore le fondateur ne l'aurait-il pas voulu, s'il n'avait remarqué que nos petites bourgeoises reviennent toujours un peu hautes des grands pensionnats où on les envoie. Elles y trouvent des compagnes qui parlent de leurs châteaux, de leurs équipages, de leurs papas décorés, et elles se laissent tourner la tête. A Nazareth, les plus grandes fortunes sont minces, et une excellente discipline veille à rabattre toutes les vanités. Il n'est permis à personne d'éblouir le prochain. La *demoiselle* d'un notaire serait chassée, si elle s'échappait à parler avec trop de superbe de la carriole d'osier qui transporte d'un bout du canton à l'autre l'important auteur de ses jours. On doit croire que tout le monde possède une carriole, et laisser croire à tout le monde qu'on est fille d'un père qui voyage à pied. Cette humilité me ravit ; j'ai commencé d'être attirée par là. Je n'aime point qu'on me fasse rougir de mon père Jésus, ouvrier charpentier, et de ma mère Marie, qui filait de ses mains les vêtements de son fils et ceux de son époux.

“ Bien aimée Céline, je voudrais te voir un moment et causer avec toi, car il y a entre nous quelque chose que je ne m'explique point. Tu m'assure que je suis malheureuse ; et moi, ayant lu cette lettre où tu me dépeins tes félicités, sais-tu ce que j'ai fait ? Je me suis retirée devant Dieu, dans un coin sombre de notre église, j'ai baissé mon voile, et longtemps, bien longtemps, j'ai prié pour toi, j'ai pleuré sur toi. Oui, j'ai pleuré ! Je voulais te répondre gaiement, comme tu m'écris ; mais cette lettre m'épouvante. Hélas ! pauvre amie, tu veux me faire aimer le monde, et tu me laisses voir qu'en moins de six mois le monde t'a déjà atteinte à l'âme, toi, la fille chérie du bon Dieu, comblée par lui de tant de grâces, et dont la parfaite innocence n'avait jamais vu ni soupçonné seulement l'ombre du mal ! Voilà que tu accuses les soins

pieux qui t'ont gardée dans la candeur et dans la paix ; voilà que tu écoutes, au mépris de ta propre expérience, de méchants et absurdes mensonges contre les âmes qui ont travaillé, pleines d'amour, à former ton esprit et ton cœur, et à te revêtir d'une égide de foi capable de repousser les traits du démon. Mais quelle faute elles ont commise ! Lorsqu'elles t'ont laissé partir, tu ne savais point faire la révérence, et tu craignais le péché ! Aussi, tu te souviens maintenant de mille choses que tu n'avais pas remarquées : les religieuses étaient tristes parfois, donc leur profession est contre nature, et elles regrettent de l'avoir embrassée ; peut-être même venaient-elles de souffrir quelque mauvais traitement ou de l'aumônier ou de la supérieure. . . C'est toi, Céline, qui dis cela ! Eh ! chère compagne, as-tu su bien t'assurer que leur tristesse ne venait pas d'une autre source ? Si la religieuse qui avait plus spécialement soin de Jeanne par exemple ou de Céline lisait mieux qu'une autre au fond de ces âmes frivoles, y avait découvert le germe de certaines pensées, de certains oublis, de certaines fautes, n'était-ce pas de quoi l'affliger ? Qui m'aurait vue ce matin dans l'Église, si pensive et si accablée, aurait pu croire que je pliais sous le poids de ma résolution, et que je me désolais d'entrer au couvent. Je ne me désolais pourtant que de voir ma chère Céline s'abandonner, comme elle le fait, aux séductions du monde. Ces plaisirs sont innocents, tu le dis, je le crois ; ils sont innocents et le seront toujours. Mais pourquoi éprouves-tu je ne sais quel besoin de décrier les âmes moins rassurées qui les redoutent, qui n'en veulent pas, et qui les ont fuites ? Il n'y a point de jalousie, point de médisance, point de méchanceté dans le monde ; je m'en réjouis ; mais pourquoi veux-tu que ces vilaines choses se soient réfugiées dans les couvents ? Enfin dans le monde, on aime : voilà un homme qui ne vit que pour Céline, et Céline ne vit que pour cet homme : je n'en doute pas ! ma chère Céline me l'apprend elle-même en des termes qu'elle ignorait, il n'y a pas longtemps, et que je la prie de ne plus employer, car ils me font rougir et ils me font peur. Je prie Dieu que cette grande amitié soit bénie, sanctifiée, durable, et qu'elle fasse un bon ménage. Mais apprends de moi, Céline, que, s'il ne s'agit que d'aimer et d'être aimée, mon bonheur est égal pour le moins à ton bonheur. J'ai mon fiancé aussi, qui deviendra mon époux fidèle. Il m'aime et m'a aimée de tout temps ; il fait mieux que de m'offrir sa vie, il me l'a donnée : il est mort pour l'amour de moi, qui l'avais trahi, et qui ne méritais que sa colère ; il a versé son sang sur la croix, afin d'effacer mes ingratitude et mes péchés. Je ne te dis point son nom, tu ne l'as pas encore oublié. Tu sais aussi que je ne l'aimerai jamais ici-bas autant qu'il le mérite et que je le voudrais, et que pour lui rendre enfin tout

l'amour dont il m'aime, j'ai besoin et je suis pressée de me purifier dans la mort. Cependant, malgré cette accablante imperfection de ma nature, crois-tu que je ne saurai pas l'adorer de toutes les forces d'un cœur épris ? Va, sois éblouie, sois enivrée de ton profane amour : ni toi ni aucune femme ne parviendra, dans sa folie, à aimer un mortel, en fit-elle en dieu, comme je sens que j'aime déjà mon divin Crucifié. Je ne lui demande pas de me charger de parures, de m'entourer de fleurs et de parfums comme une idole ; je ne lui demande pas les splendeurs de la terre, les délices de mon orgueil ; je ne lui demande pas de n'aimer que moi seule entre tant de créatures qui remplissent le monde. Chétive, pauvre, presque inaperçue, la dernière de ses servantes, et la moins encouragée je suis inexprimablement heureuse de le servir, ou je ne lui demande que la grâce de l'aimer toujours plus, toujours plus, dans une heure plus qu'en ce moment, demain plus qu'aujourd'hui, et après plus encore, afin que mon amour soit un feu qui me consume, et que mon âme ait des élans qui me tuent. Alors mon âme se précipitera dans ce cœur de Jésus où elle est appelée, et elle l'embrassera pour jamais. O jour heureux ! le dernier de mon bonheur périssable, le premier de mes éternelles joies ! Vivre d'amour ! mourir d'amour ! renaître pour l'éternel amour !

“ Ma pauvre Céline, c'est à moi que tu veux peindre le bonheur d'aimer ! Je me donne tout entière à l'époux dont j'ai fait choix, je mets un voile sur mon visage, et nul autre que lui ne le verra plus. Je lui donne ma jeunesse et ma vie ; je lui donne mes goûts, mes désirs, ma volonté ; je lui donne mes mains, mes yeux et mon souffle, ma voix et mon silence, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, tout ce que je fais, et jusqu'aux pensées de mon sommeil ; j'abandonne à ses desseins mon corps et mon âme ; j'accepte d'avance avec joie les fatigues, les privations, les maladies et les peines qu'il voudra m'envoyer. Ferais-tu cela ? Je le fais, et ne crois rien faire ; j'aspire à savoir quelque moyen de faire mieux, mais toute la science admirable du cloître ne m'inspirera jamais une action qui ne soit digne de l'amour de Jésus et de mon amour. Tu n'as pas vu et tu ne verras pas de beauté, ni de jeunesse, ni de grâce, ni de regards pleins de toi ; tu ne recevras point de témoignages de tendresse qui remuent ton cœur aussi profondément que mon cœur est remué au seul aspect de la croix où Jésus voulut mourir pour me racheter. Il y a des larmes que tu ne verseras jamais, et des soupirs qui ne gonfleront jamais ta poitrine. Si un jour, pressée de regrets tu vas devant l'autel répandre en sanglots ton cœur pénitent ; si tu reviens avec la résolution de servir Dieu, si tu fais à ce grand Dieu quelque digne sacrifice, alors tu me parleras de ton

bonheur. Maintenant tu n'es qu'une enfant éblouie de quelques chimères ; tu te crois heureuse, et tu ne l'es pas ; tu crois aimer, et tu ne sais même pas ce que c'est que l'amour.

Quand vous dansez au milieu de toutes les magies du monde, dans ces nuits plus spécialement consacrées à vos plaisirs ; quand de toutes parts, atteints de démence, riches et pauvres remplissent les salons de leurs vanités et les rues de leurs clameurs, les religieuses de Nazareth se rendent tour à tour dans leur humble chapelle. Là, devant le tabernacle, chacune d'elles reste une heure prosternée, le front sur la terre, les bras en croix, immobile comme un cadavre qu'on va ramasser bientôt et rendre à la poussière. Ce qu'elle fait là, tu le sais bien. Elle prie, elle prie pour elle et pour ses sœurs sans doute, mais surtout elle prie pour vous ; elle prie afin d'écartier de vous la terrible colère de ce Dieu clément, qui vous aime en vain, et à qui vous ne songez pas. O Céline, ma bien-aimée compagne, pauvre petite colombe exposée au filet du chasseur, je te donne rendez-vous, dans cette pensée, à deux ans d'ici. Tu seras mariée, et je serai religieuse ; tu posséderas le secret du monde, et j'aurai celui de la solitude. D'avance je te fais juge de notre différend. Souviens-toi de moi. Que Céline, belle, brillante, parée, environnée d'hommages, reine de la fête, descende un moment dans son cœur ; qu'en ce moment elle songe à Jeanne, vêtue de bure et couchée sur la pierre, les bras en croix, comme un cadavre au milieu des ténèbres ; et Céline prononcera si Jeanne est le moins heureuse !

“ Plaise à Dieu, ma Céline, que je ne te paraisse pas trop digne d'envie, et que d'ici là ton cœur ait su se défendre assez du monde pour pouvoir se consoler de l'avoir aimé ! Que le dégoût ne soit pas devancé par le remords !

“ Adieu. Je prierai pour toi le jour de ton mariage. Sois heureuse autant que je le serai lorsque, selon le cérémonial de Nazareth, les

quatre plus sages de nos petites filles, vêtues de blanc, couvertes de longs voiles, couronnées de fleurs et tenant une tige de lis, viendront me chercher à ma cellule pour me conduire à l'autel ; aimables images de la chaste fécondité de mes vœux, et des anges qui en seront les témoins.”

Louis VEUILLOT.

L'ÉVANGILE ET LE ROMANCIER

Un jour, a écrit l'abbé Garnier, j'ai demandé au fameux romancier, Xavier de Montépin, de lire ma traduction de l'Évangile et de m'en donner son impression. Il fut six mois sans me répondre, et en me rendant le livre, il me dit :

“ J'ai tenu à le lire deux fois et très sérieusement ; ma réponse, c'est que je vous demande de me confesser. Il y a plus de quarante ans que je ne l'ai fait. Mais quel malheur qu'on n'agisse pas toujours comme vous l'avez fait à mon égard ! J'avais entendu bien des sermons et lu bien des livres sur la divinité de Jésus-Christ ; aucun ne m'avait persuadé comme la lecture de votre Évangile. Il n'y a pas un homme de bonne foi qui puisse le lire sans être converti. Ici les preuves viennent de partout, du fond et de la forme, des actes et des paroles, comme des miracles et des prophéties. Ah ! je vous en conjure, quand vous voudrez convertir quelqu'un, faites pour lui comme vous avez fait pour moi.”

“ Xavier de Montépin, ajoute l'abbé Garnier, vécut encore huit ans, il était devenu très chrétien, il répandait beaucoup l'Évangile et, en mourant, il me donna 10,000 francs pour la diffusion du Livre divin.”

La traduction des quatre *Évangiles* et des *Actes des Apôtres* est en vente au Secrétariat des Œuvres 105,, rue Ste-Anne, Québec. Prix: 15 sous franco.)



LES NEUF FILLES DE M. ET MME ONÉSIME ROY, DE ST-GERVAIS.

“Le Fils maudit”

Drame en trois actes

Par YVON D'ARVOR

III^e ACTE

LE RETOUR DU FILS MAUDIT OU LE PARDON

Décor : C'est la nuit !

Chambre à coucher de la fermière... Quelques meubles anciens ;... dans un coin, un grand lit à rideaux blancs (ou de couleur) dans lequel repose la fermière gravement malade... Une lampe à pétrole éclaire l'appartement.

Au dehors un orage : éclairs, tonnerre.

MATHURIN (*Assis, la tête entre les mains, veille auprès de la malade*).— Seigneur ! ayez pitié de moi... Ne rejetez pas ma prière... Pauvre et chère épouse ! Comme elle souffre... et cependant pas une plainte... pas un soupir. Elle est là étendue, presque sans mouvement, son visage est défiguré... son front ridé avant l'âge... ses yeux enfoncés, toutes ces choses ne disent-elles pas assez éloquemment tout ce qu'elle a souffert depuis quatre ans... Oui !... c'est bien la “femme forte” dont parle l'Évangile... Elle a été une mère affectueuse et tendre, comme elle a été une épouse fidèle et modèle... Et dire que...

(*A ce moment on frappe à la porte*).

Entrez ! (*Henri revêtu d'une soutane apparaît*).— Ne fais pas le moindre bruit, mon enfant, car elle sommeille... Un peu de repos lui sera profitable.

HENRI.— Ecoute père comme sa respiration est haletante... Regarde ses lèvres pâlies qui semblent toujours murmurer quelque chose... Vois sa poitrine qui s'agite fiévreusement... Mon Dieu, que c'est triste de...

MATHURIN.— N'achève pas de grâce !... Tout n'est pas fini... Il faut espérer contre toute espérance.

HENRI.— L'espoir... c'est en effet le dernier sentiment qui meurt dans l'homme.

MATHURIN.— O nuit terrible que me réserves-tu ?

(*On entend le bruit lointain du tonnerre, des éclairs illuminent la nuit de temps à autre*).

HENRI.— Un éclair.

MATHURIN (*s'en allant à la croisée, et s'y attardant un instant*).— Un orage se prépare à

l'horizon... Pourvu qu'il ne vienne pas éclater au-dessus de nos têtes... Ce serait bien dommage pour notre chère malade... elle est si faible déjà. Un rien l'énerve et la fatigue... Pauvre amie ! A cinquante ans, être clouée sur un lit de souffrances... condamnée par la voix intransigeante des médecins à ne plus pouvoir songer à revivre...

HENRI.— Dieu seul, père, est l'unique maître de toutes les destinées.

MATHURIN.— Aucun soin n'a manqué à ta mère. J'ai fait pour elle tout ce que humainement il m'était possible de faire ; toute ma fortune, je la sacrifierais sans regret, pour la sauver.

FRANÇOISE (*divagant*).— Yvon ?... Yvon ?

MATHURIN (*se penchant vers elle*).— Encore un peu de patience. Il doit arriver d'une minuet à l'autre.

FRANÇOISE.— Et Henri !... où est-il ?

HENRI.— Ici à tes côtés, ma mère bien aimée. (*Il se penche vers sa mère*).

FRANÇOISE.— Ne quitte plus mon chevet.

HENRI.— Rassurez-vous, mère... Je veille et je prie.

FRANÇOISE.— Oui, mon enfant, il faut beaucoup prier... surtout maintenant... N'oublie pas non plus ton frère dans tes bonnes prières.

HENRI.— Ne parlez pas trop mère ; cela vous fatiguerait... Le docteur, vous a prescrit le repos.

FRANÇOISE.— Je le sais... mais le repos éternel est très proche pour moi.

HENRI.— Non !... pas encore, mère adorée... Il faut que vous guérissiez : c'est la grâce que je demande à Notre-Seigneur depuis que vous êtes souffrante...

FRANÇOISE.— Ah ! toi non plus... tu ne veux donc pas te rendre à l'évidence... Il faut que la volonté de Dieu soit faite cependant.

MATHURIN.— Allons ! il faut dormir un peu.

FRANÇOISE.— Je ne le puis... je brûle... la tête me tourne... Et cet orage... ces lueurs sinistres... ce terrible fracas... Yvon ! Yvon !

MATHURIN.— Ne t'inquiète pas. Notre bon Corentin est parti à sa rencontre avec la voiture couverte.

HENRI.— Et “Jannie” la douce jument qu'Yvon préférait tant.

FRANÇOISE.— Bien !... c'est très bien. (*Elle s'endort de nouveau*).

HENRI (*à son père*). — Père ! j'ai peur... j'ai grand peur.

MATHURIN.— Peur?... mais de quoi donc ?

HENRI.— Je l'ignore... Mon cœur est plein d'effroi.

MATHURIN (*tout bas*).— Comme le mien.— Dieu ! serait-ce le pressentiment de ce malheur... (*s'adressant à Henri*) : Tu sais, Henri, je désire et je crains en même temps l'arrivée de ton frère... Il me sera vraiment impossible de lui pardonner.

HENRI.— C'est la loi du Christ, par conséquent la nôtre !

MATHURIN.— Mais Judas a-t-il été pardonné, lui ?

HENRI.— S'il eût sollicité son pardon, il l'aurait obtenu.

MATHURIN.— C'est vrai !... La douleur m'égaré et la colère gronde dans mon cœur... Non ! je ne puis donner le baiser de paix à celui qui a fait tant pleurer sa mère, et tant souffrir son père.

HENRI.— Et Jésus flagellé, crucifié ?

MATHURIN.— Ne m'importune pas, te dis-je.

FRANÇOISE (*révant*).— Yvon, viens dans mes bras qui t'ont bercé si longtemps... Oui ! viens sans peur. Je sais que tu as déjà expié ta faute... Viens mon enfant.

HENRI (*à son père*).— As-tu entendu, père, ce qu'elle vient de dire.

MATHURIN (*d'un air découragé*).— Ah ! l'horrible nuit !... Tout s'accorde ce soir pour conspirer contre moi... La campagne semble embrasée... la foudre sillonne les nues... la pluie tombe par rafales... le vent mugit dans la forêt.

HENRI.— Ce fut par un temps semblable que le divin Maître rendit aussi son âme à Dieu.

(*On entend le bruit d'une charrette roulant dans le lointain*).

MATHURIN.— Du bruit sur le chemin !..... Entends-tu ?..... A coup sûr, c'est le pas de Jannie trottant à présent sur le pavé de la grande cour..... Va t'en assurer ; j'attendrai ici ton retour.

HENRI.— J'y vais père. (*Il sort*).

MATHURIN (*seul*).— Oh ! cette veillée sinistre, funèbre..... Mon imagination est en feu. Je ne vois que du rouge..... et du rouge partout et toujours..... Ah ! que je souffre !..... Et ce fils indigne..... comment vais-je le recevoir. Il est là, peut-être, à deux pas de moi ; et j'ignore encore ce qu'il faut que je fasse : maudire ou pardonner. Non ! Non !..... Je ne puis oublier tout le mal qu'il m'a fait... tous les pleurs amers qu'il m'a fait répandre... toute la honte dont il a couvert mon nom... toutes les douleurs qu'il n'a fait endurer en désertant le pays natal... C'est lui qui a brisé mon avenir, mon rêve, en abandonnant cette "glèbe" à

laquelle était attachée mon âme... Non ! Dieu n'exige pas de moi un sacrifice insurmontable... Je ne lui pardonnerai pas... Non ! jamais... jamais... (*Un silence reprenant*). Et cependant Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas donné l'exemple, ne nous relève-t-il pas chaque fois que nous tombons ; ne nous dit-il pas d'aimer même nos ennemis ?... Hélas !... A quoi me décider... A pardonner... ou à maudire.

FRANÇOISE (*soupirant*). A pardonner, mon ami."

MATHURIN (*d'un air surpris*).— Seigneur ! elle m'a compris.

FRANÇOISE.— Où est Germaine ?

MATHURIN.— Elle se repose un peu.

FRANÇOISE.— Il faut que je la voie. Je l'aime tant : elle est si bonne, si généreuse... Dites-lui qu'elle vienne. (*On frappe*).

MATHURIN.— Entrez doucement ! (*Germaine entre subitement*).

MATHURIN.— C'est elle précisément.

GERMAINE.— Vous aviez besoin de moi ?

MATHURIN.— Non... mais à l'instant nous causions de toi... Ta mère est tout à fait contente des services que tu lui rends avec tant de dévouement.

GERMAINE.— Mais c'est tout naturel... C'est la moindre des choses... Comme je me suis très reposée, je reviens prendre ma place auprès de vous... Tu le veux bien, mère ?

FRANÇOISE.— Ma petite Germaine !

GERMAINE.— Si tu savais combien je t'aime, mère !

FRANÇOISE.— Je le sais... mais Yvon ? Je croyais...

MATHURIN.— La voiture vient d'arriver.

FRANÇOISE.— Oui ! car le bruit de la carriole m'a réveillée. Où tarde-t-il donc ?

MATHURIN.— Voici quelqu'un. (*On frappe légèrement*). Entrez !

CORENTIN (*apparaissant, les vêtements tout mouillés*).— Le bonsoir à tous !

MATHURIN.— Ah ! c'est Corentin

FRANÇOISE.— Enfin !... Et Yvon ?

CORENTIN.— Il est là... Son frère, Henri, a réclamé l'honneur de le faire entrer.

FRANÇOISE.— Chers enfants de mon cœur... Ils s'aiment eux, au moins.

MATHURIN.— Es-tu fatigué de ta course ?

CORENTIN.— Non ! maître, mais le serais-je que le plaisir d'avoir rendu service me dédommagerait bien de ma lassitude.

FRANÇOISE.— Brave et fidèle serviteur !

CORENTIN.— Venez ! Les voici ! je les entends marcher.

(*Un silence profond, puis apparaît Henri tenant par le bras son frère Yvon, défaillant presque ; les suivent quelques domestiques*).

HENRI (*en entrant*).— Courage, Yvon !

YVON (*Yvon en apercevant son père se précipite à ses genoux*).— Mon père, ayez pitié de moi.

MATHURIN (*l'air courroucé ; le relève brusquement*).— Relève-toi, malheureux... Je n'appelle plus sur toi la vengeance du ciel, mais à cause de mon nom que tu as déshonoré, je ne te reconnais plus pour mon fils. Contemple plutôt le spectacle lamentable qui s'offre à tes regards : ta mère sur un lit d'agonie peut être... toute la famille plongée dans la tristesse et l'inquiétude... les domestiques eux-mêmes pénétrés de compassion... Tout cela, c'est ton œuvre, ingrat... Pour l'amour de l'or et d'un peu plus de liberté, vouloir tout ce mal... Etre cause de tous ces malheurs... Ah ! tu mériterais que je te chasse encore, une deuxième fois, comme...

HENRI (*arrétant le bras de son père*).— Grâce ! père, pour le coupable.

GERMAINE (*intercédant*).— Père ! au nom de ma mère.

LES DOMESTIQUES (*implorant*).— Grâce pour le coupable repentant.

MATHURIN (*sévèrement*).— Point de pardon, c'est mon dernier mot.

HENRI.— Père !... Au nom de cette mère chérie qui nous entend !

FRANÇOISE.— Oh ! je souffre ! je souffre !... (*Un silence*).

GERMAINE (*relevant alors par le bras son frère à genoux*).— Approche alors, Yvon, de notre mère ! si tendrement aimée... Son cœur est plus compatissant et plus doux... et depuis si longtemps qu'elle désire ton retour, elle ne peut que te bénir. (*Et elle le conduit au chevet du lit ; Yvon s'agenouille et joignant les mains d'un air de pitié*).

YVON.— Ma mère !... Ma mère bien-aimée !... Pardonnez-moi, je vous en supplie.

FRANÇOISE (*le regardant*).— Oui... et du fond du cœur, il y a bien des mois... mon pauvre Yvon... que je t'ai pardonné... mais aujourd'hui je le fais visiblement et en présence de toute la maisonnée... Oui ! Oui ! mon enfant je te pardonne au nom de Celui qui a dit : Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."

YVON.— Oh ! merci... mille fois !... merci, ma bonne mère.

FRANÇOISE.— A présent ! leve-toi, mon petit, que je dépose enfin sur ton front le meilleur de mes baisers. (*Yvon se lève, s'approche de la malade, qui péniblement se soulève et tous deux demeurent longtemps en silence dans une douce étreinte*).

HENRI.— Oh ! l'émouvante et sublime scène.

FRANÇOISE (*examinant minutieusement le visage d'Yvon*).— Pauvre enfant ! que tu as dû souffrir, n'est-ce pas ?

—YVON.— Oui ! ma mère... Dieu seul sait le dur chemin par lequel j'ai passé... En tout cas, je n'ai jamais failli aux lois de l'honneur.

FRANÇOISE.— J'en étais sûre, cher enfant.

YVON.— Votre souvenir a toujours guidé mes pas dans la voie de l'honnêteté et du sacrifice.

FRANÇOISE.— Ah ! ce Paris a fait mourir bien des mères !

YVON.— Par pitié, ne parlez pas de la sorte, ma mère... Votre reproche me torture.

MATHURIN (*avec dureté*).— Tu ne l'as que trop mérité cependant !

GERMAINE.— Père !... souviens-toi... Yvon est notre frère.

FRANÇOISE.— "Aimez-vous les uns les autres."

HENRI.— C'est le mot d'ordre du Christ.

FRANÇOISE.— Mes enfants, l'heure fatale est proche... Je sens que je m'en vais... Je n'ai plus de forces... C'est ma dernière nuit... ma dernière heure peut-être.

GERMAINE (*affolée*).— Non !... Tu guériras, mère !

FRANÇOISE.— Pauvre Germaine !... que deviendras-tu, quand j'aurai disparue.

GERMAINE.— Mère, tu ne mourras pas ; mais, puisque tu le veux écoute tout bas mon secret (*elle se penche vers sa mère*).

FRANÇOISE.— Dieu soit loué !... Ton père sera content... Allons pour la dernière fois, mon époux, montre que tu as du cœur : oublie tout le passé... et puis bénis notre petit Yvon.

MATHURIN.— Je ne le puis !

LES ASSISTANTS (*suppliant*).— Pardonnez ! Pardonnez !

FRANÇOISE.— Je n'en puis plus !

GERMAINE.— C'est la fin... Père, donne ton pardon avant que notre bonne mère entre en agonie... Regarde déjà la sueur froide qui couvre son front.

HENRI.— Vite ! Vite père !

MATHURIN.— Oui... ! Oui !... Je suis vaincu !

FRANÇOISE (*fait signe à son fils d'aller vers son père*).— Va vers ton père mon enfant... Il t'attend... (*Yvon se précipite aux pieds de son père, en pleurant cette fois*).

MATHURIN.— Eh bien ! puisque Dieu t'a accordé son pardon... et que ta mère mourante t'a donné le sien, moi aussi, mon cher fils... je te pardonne du fond du cœur au nom de Jésus-Christ. (*Ce disant, il élève lentement la main et trace sur la tête de l'enfant le signe de la croix*). A présent, leve-toi que je t'embrasse bien fort et avec tendresse.) *Ils s'embrassent longuement*.

FRANÇOISE.— Que le bon Dieu est bon... Je meurs contente... Adieu mon époux... adieu mes pauvres et chers enfants... adieu mes amis... Union de cœur et de prières... (*Henri se penche vers la malade et lui donne une dernière absolution*). Mon Dieu je vous aime !... (*Henri lui fait baiser son crucifix*).

HENRI.— Partez âme chrétienne vers votre Créateur.

(*La malade rend le dernier soupir*).

(*Long silence, sanglots*).

HENRI (*d'une voix mal assurée récite la prière suivante. Les assistants s'agenouillent tous autour du lit*).

De profundis clamavi ad te Domine
Domine exaudi vocem meam.

ASSISTANTS :

Fiant aures tuæ intendentes
In vocem deprecationis meæ

HENRI :

Si iniquitates observaveris Domine
Domine quis sustinebit.

ASSISTANTS :

Quia apud te propitiatio est
Et propter legem tuam sustinui te Domine.

HENRI :

Sustinuit anima mea in verbo ejus
Speravit anima mea in Domino.

ASSISTANTS :

A custodia matutina usque ad noctem
Speret Israel in Domino.

HENRI :

Quia apud Dominum misericordia
Et copiosa apud eum redemptio.

ASSISTANTS :

Et ipse redimet Israël
Ex omnibus iniquitatibus ejus.

HENRI (*lentement*) :

Requiem æternam
Dona ei Domine.

ASSISTANTS :

Et lux perpetua luceat ei.
(*Ici les figurants se relèvent*).

MATHURIN.— Hélas. Que vais-je devenir...
Ma croix est trop lourde pour mes faibles épaules.

HENRI.— C'est dans l'adversité que l'on connaît les forts !

MATHURIN.— Tu dis vrai... A quoi bon me désoler, en effet, puisque j'espère aller, sans tarder, au rendez-vous de ma défunte femme.

GERMAINE.— Père ! ne te décourage pas ainsi : Yvon, Henri et moi nous te restons... et nous t'aimerons plus que jamais.

MATHURIN.— Oui ! mes vaillants enfants, je compte beaucoup sur vous, surtout que je suis seul maintenant... Que la volonté de Dieu soit faite partout et toujours.

YVON (*timidement*).— Puis-je parler, mon père !

MATHURIN.— Comment donc, mon petit Yvon.

YVON.— C'est que j'ai peur de te causer un nouveau chagrin.

MATHURIN.— Tu ne m'en feras pas de plus grand que celui qui vient de me frapper en ce jour.

YVON.— Père !... avais-tu quelque projet ayant rapport à mon avenir.

MATHURIN.— Mais-tu le sais bien... C'est toi qui dois prendre la direction de la ferme, dès que je ne pourrai plus m'occuper de celle-ci... Pourquoi cette question ?

YVON.— Non !... je ne veux plus en parler, car je veux vous être agréable en tout... jusqu'au sacrifice le plus complet.

MATHURIN.— Explique-toi, mon fils. Je serai généreux jusqu'au bout.

YVON.— Voici la chose, père. Je reconnais humblement tous les torts que j'ai eus envers vous et envers tous ceux que j'aime... Je sais que par mon indigne conduite j'ai hâté la mort de celle que j'adorais... aussi conscient de tout le mal que j'ai causé, je vous demande en grâce de me laisser entrer dans un monastère, pour y revêtir le saint habit... et y passer tout le reste de ma vie dans le recueillement, l'abnégation et la prière... C'est là, désormais, mon unique désir, et c'est la faveur que j'implore au nom de cette bonne et douce mère que j'ai fait mourir de chagrin.

MATHURIN (*avec peine*).— Nouveau sacrifice !

HENRI.— Et nouveau mérite pour le ciel.

MATHURIN (*lentement*).— Henri à l'Église... Yvon au cloître... Et Germaine?... A qui donc ?

GERMAINE.— Quoique ce ne soit pas le moment, ni le lieu de s'entretenir des graves choses de l'avenir ; permettez moi, mon père, de vous dévoiler le secret dont je parlais tout bas à ma mère, il y a quelques minutes à peine... J'aime notre fidèle, Corentin... Lui m'aime aussi... Nous nous aimons.

MATHURIN.— Est-ce la réalité, Corentin !

CORENTIN.— Parfaitement, maître.

MATHURIN.— Alors ne m'appelle plus maître, tu es mon enfant. Dieu soit loué !... Chacun agira suivant sa conscience et selon son désir... Je n'y apposerai aucune résistance... Je rends grâces à Dieu de ne m'avoir pas abandonné tout à fait.

Mais ne nous préoccupons pas de toutes ces choses encore... Récitons ensemble, auprès de la dépouille mortelle de celle que nous avons tous aimée, les sublimes et salutaires prières des défunts.

(*Tous se remettent à genoux ; Henri, seul, debout fait le signe de la croix et commence à réciter l'office des défunts*).

HENRI.— In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.

ASSISTANTS.— Amen.

(Pendant ce temps le rideau tombe lentement).

(RIDEAU)

TOUS DROITS RÉSERVÉS

S'adresser à M. l'abbé J. COLMOU,
Collège Montalembert, Courbevoie, (Seine),
France.

L'ame de la petite comtesse

IL y avait — dans certain beau château de la Touraine — une très belle jeune dame mariée de l'autre hiver et qui était la plus heureuse de toutes les femmes de vingt ans, riches, jolies, gâtées, loin, très loin à la ronde, spirituelle, mondaine, la tête assez à l'évent. Elle parlait un peu comme la fauvette, sans trop savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle dit. Un jour qu'elle caquettait ainsi dans un cercle de charmantes étourdiées et de graves messieurs, à propos des morts elle fit une moue railleuse et d'un petit ton moqueur, très délibéré, mit en doute le pouvoir des prières pour la délivrance des âmes du purgatoire et, s'entêtant, finit par dire mille sottises sur les choses les plus saintes de la religion catholique.

Quelques mois après, c'était l'automne, et les feuilles mortes se mirent à tomber, jaunes, rouges, à la moindre brise et sur tous les chemins. La petite comtesse en était une et des plus vraies et on la nommait ainsi. Elle se sentait malade mais si heureuse, car elle allait être mère. Et un matin, que la bise soufflait plus fort et que les pauvres feuilles tombaient plus dru, un ravissant petit garçon se mit tout-coup à vagir dans une délicieuse berceuse de soie bleue. Le cœur de la mignonne maman ne fit qu'un tour dans sa poitrine et elle dévora de caresses l'enfant de ses vingt ans.

Trois jours après, au milieu de ses joies et de ses soins, elle ne poussa qu'un cri subit et resta immobile, glacée. Hélas ! La petite comtesse était morte d'une embolie. Le petit garçon dormait paisiblement, riant aux anges dans son berceau. Peut-être rit-il à l'ange gardien de sa pauvre mère au moment où il partit avec son âme.

Hélas ! L'âme de la jeune femme ne put monter jusqu'au paradis. Quelque chose l'alourdissait et elle tomba dans le purgatoire. Elle n'avait point eu le temps de confesser ses doutes et ses plaisanteries sur l'efficacité des prières pour les morts. Il lui fallait expier. Combien de temps ? C'était le secret de Dieu.

Selon les traditions pieuses et les révélations des saints, l'ange gardien demeura à la porte du purgatoire, attendant la fin des épreuves et qu'il lui fût permis de regagner le ciel avec l'âme confiée à sa garde, l'âme purifiée par la souffrance. L'ange resta ainsi avec l'âme, l'encourageant, la consolant, lui parlant de la terre, de ceux qui l'aimaient encore et qui priaient toujours pour elle.

L'âme de la petite comtesse, bien désolée, se repentit et attendit. Hélas ! son mari passait ses jours et les nuits à la pleurer. Elle le savait

par l'ange gardien, bien triste lui aussi. Mais son cher petit garçon ! Elle interrompit l'ange : Que fait-il ? Et elle, combien de temps resterait-elle dans le purgatoire sans pouvoir, du haut du ciel, veiller sur le pauvre orphelin ?

— Il a une bonne nourrice, répondit l'ange. Elle l'entoure de soins et le couvre de caresses. Il est si joli et si gentil ! Quant à toi, réjouis-toi et espère, c'est par lui peut-être que tu seras délivrée.

Cinq ans s'écoulèrent. L'âme expiait toujours en purgatoire et le petit garçon grandissait sur la terre dans le beau château de Touraine, adoré par son père, toujours inconsolable.

— Bon ange gardien, parle-moi de mon fils ! murmura l'âme.

— Réjouis-toi, ma pauvre sœur. Déjà il joint ses petites mains et il balbutie de touchantes et mignonnes prières pour sa mère qu'il n'a point connue et dont on lui parle toujours.

Cinq ans encore. L'enfant avait dix ans et la mère continuait à souffrir et à espérer. Mais comme c'était long et pour reprendre courage, elle dit à l'ange tout bas :

— Bon ange gardien, parle-moi encore de mon fils. Il doit être grand, il doit être bon. Pourvu qu'il soit pieux et qu'il ne m'oublie pas.

— Réjouis-toi, ma pauvre sœur. L'enfant est pieux, bien pieux. Il s'amuse à célébrer la messe, comme il l'a vu faire à l'aumônier dans la chapelle du château. Espère, espère, il ne m'est point permis d'en dire davantage. Je ne puis te parler que du présent, l'avenir est à Dieu.

Cinq ans encore. La pauvre âme du purgatoire se sentait si malheureuse et souffrait tant ! Les fêtes des morts se succédaient. Elle voyait autour d'elle des âmes s'envoler et partir pour le ciel. Mais jamais, hélas ! son tour ne venait.

— O mon bon ange gardien ! Je n'en puis plus. Parle-moi, parle-moi de mon enfant, afin que je retrouve la force de souffrir.

— Il a quinze ans, ton enfant, sœur de mon éternité.

C'est un écolier laborieux, sage, fervent. Il a fait sa communion solennelle, et, ce jour béni, il a entendu dans sa poitrine une voix lui murmurer : Va, Jésus est dans ton cœur et Jésus t'appelle à devenir l'un des siens. Et il a pleuré et pensé à toi, qu'il aime de toute son âme, Réjouis-toi ; réjouis-toi. Comme toi, je me réjouis ; car notre exil finira bientôt.

L'enfant avait vingt ans et l'âme en purgatoire et l'ange à la porte priaient et attendaient toujours. Mais le jeune homme était au séminaire. Son père l'avait donné avec résignation à Dieu qui lui avait déjà pris la mère. Le séminariste, lui, était pieux et mélancolique dans la grande robe noire qui le séparait du monde maintenant et qui lui était si chère, car c'était un vêtement de deuil et il lui allait, à lui qui n'avait jamais embrassé sa mère.

— O mon bon ange ! je me réjouis avec toi, murmura l'âme, mais n'ai-je point encore tout expié ? Comme il me tarde de voir Dieu et de me reposer dans un bonheur éternel de ces vingt ans de souffrances !

— Espère ! Espère ! Ton fils va être ordonné prêtre et courage et patience ! La première messe d'un jeune prêtre... Prions Dieu, ma sœur ! Prions Dieu !

Trois ans après, le séminariste fut ordonné. Son père, prosterné dans le chœur de la cathédrale, acceptait ce dernier sacrifice, et, se souvenant de la jeune mère morte depuis 23 ans — suppliait son âme de descendre du ciel bénir son enfant. Le jeune prêtre jubilait. Il allait donc dire sa première messe d'actions de grâces au Seigneur. Il monta à l'autel avec de grands coups dans le cœur et de belles larmes dans les yeux. Sous les rayonnements lumineux des cierges, il avait l'air d'un jeune saint dans son nimbe d'or. Au *memento* des vivants, il pria avec bonheur pour son père. Au *memento* des morts, il jeta ses yeux et sa prière vers le ciel avec une ferveur admirable, pour sa mère.

L'ange gardien au purgatoire disait à la pauvre âme émue de la petite comtesse, chaque prière de la messe, à mesure que les lèvres de son fils la murmuraient à l'autel, là-haut, dans la grande cathédrale sur la terre des vivants. Et chaque fois, elle répétait : Réjouis-toi, réjouis-toi, ma sœur, et l'âme se réjouissait cette fois, car il lui semblait qu'une rosée tombait sur elle, toujours plus douce, toujours plus fraîche.

Tout à coup, au *memento* des morts, l'ange gardien à genoux se leva.— Réjouissons-nous, sœur, et chantons l'hosanna, s'écria-t-il.

Et ses ailes blanches s'ouvrirent — ses belles ailes blanches vingt-trois ans refermées. Puis tendant la main à l'âme sauvée, ils s'envolèrent tous les deux vers l'infini bleu de la Jérusalem céleste. La mère, les yeux fixés vers le ciel et le sourire aux lèvres, balbutiait : O la première messe de mon enfant béni ! mon Dieu, soyez glorifié dans les siècles des siècles par les âmes heureuses et les âmes souffrantes !

Une larme de suprême bonheur tomba de ses yeux dans le calice d'or du jeune prêtre qui, sans le savoir la but mêlée aux siennes, en songeant toujours à sa sainte mère et au paradis.

Aimé GIRON.

(Bul. par. liturgique.)

LE MIROIR DES AMES, livre si célèbre que l'on trouvait autrefois dans toutes les familles, est en vente au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec. Prix : 35 sous ; 38 sous franco.

Les plantes carnivores

VIVRE de l'air du temps et de la rosée du matin, telle est l'heureuse et poétique destinée de la plupart des plantes qui paraissent n'avoir d'autre occupation que d'ouvrir leurs corolles sous les caresses du printemps.

L'animal semblait seul, jusque dans ces dernières années, condamné à sacrifier des milliers d'existences pour entretenir la sienne, condamné à poursuivre des proies ou à broyer sous sa dent l'herbe verte des prairies.

Des découvertes récentes nous obligent à en rabattre un peu de l'idée gracieuse que l'on se faisait de l'existence inoffensive des végétaux. Quelques plantes sont tout aussi carnassières que des animaux, chassent et dévorent des proies vivantes pour s'assimiler leur substance. Leurs victimes ordinaires sont les insectes qui viennent sans défiance butiner sur leurs feuilles ; mais elles se nourrissent aussi d'une nourriture plus substantielle et peuvent digérer jusqu'à de petits morceaux de viande.

Peut-être, en traversant des prairies marécageuses, avez-vous remarqué les touffes d'une plante, ayant un peu l'apparence d'un pied de violettes et dont les feuilles arrondies, étalées en rosace, semblent constamment couvertes de perles de rosée que le plus ardent soleil ne suffit pas à évaporer : de là le nom de *Rosolis* ou *Rosée du soleil* que l'on donne à ce curieux végétal. Les botanistes l'appellent le *Drosera rotundifolia*.

Essayez de toucher ces gouttelettes si admirablement transparentes, vous reconnaîtrez bien vite qu'elles ne sont pas constituées par de l'eau, mais par un liquide visqueux, collant aux doigts, se laissant tirer en fils, comme une claire solution de gomme. Chaque gouttelette est supportée par une sorte de poil d'un rouge vif, terminé par une petite sphère. Ces poils bordent la feuille et sont disséminés sur sa surface ; ils sont de plus en plus longs à mesure que l'on s'éloigne du centre de la feuille et que l'on se rapproche de ses bords.

Faites maintenant la petite expérience suivante : déposez délicatement un moucheron sur la gouttelette transparente de l'un des poils des bords de la feuille ; l'insecte essaiera d'abord de se débattre, mais le liquide gluant aura bientôt fait de s'opposer aux mouvements de ses pattes et de ses ailes. Cependant le poil auquel la pauvre victime demeure attachée ne reste pas inactif. Peu à peu, il s'incline, entraînant sa proie vers le centre de la feuille ; son extrémité arrive à toucher celle des poils courts qui occupent cette région et l'aident dès lors à maintenir l'insecte.

Quelques instants encore, et vous allez voir les poils de toutes les parties de la feuille se

coucher vers le point où le moucheron a été transporté ; tous viendront déposer sur lui leur gouttelette de liqueur et, au bout de quelque temps, se relèveront attendant un nouveau gibier.

D'ordinaire, les victimes sont de faibles mouchérons, des fourmis, mais quelquefois aussi des papillons, tels que ces légères phalènes qui volent dans les buissons, ou ces petits argus bleus si fréquents dans la campagne par une belle journée de soleil. On a vu même des *Drosera* capturer des libellules ; mais, dans ce cas, la feuille elle-même se replie sur l'animal, et plusieurs feuilles peuvent même se mettre de la partie.

Le suc gommeux sécrété par les poils de la plante est non seulement la glu qui retient le gibier, mais aussi le suc gastrique qui le digère. Dès qu'une proie a été saisie, les poils repliés sur elle sécrètent ce suc en plus grande abondance ; le suc devient lui-même acide ; sa composition semble alors se rapprocher de celle des sucs digestifs des animaux. Les substances charnues sont dissoutes par lui ; les substances épidermiques ou cornées, telles que celles qui forment la carapace résistante des insectes, demeurent, au contraire, inaltérées et sont rejetées par la plante.

En présence d'un phénomène aussi étrange que celui d'une plante dévorant une proie, on s'est naturellement demandé si l'on n'était pas le jouet d'une illusion, si bien réellement les insectes capturés servaient ensuite à l'alimentation du végétal, si ce n'était pas tout à fait accidentellement qu'ils s'engluent dans les poils des *Drosera*, comme ils pourraient le faire en venant frôler toute autre substance ou même toute autre plante visqueuse. Il y a des espèces d'œillets qui présentent ainsi que leur tige, immédiatement au-dessous de chaque couple de feuilles, un anneau constamment couvert de mucosités où viennent se prendre beaucoup de mouchérons. Personne n'a jamais songé à faire de ces œillets des plantes carnivores.

Le cas des *Drosera* et autres plantes analogues n'est pas le même. Il y a là un certain nombre d'actes coordonnés qui indiquent nettement que la plante, en capturant des insectes, exerce l'une de ses fonctions physiologiques normales. Il est hors de doute, d'ailleurs, que, si l'insecte disparaît, ce n'est pas par suite de la décomposition qui suit de près la mort. Il est, au contraire, préservé contre la putréfaction par le suc qui l'enveloppe et lentement dissous par lui.

Cette faculté de certaines plantes de s'assimiler des substances solides n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire. Les premières feuilles d'un grand nombre de végétaux, celles qu'on nomme les cotylédons, trouvent dans la graine des matières féculentes qui servent à l'alimentation de la jeune plante et qu'elles savent fort bien dissoudre. On a remplacé ces aliments tout

préparés par d'autres de nature analogue, qui ont été tout aussi bien absorbés.

Plusieurs champignons, la *Fleur du Tan*, par exemple, sont, pendant une partie de la vie, capables de se mouvoir à la façon de certains animaux inférieurs et, pendant toutes ces périodes, ils s'assimilent fort bien des matières solides, tout comme ces derniers.

Il n'y a donc pas, entre le mode d'alimentation des végétaux et celui des animaux, les différences fondamentales que l'on croirait au premier abord. Dans les deux règnes, il y a de nombreux points de contact ; plantes et animaux doivent se nourrir ; l'animal absorbe ordinairement des aliments solides, la plante des aliments liquides ou gazeux que ses feuilles puisent dans l'atmosphère et ses racines dans le sol. Supposons que, pour une raison quelconque, l'une de ces catégories d'organes soit mise dans l'impossibilité de fonctionner, elle devra être suppléée par l'autre, dont les facultés d'absorption seront, par cela même, exaltées. C'est ce qui arrive pour la plupart des plantes carnivores ; leurs racines sont très réduites, presque nulles. Il faut donc que leurs feuilles trouvent quelque part la matière azotée que les racines puisent ordinairement dans le sol. Elles acquièrent dès lors la faculté de saisir et de digérer des matières animales : c'est une compensation toute naturelle.

Il est fort probable, d'ailleurs, que cette faculté n'est pas propre aux quelques plantes qu'on a étudiées jusqu'ici. En y regardant de plus près, on trouvera que les sucs qui recouvrent les feuilles de beaucoup de plantes jouissent de propriétés analogues à celles des *Drosera* et des plantes ayant les mêmes habitudes, qui seraient, dès lors, une simple exagération d'une faculté commune à beaucoup de végétaux.

Edmond PERRIER.

Frères canadiens, nés du sang des provinces que je connais bien, Anjou, Bretagne ou Poitou, restez dignes de cette bonne maison d'où vous sortez, la famille paysanne ancienne, la plus solide, la plus laborieuse, la plus heureuse, parce qu'elle était chrétienne dans les moelles. Développez-vous dans le sens de vos origines. Et, si vous doutiez de votre noblesse, venez voir ce qui nous en reste, dans les campagnes demeurées fidèles à la foi ; c'est plus beau que tous les musées de l'Europe !

René BAZIN.

LE MIROIR DES AMES, livre si célèbre que l'on trouvait autrefois dans toutes les familles, est en vente au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec. Prix : 35 sous ; 38 sous franco

Une partie d'échecs



LA séance du tribunal révolutionnaire venait de prendre fin.

Le public massé sur les bancs de la salle faiblement éclairée par des quinquets fumeux se pressait en hâte vers la sortie.

Les condamnés, une douzaine d'aristocrates suspects de conspirer contre la nation, avaient été reconduits dans leurs cellules, accompagnés des vociférations de la foule avinée qui n'interrompait ses cris que pour chanter un des ignobles refrains populaires en vogue.

Seule, assise au premier rang du prétoire, une jeune fille, presque une enfant, ne semblait pas se douter que l'heure de partir était sonnée.

Perdue dans une rêverie douloureuse, les yeux vagues, les lèvres contractées comme pour retenir des larmes prêtes à s'échapper, elle était indifférente aux bruits et aux chansons.

— Allons, citoyenne, s'écria près d'elle un sévère gardien, il faut t'en aller. Tu pourras revenir demain tout à ton aise, si tu te sens un goût aussi prononcé pour le spectacle qui se donne ici... Mais, pour aujourd'hui, c'est fini.

— Tu as raison, citoyen ! et je te pris d'excuser ma distraction. Je me suis oubliée à réfléchir, et je n'ai pas vu que mes voisins partaient.

— Il faut vraiment que tu sois sourde comme une prison, car ils ont assez fait de tintamarre avec leur *Carmagnole* et leur *Cà ira*.

— Non, je n'ai rien entendu... j'avais dû m'assoupir... et je me sauve maintenant que me voi à réveillée. Au revoir, citoyen porte-clefs.

— Au revoir, citoyenne dormeuse ! Et vive la nation ?

— Vive la nation !

La nuit s'étendait sur la ville, mettant sur toutes choses son voile de mystère et de recueillement. A peine entendait-on, sur le pavé sonore, le bruit des roues d'un cabriolet attardé ; dans le lointain, le roulement des tambours d'une patrouille qui regagnait le poste de sa section indiquait aux habitants que les patriotes veillaient sur leur repos.

Les quais étaient déserts.

La jeune fille alla s'accouder un parapet du pont, et la tête dans ses mains, elle s'absorba dans la contemplation du fleuve noir et houleux.

Soudain, une main se posa sur son épaule. Un homme enveloppé dans les plis d'un manteau était devant elle.

— Il n'est ni sain ni prudent de rêver ainsi en face de la Seine, Mademoiselle, lui dit l'inconnu. L'heure est tardive et les rondes des gardes nationaux très fréquentes dans le quartier. C'est le moment de rentrer chez soi...

— Chez moi... toute seule maintenant !...

Et de larges pleurs qu'elle essayait en vain d'empêcher de couler s'échappèrent des yeux de l'enfant.

— Vous pleurez ? reprit l'inconnu, vous êtes bien jeune pour être aussi désespérée ! Pourquoi... à l'époque où nous vivons !...

— Je suis si malheureuse ! Mon bien-aimé père vient d'être condamné à mort, et demain au petit jour !...

Mais les sanglots qui l'étouffaient l'empêchèrent de terminer sa phrase...

— Pauvre petite ! Je comprends votre douleur et j'y compatis. Quel était donc le crime commis par cet infortuné pour qu'il soit si terriblement puni ?

— Aucun, sinon celui d'être noble, et d'avoir été fidèle à Dieu et au roi jusqu'à la fin. Voici son histoire :

Je m'appelle Gisèle de Verteuil. Mon père, dernier marquis de ce nom, était attaché, en qualité de chambellan, à la maison de S. M. le roi Louis XVI. Au lieu de fuir au début de la tourmente, ainsi que la plupart de ses collègues, il demeura fidèle à son poste et mit son épée au service de la cause qui lui semblait légitime. Ce fut là sa seule faute. Déclaré suspect et placé hors de loi, au lendemain de l'emprisonnement de la famille royale au Temple, il eut la chance de pouvoir se cacher sous un faux nom, et de passer inaperçu aux yeux de ceux qui avaient mis sa tête à prix. Nous nous étions réfugiés dans la mansarde d'un vieil hôtel de la rue Saint-Nicaise et nous vivions cachés aux yeux de tous du produit du travail que nous avait procuré un marchand de tabatières et d'éventails : nous peignions des miniatures. Nous avions l'idée que nos bourreaux ne nous rechercheraient plus et nous commencions à revenir de nos terreurs lorsque, avant-hier soir, mon père, qui était sorti au crépuscule pour aller rendre un travail pressé, ne revint pas au logis. Je passai la nuit dans des angoisses mortelles, car je prévoyais le malheur qui me frappe si

cruellement. Dès l'aube, je me lançai à sa recherche, j'errai de prison en prison ; de l'Abbaye à la Force, du Luxembourg à la Conciergerie, nulle part on ne put ou ne voulut me renseigner. Les heures passaient et je ne savais à quelle porte frapper lorsque mes pas me portèrent auprès du tribunal révolutionnaire. Un sombre pressentiment m'envahit. Une force plus puissante que ma volonté me poussa dans la salle. La séance était ouverte, et debout, au milieu de ses juges, mon père, hautain et fier à son habitude, répondait dédaigneusement à l'accusateur Fouquier Tinville. Je crus que mes forces allaient m'abandonner, et je me sentis défaillir. Mais la prudence qui veillait en moi me donna le courage de me ressaisir. Ecroulée au premier rang de l'assistance, j'écoutais tout, et j'entendis prononcer le jugement. Vous savez le reste.

— Ma chère enfant, dit l'inconnu qui avait écouté sans l'interrompre le récit du drame qui bouleversait l'existence de la jeune fille, mon enfant, je voudrais vous être de quelque utilité. Malheureusement, je suis moi-même proscrit et je ne puis vous porter aucun secours. Robespierre seul, aurait la puissance nécessaire pour révoquer un arrêt de cette cour qui juge sans appel, mais, hélas ! le dictateur n'est pas tendre... l'heure presse...

— Vous croyez qu'il pourrait ?

— Il peut tout ce qu'il veut. Mais, à quoi bon vous leurrer d'un espoir impossible à réaliser ? Vous avez bien peu de chance de le rencontrer ce soir... La séance de l'Assemblée doit être terminée depuis longtemps...

— Oh ! Monsieur, vous avez ranimé mon courage et je veux courir vers celui qui peut tout.

— Connaissez-vous Mme Tallien, Mademoiselle ? Le dictateur va souvent chez elle, le soir, après le conseil... malgré tout, cette femme est bonne et peut-être pourriez-vous trouver le chemin de son cœur.

— J'ai peint un bonbonnière qui lui était destiné. Cela pourra peut-être me servir d'introduction. En tous cas, Monsieur je veux tout mettre en œuvre pour obtenir la grâce de mon père chéri. Sans vous, je n'aurais pas songé à ce moyen...

— Je vous souhaite le succès...

— Merci, Monsieur, pour le conseil que vous venez de me donner, mais, avant de nous séparer, je vous en prie, dites-moi votre nom, afin

que, si je réussis à obtenir ce que je souhaite, nous soyons deux à vous bénir et à prier pour votre salut.

— Moi ? dit l'inconnu, je suis le baron de Batz !...

Et il se perdit dans la nuit.

La jeune fille partit en courant.

* * *

La Convention nationale siégeait dans une des pièces du palais des Tuileries ; la course n'était pas trop longue et les jambes jeunes de Gisèle de Verteuil eurent vite fait de franchir la distance.

— Pardon, citoyen municipal, dit-elle au soldat qui gardait farouchement la porte de la salle, veux-tu me dire où je puis trouver le citoyen Robespierre ? J'ai une communication urgente à lui faire.

— Tu joues de malheur, il vient de partir, voilà cinq minutes, avec son ami Saint-Just.

— Ah ! et tu ne sais pas où je pourrais le rejoindre ?

— Chez lui, peut-être, ou bien au Club, à moins qu'il ne soit ailleurs, répondit le garde d'un air facétieux.

— Enfin, je vais aller à son logis, j'aurai peut-être le bonheur de le rencontrer...

— Il habite rue Honoré, à deux pas...

— Merci ! cria la jeune fille, qui était déjà loin.

Mais une nouvelle déconvenue l'attendait. Le représentant du peuple n'était ni dans sa demeure, ni aux Jacobins, ni chez les Duplay qui venaient de rentrer.

Gisèle le était désespérée.

Les larmes, qu'elle ne se donnait plus la peine de retenir, roulaient sur ses joues pâlies par l'inquiétude, et elle considérait la partie comme perdue. Où le trouver maintenant ? pensait-elle. Chez Mme Tallien, peut-être ? Son salon, où l'on jouait beaucoup, était le rendez-vous de toute la société politique du temps.

... Mais, comment s'y présenter ?

Soudain, la jeune fille tressaillit ; à quelques mètres au-devant d'elle, une silhouette masculine venait de surgir sous l'auvent d'une boutique.

Un homme marchait, la tête baissée sur sa poitrine, s'appuyant sur une grosse canne, et sa démarche était si lasse, son air si fatigué,

qu'on eût dit que la vie pesait sur ses épaules comme un manteau de plomb. Et, à la lueur vacillante d'un réverbère, son visage se montra et apparurent aux yeux de Gisèle radieuse et craintive les traits aigus et le profil coupant de l'Incorruptible.

Celui qu'elle cherchait avec tant d'ardeur était auprès d'elle ! Mais, comment l'aborder ?

En quels termes lui présenter sa requête ?

Et, tout en combinant, dans sa tête le plan de conduite à suivre, elle marcha sur ses talons.

Robespierre allait de son même pas égal et lent ; il tournait dans des rues, traversait les carrefours, contournait les places ; - enfin, à l'angle de la Chaussée d'Antin il s'arrêta.

Un hôtel aux fenêtres brillamment éclairées resplendissait dans l'obscurité.

— Il va chez la citoyenne Tallien, murmura Gisèle . . .

Mais le dictateur hésitait. Il regardait tour à tour la façade de la maison et le sol boueux, se demandant s'il irait essayer de perdre dans la joyeuse compagnie qui s'y réunissait une partie de l'immense ennui qui le minait.

Sans doute il jugea qu'un peu de gaieté et de lumière le réconforterait, car, sans réfléchir davantage, il poussa la porte et gravit les degrés.

Inconsciente, comme suggestionnée par son idée fixe, Gisèle le suivit dans les salons brillamment illuminés. Une foule élégante et riieuse s'y pressait. Çà et là, les tables de jeux étaient dressées, et leurs habitués fidèles, déjà placés autour d'elles, s'absorbaient dans leurs combinaisons, tandis que, dans une pièce voisine, un orchestre de musiciens faisait danser ceux que l'appât du gain n'attirait pas.

Le représentant du peuple interrogea de l'œil l'assistance. Mais les maîtres du logis n'étaient pas là. Sans s'attarder à les rechercher, il se dirigea vers le fond de la galerie. Une table aux dimensions exigües y était disposée. Il s'y installa, et, plongeant sa tête dans ses mains, reprit sa rêverie un instant interrompue.

Les joueurs étaient tellement préoccupés par leur partie qu'ils ne remarquèrent ni l'arrivée de Robespierre ni celle de Gisèle.

Tremblante et craintive, elle restait debout devant la place où s'était logé le révolutionnaire . . . Mille pensées se heurtaient dans sa tête douloureuse.

— Si on me demande qui je suis, ce que je veux, comment je suis là, je serai perdue. On

me prendra pour une aventurière. Mon Dieu ! pourvu que nul ne me remarque ! . . . Je suis ici pour mon père . . . je dois le sauver . . . J'ai foi en ma mission et je sens que le ciel ne m'abandonnera pas.

Mais personne ne s'occupait de sa présence. Soudain, Maximilien redressa le front.

— Que fais-tu là citoyenne ? Pourquoi ne t'assieds-tu pas ? Tu préfères danser, sans doute ? A ton âge, c'est compréhensible.

— Moi, certes non ! citoyen, et puisque tu le permets, je dispose du siège libre en face de toi.

— Joues-tu aux échecs ?

— Un peu, citoyen.

— Veux-tu que nous fassions une partie ? Ce n'est guère un jeu de femme ! cependant, j'en ai connu qui se connaissaient parfaitement à faire manœuvrer les pièces.

— J'accepte avec joie, citoyen, s'écria Gisèle dans le cœur de qui l'espoir renaissait.

La partie commença.

Mais, là où Maximilien avait songé ne trouver qu'une apprentie novice, ignorante des finesses du noble jeu, il voyait une joueuse rompue à la pratique et aux roueries des combinaisons.

— Sais-tu que tu es très habile, ma jeune citoyenne. C'est rare, à ton âge de jouer ainsi.

— Mais non, c'est que j'ai de la chance voilà tout.

— Tu vas gagner ? . . . Où as-tu appris ? Qui fut ton maître ?

— Mon père, jadis . . . en province . . .

L'Incorruptible n'insista pas. D'ailleurs, la partie était perdue, et ses sourcils froncés témoignaient de sa déception.

— Je t'offre une revanche, citoyen, proposa la gagnante !

— Je l'accepte volontiers . . . A toi . . .

La bataille était chaude. Les deux partenaires, qui connaissaient maintenant leurs forces respectives, luttaient de toute leur adresse, de tout leur savoir . . . Mais, quelle que fût l'habileté déployée par Gisèle, elle ne put être victorieuse une seconde fois.

— Ah ! ah ! tu as perdu, ce coup-ci, s'écria Robespierre joyeux, et nous avons une manche chacun. Nous allons voir qui de nous deux aura la belle . . .

Gisèle s'inclina :

— A ton tour, citoyen, dit-elle.

Mais cette fois, le terrible dictateur fut irrémédiablement battu.

— C'est désespérant de perdre ainsi, balbutiait-il entre ses dents... Citoyenne, je m'incline devant ta science.

— Je suis flattée des compliments que tu daignes m'adresser, citoyen, répondit Gisèle, crois bien que je n'oublierai jamais cette soirée où j'eus l'honneur de faire ta partie d'échecs.

— Tu es bien aimable. Mais, j'y songe, nous n'avons pas songé à fixer un enjeu.

— C'est ma foi vrai, répondit l'enfant.

— Tu as gagné, je dois payer et suis à ta disposition, demande-moi ce que tu voudras. Quoi que ce soit je te le donne.

— Quoi que ce soit ? Vrai, bien vrai ? s'écria la jeune fille dont le cœur battait à se rompre.

— Je n'ai qu'une parole... Fixe ton prix...

— Eh bien, citoyen, je te demande la grâce d'un des condamnés de la séance de l'après-midi et un sauf-conduit afin que nous puissions tous deux quitter Paris...

— Oh ! oh ! tu es bien exigeante !... ne pourrais-tu souhaiter autre chose ?

— J'ai ta parole, citoyen député.

— Et je ne la nie pas. Bah ! tant pis, dit-il après un silence. Fouquier sera furieux... mais je saurai lui imposer ma volonté. J'ai sur moi de quoi écrire... A quel nom, cette grâce ?

— Ci-devant marquis Charles de Verteuil !

— Encore un aristocrate ! Tu le connais donc bien ?

— C'est mon père, et c'est lui qui m'a appris le jeu auquel il doit d'avoir la vie sauve.

Maximilien Robespierre signait :

— Va, citoyenne, cours vite, car le jour est proche et Samson n'attend pas !

— Merci, tu m'as donné plus que du bonheur.

— Ne me témoigne pas trop de gratitude car tu ne me dois rien. Si tu m'avais sollicité, j'aurais durement refusé... Mais, j'avais perdu, j'ai dû payer. Citoyenne Verteuil, tu ne me dois pas de reconnaissance.

La jeune fille s'était levée, et d'un bond, sortait de la pièce. Un instant après, elle quittait cette demeure où son arrivée et son départ avaient passé absolument inaperçus aux yeux des maîtres de la maison, et, tandis que les violons pleuraient sans relâche leur mélodie chantante, elle se dirigeait à grands pas vers la Conciergerie.

Le lendemain, le marquis de Verteuil et sa fille quittaient ce Paris où ils avaient vécu de si pénibles heures, pour aller en province oublier dans la paix des champs les tristesses et les angoisses qu'ils avaient subies pendant la Terreur.

Jean PROSNIER.

UN PLAN DE VIE

Couche-toi dès que tu as envie de dormir ;
Lève-toi dès que tu t'éveilles ; travaille dès que tu es levé ;

Ne parle que lorsqu'il le faut ; n'écris que ce que tu peux signer ;

Ne fais que ce que tu peux dire ;

N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, et que tu ne dois pas compter sur eux ;

Pardonne d'avance à tout le monde ;

Ne méprise pas les hommes, ne les hais pas davantage et ne ris pas d'eux outre mesure ; plains-les ;

Songe à la mort tous les matins en revoyant la lumière et tous les soirs en rentrant dans l'ombre ;

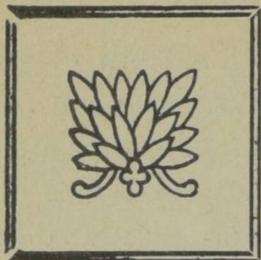
Quand tu souffriras beaucoup, regarde ta douleur en face ; elle t'apprendra quelque chose ;

Efforce toi d'être simple, de devenir utile, de rester libre, et attends pour nier *Dieu* que l'on t'ait bien prouvé qu'il n'existe pas.

UN RETOUR AU BERCAIL

Un jour, au moment de consommer toutes ses folies par le crime, Alfred de Musset, l'arme à la main, rencontre un crucifix d'ébène : " Je reculai, frappé de crainte, dit-il ; ma main s'ouvrit et l'arme tomba... Je joignis les mains tout à coup, et me sentis fléchir vers la terre : " Seigneur, mon Dieu ! dis-je en tremblant, Seigneur mon Dieu ! vous étiez là ! "

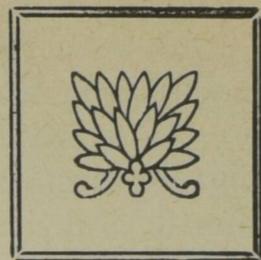
.....
" Comme à un regard du soleil, la neige descend des montagnes, et du glacier qui menaçait le ciel, fait un ruisseau dans la vallée ; ainsi descendait dans mon cœur une source qui s'épanchait. Le repentir est un pur encens ; il s'exhalait de toute ma souffrance... Un seul instant m'avait rendu le calme, la force et la raison ; je m'avançai de nouveau... je m'inclinai... et je baisai le crucifix."



CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**“La formation du régime scolaire
canadien-français”**

Par F. BÉLANGER



LE Canada français possède une organisation scolaire originale, née d'une longue suite d'expériences, de tâtonnements, de discussions, mais qui, aujourd'hui, se présente avec une physionomie particulière et qui retient le regard des politiques, des socialogues et des économistes.

Un belge, M. Hubert Pierlot, de Louvain, dans une étude sur “la Législation scolaire de la province de Québec” affirme que cette législation est “l'une des tentatives les plus intéressantes, et probablement la plus loyale qui ait jamais été faite pour résoudre dans un pays la question scolaire et en écarter définitivement ce qui, partout ailleurs, la rend si brûlante : les conflits de races, de langues, et de religions. Non en faisant abstraction de ces réalités primordiales, non en prétendant imposer à tous la solution — neutre ou confessionnelle — voulue par la plupart, mais en laissant à chacun la liberté de son choix.”

D'autre part, un huguenot français, sauf erreur, M. André Siegfried, un peu fâché de constater la robuste influence de l'Église catholique dans nos écoles, se voit forcé d'avouer : “Au point de vue des rapports entre les deux races et les deux confessions religieuses, la politique scolaire de Québec a donné les meilleurs résultats ; les écoles différentes naissent, se développent côte à côte, sans que les disputes ou des conflits soient à craindre, puisqu'il n'y a pas le moindre contact.”

*

* *

Le R. P. Égide-M. Roy, docteur en philosophie, diplômé de l'École des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille, a publié, il y a quelques semaines, le mémoire historique qu'il a dû présenter à Lille pour obtenir ses titres universitaires.

Le R. P. Roy, nous explique le chanoine Chartier dans la préface, ayant à choisir entre “l'évolution de l'organisation scolaire, telle qu'elle ressort des lois successives qui l'ont

conduit à son état actuel” et “les principes qui ont guidé les organisateurs et leur ont permis de donner à l'école québécoise, d'essais en essais, la forme qu'elle possède aujourd'hui”, a préféré étudier ce dernier aspect de notre régime scolaire.

Et c'est ainsi qu'une étude historique neuve et actuelle est présentée au public cultivé de chez nous.

Notre système scolaire québécois se développe avec une grande originalité pour ce pays-ci : il rend pleine mesure de justice à la minorité, empêche toute friction entre citoyens d'origine anglaise et ceux d'origine française, permet l'existence de la bonne entente dans la province.

Mais on n'avait pas encore montré dans un volume de quelque importance comment nos pères découvrirent tous ces trésors, arrivèrent à une solution aussi élégante et si complète d'un problème très épineux.

Il n'est pas mauvais que l'on consigne au mémoire historique, qu'ils eurent ce succès à cause de leur esprit chrétien, de leur respect pour les principes du droit naturel, leur attachement à l'enseignement de l'Église catholique.

*

* *

Dans un tableau d'ensemble, le R. P. Roy place sous les yeux de son lecteur les deux grands faits de notre histoire : deux siècles de domination française, et presque deux siècles de domination anglaise ; toute l'évolution des modes de gouverner sous ces deux régimes, particulièrement sous le régime anglais ; le dualisme qui complique, depuis 1760, tous nos problèmes politiques ; enfin, comme conséquence, la lutte autour de l'école, prolongement de la famille, et source des meilleures énergies de la race.

Sous la domination française, l'instruction de l'enfant sauvage et du jeune Français n'a pas été négligée. Dès 1615, une première école est ouverte aux jeunes indiens par un franciscain

L'auteur étudie successivement l'instruction populaire, l'enseignement secondaire et spécial, les caractères de l'organisation scolaire sous les Français. Il passe aux années qui suivirent immédiatement la conquête, et nous représente les pénibles combats que livrèrent nos ancêtres pour demeurer français, le ralliement autour du prêtre et de l'église paroissiale.

Le vainqueur afin de réussir l'assimilation de ces vaincus si tenaces, voulut les favoriser d'un cheval de Troie nouveau genre : l'Institution royale. Nos pères refusèrent de se laisser prendre par le cheval de bois des maquignons du temps.

Malgré tout, par le dévouement du clergé, nous avons déjà, au premier temps de l'Union, un grand nombre de collèges classiques et notre enseignement primaire, à ce moment, avait conquis une autonomie paroissiale très heureuse.

Avec la Confédération, cet organisme de l'enseignement populaire se développe et atteint sa dernière étape par la loi de 1875.

Le R. P. Roy étudie plus particulièrement cette dernière partie de l'histoire qui va de l'administration du Dr Meilleur en 1841 jusqu'à nos jours. Nous y voyons d'intéressantes expériences ; que les sornettes de l'instruction gratuite, de l'uniformité des livres, de l'obligation scolaire, de l'école neutre, du ministère de l'instruction publique sont de bien vieilles inventions, et que les cervelles creuses d'aujourd'hui empruntent beaucoup aux cervelles creuses de tous les temps.

*

* *

L'auteur de *La formation du régime scolaire canadien-français* manque de timidité. Il a bien de l'historien l'impartialité, mais il en a aussi l'intelligence courageuse. Et sans aucun respect humain — comme sans virulence, du reste, — il apprécie certains incidents de nos luttes scolaires où l'on voit comment l'Anglo-saxon nous obligea à de dangereuses concessions, à des abandons, par suite du peu d'intransigeance des chefs politiques de la race.

Le lecteur attentif du volume que nous présentons en ce moment aux abonnés de l'*Apôtre* remarquera combien d'embarras les politiciens aient causé aux patriotes et comme ces champignons vénéneux de la politique pratiquent

un curieux patriotisme. C'est une leçon discrète qui se dégage très bien de certains chapitres de *La formation du régime scolaire canadien-français*.

*

* *

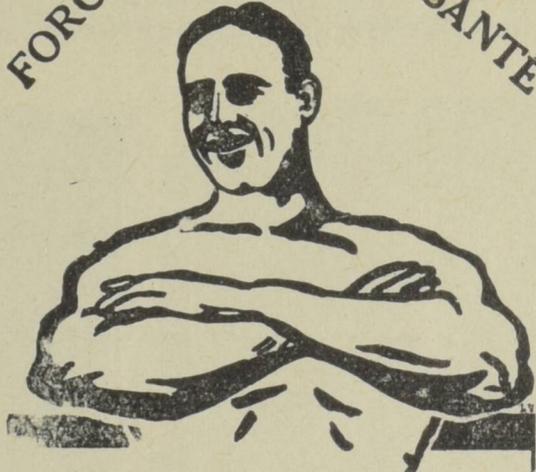
La langue du R. P. Roy ne se recommande que par sa correction assez constante et une simplicité de bon aloi. Il nous semble qu'elle manque de robustesse, de muscles.

Il arrive, même, à l'auteur de commettre des phrases maladroitement, pour ne rien dire de plus. Il écrit à la page 75ème : " Les Canadiens, eux, voulaient bien qu'on les intéressât et qu'on leur fît confiance, mais à la condition *de ne pas les empêcher d'être catholiques et français.*" On peut être plus heureux, à bon compte.

Mais ces défauts légers ne doivent pas éloigner d'un volume aussi utile et bienfaisant des lecteurs sérieux comme ceux de l'*Apôtre*. Nous leur recommandons fortement la lecture du mémoire du R. P. Roy. Cette histoire leur fera respirer l'air très sain de la fierté patriotique.

Ferdinand BÉLANGER.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ



Rapidement obtenues par l'emploi de
ANCHOR WEAKNESS TONIC

Sa composition scientifique en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants et aux personnes débiles et délicates. --- En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Pharmaciens en gros, Dépositaires
W. BRUNET & CIE Limitee
139 rue St-Joseph, Québec

Ephémérides Canadiennes

OCTOBRE

1 — A Québec, s'ouvre le Congrès des Agriculteurs de la Province. Plus de 2,000 délégués y assistent. On y jette les bases d'un nouveau syndicat professionnel catholique, qui sera connu sous le nom de l' " Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec " .

— On fonde à Québec une nouvelle paroisse formée d'un démembrement de celle de Saint-Sauveur. Elle portera le nom canonique de Notre-Dame de Grâce.

— A Ville-Marie, après une longue maladie, décède M. Téléphore Simard, député du Témiscamingue à la Législature de Québec, à l'âge de 61 ans.

2 — D'après un bulletin émis par le ministère de l'immigration, il appert que les Canadiens reviennent des États-Unis au taux d'environ 5,000 par mois.

— On annonce de Montréal la mort de M. le docteur Wilfrid-A. Huguenin, homme d'affaires bien connu, et l'époux de Mme Madeleine Huguenin-Gleason, femme de lettres, directrice de la *Revue Moderne*.

— A Kénogami décède accidentellement Sir William Price, président de la " Price Brothers Co." et directeur de plusieurs autres entreprises commerciales, à l'âge de 57 ans.

3 — On célèbre solennellement dans l'église de Jacques-Cartier, le cinquantième anniver-

saire de l'établissement dans cette église de l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière.

5 — Quatre missionnaires Canadiens français, les RR. Pères Omer Desrochers et Alphonse Métivier, et deux frères convers, les RR. Frères Godefroy et Albéric, tous de la Congrégation de Sainte-Croix, partent de Montréal pour les missions du Bengale Oriental.

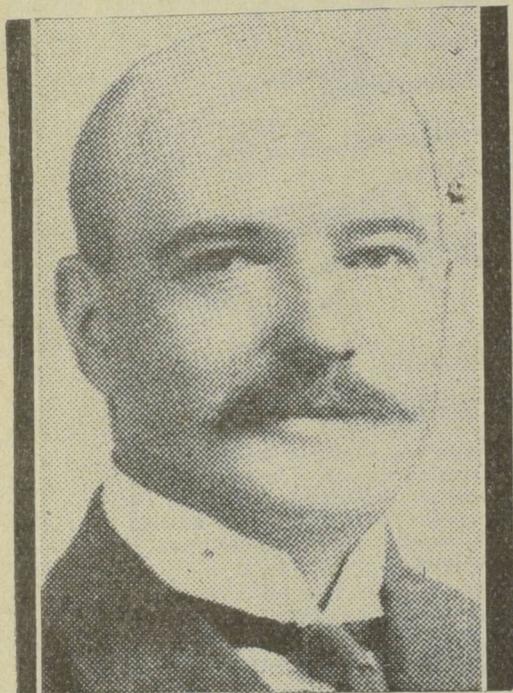
— S. G. Mgr Émard, archevêque d'Ottawa, bénit le nouveau collège séraphique des Capucins en cette dernière ville.

— A Québec décède à l'âge de 75 ans, M. Joseph Vézina, docteur en musique de l'Université Laval, chef d'orchestres et de fanfares, professeur de musique et compositeur remarquable.

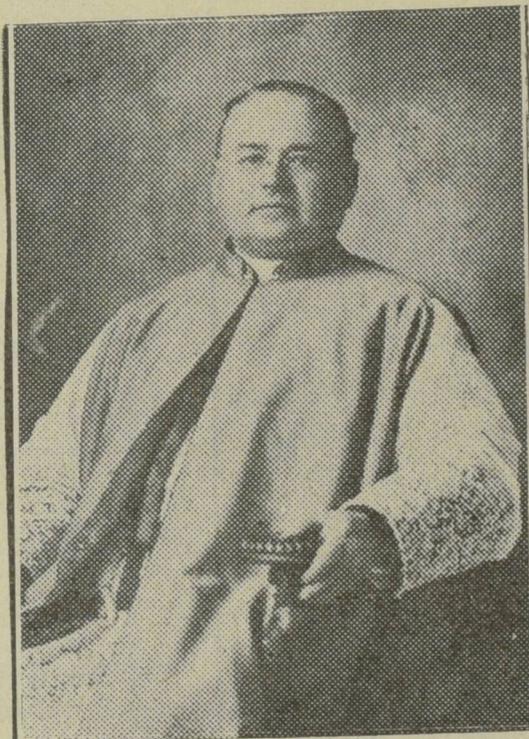
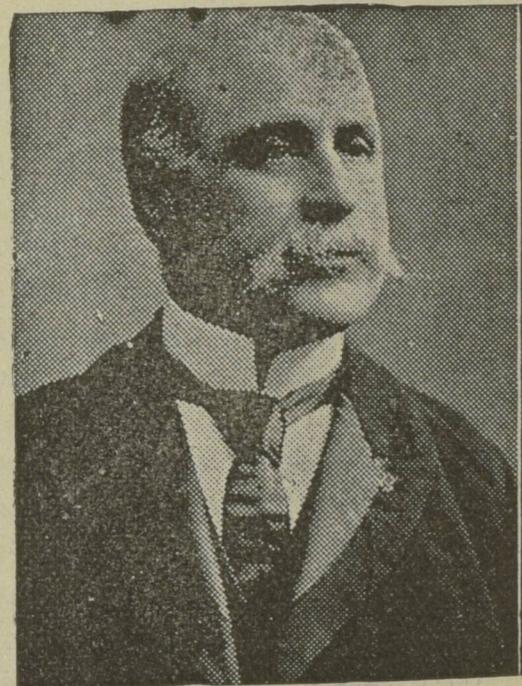
6 — On apprend la mort de Mgr J.-A. Lemieux, curé de Grandes-Fourches, au diocèse de Fargo, dans le Dakota Septentrional. Mgr Lemieux était natif de Saint-Anselme de Dorchester.

— Les autorités provinciales de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée choisissent la ville de Vancouver comme centre de leurs missions en Colombie Britannique.

7 — Au couvent des Franciscains de Montréal décède, à l'âge de 55 ans, le R. Père Berchmans-Marie Mangin, religieux de cette communauté. Il fut, avec feu l'abbé A. Fafard, co-



SIR WILLIAM PRICE

FEU MGR J.-AUG. LEMIEUX, P.D.,
curé de Grandes-Fourches, Dakota Nord

M. JOSEPH VÉZINA

fondateur des petites Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul.

— M. l'abbé Pierre Hébert, ancien recteur de l'Université Laval, qui souffrait depuis trois ans d'une maladie mentale, est trouvé mort sur la grève du Saint-Laurent, près de Saint-Grégoire de Montmorency. L'enquête du coroner n'a pu éclaircir le mystère de cette mort tragique.

9 — A l'âge de 64 ans, décède M. Charles Gauvreau, député fédéral de Témiscouata depuis 1897.

— A la faible majorité de 78 voix, soit 16,498 contre 16,420, la ville de Vancouver se prononce en faveur de la vente de la bière au verre.

— D'après des statistiques fournies par Ottawa, le mois de septembre a vu s'exporter 10,268,027 minots de blé canadien, d'une valeur de \$13,526,023 contre 5,299,527 minots seulement, d'une valeur de \$5,883,468, en septembre 1923.

11 — A Québec, où il était en visite depuis juillet dernier, décède le R. Père Joseph-Pierre Déry, des Pères Blancs d'Afrique, à l'âge de 42 ans. Le Père Déry a été dix-huit ans dans les missions de l'Ouganda.

— M. le maire Samson de Québec déclare dans une lettre publique que la seule route de Québec au Lac Saint-Jean favorable à notre ville est celle qui aurait Saint-Jérôme pour terminus.

— On retrouve dans le Saguenay à cinq milles environ de Kénogami, le corps de Sir William Price. La dépouille de l'infortuné président de la "Price Brothers Co." est inhumée à Kénogami même sur une propriété appartenant à la famille Price.

12 — S. G. Mgr Langlois, auxiliaire de S. Em. le cardinal Bégin, bénit le couvent de

Saint-Georges de Beauce qui a été incendié en janvier 1923 et qui a été reconstruit complètement à l'épreuve du feu.

— S. G. Mgr Gagnon, auxiliaire de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Sherbrooke, préside la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église paroissiale de Disraéli.

13 — M. l'abbé Arthur Maheux, préfet des études au Séminaire de Québec, est élu président de la Société du Parler Français.

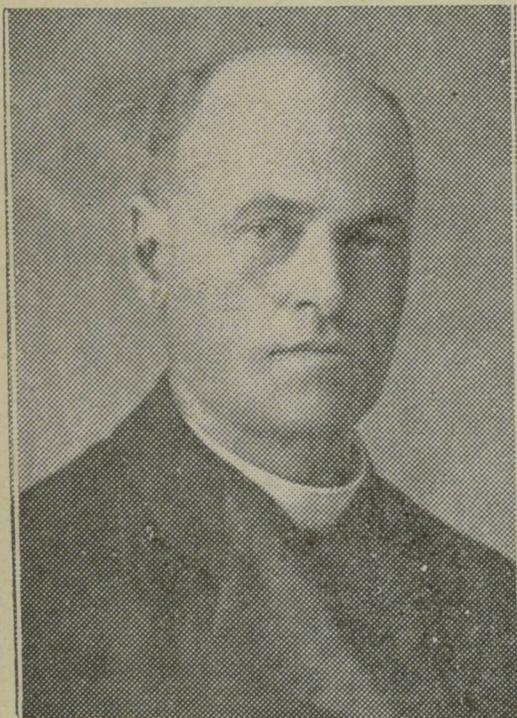
14 — A Plantagenet, Ont., décède M. Robert Hagar, à l'âge de 97 ans. Il était le dernier survivant du premier parlement du Dominion.

19 — S. G. Mgr Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield, bénit le nouveau collège de Beauharnois. Cette nouvelle maison d'éducation, où on recevra des pensionnaires, est dirigée par les Clercs de Saint-Viateur.

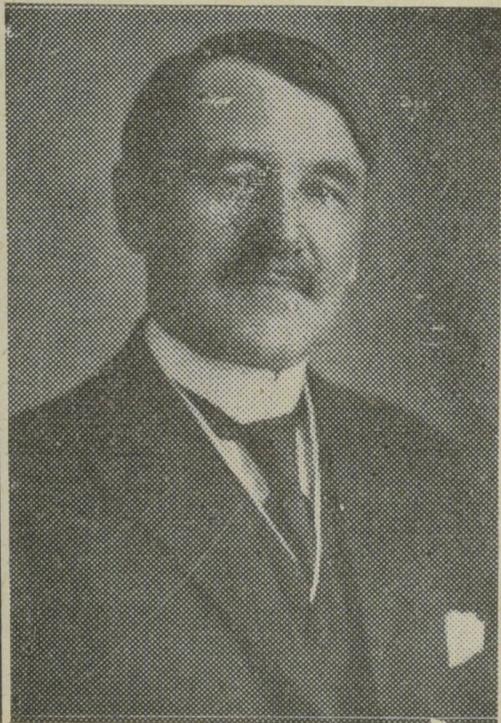
— A son retour de l'ouest canadien, le prince de Galles, voyageant sous le nom de Duc Renfrew, reçoit un accueil enthousiaste à Montréal. A son arrivée à la gare Bonaventure, il est salué par Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux, par le lieutenant-gouverneur de la Province, par l'hon. M. Taschereau, premier ministre, par Son Honneur le maire Duquette, et par plusieurs représentants des autorités militaires.

— A Québec, décède subitement l'hon. Dr P. Pelletier, agent général de la Province de Québec à Londres, à l'âge de 63 ans.

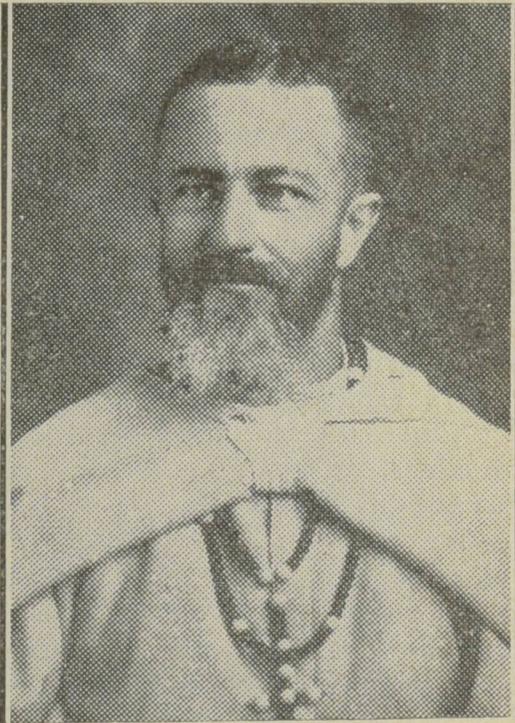
20 — A Saint-Jérôme de Terrebonne a lieu le dévoilement d'un monument érigé à la mémoire du "Curé Labelle", le grand apôtre de la colonisation dans la région des Laurentides. Ce monument est l'uvre de notre sculpteur Alfred Laliberté, de Montréal.



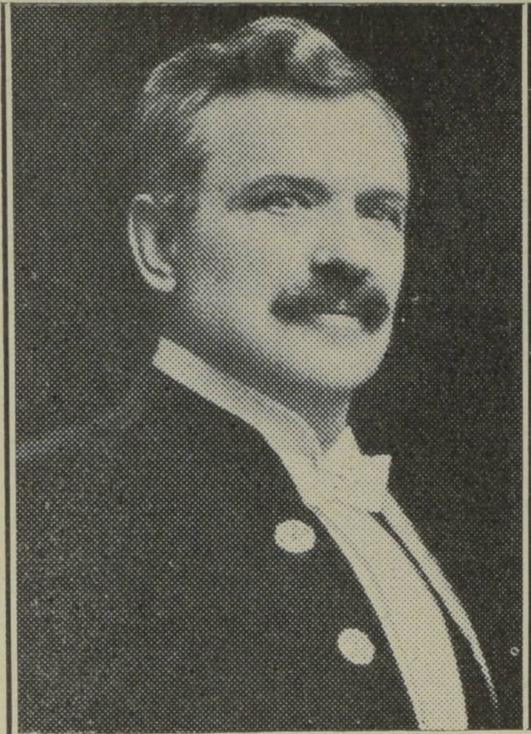
M. L'ABBÉ PIERRE HÉBERT,
ancien recteur de l'Université Laval.



FEU M. CHS. GAUVREAU



FEU LE R. P. DÉRY, des P. B.



FEU L'HON. DR P. PELLETIER

— L'hon. M. W.-Bruno Nantel, un des membres de la Commission fédérale des chemins de fer, dont le terme d'office expire aujourd'hui, prend sa retraite. Son successeur, qui devra être un Canadien français, n'est pas encore désigné.

— Dans une causerie qu'il fait à Toronto, l'honorable sénateur Chs-P. Beaubien présente un éloquent plaidoyer en faveur de l'abolition du néfaste Règlement XVII. Il ajoute : " Ce qui sépare, aujourd'hui, Québec d'Ontario, c'est ce fait que, en cette dernière province, le français est banni d'une partie des écoles."

21 — A Saint-Polycarpe, dont il était curé, décède le chanoine A.-C. Dugas, à l'âge de 66 ans.

22 — S. G. Mgr J.-A. Langlois, auxiliaire de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec, est nommé, par le conseil universitaire de Laval, professeur émérite à la Faculté de Théologie.

23 — A Québec a lieu la " journée diocésaine des œuvres " de l'Action Sociale Catholique. Le matin, il y a messe basse célébrée par S. E. le cardinal Bégin, dans la chapelle des RR. Sœurs Ursulines. Mgr L.-A. Pâquet, V.G., y prononce un éloquent sermon sur la Royauté sociale du Christ. Les deux séances d'études de l'avant-midi et de l'après-midi, de même que la séance publique du soir, se tiennent dans la salle des Promotions de l'Université Laval, sous la présidence de M. l'abbé F. Blanchet, directeur de l'Action Sociale Catholique. On y adopte une supplique adressée à Sa Sainteté le Pape Pie XI, demandant d'inscrire au nombre des solennités liturgiques autorisées, la fête de la Royauté sociale de Jésus-Christ.

— Par plus de 40,000 voix de majorité, la Province d'Ontario se prononce pour le maintien du régime prohibitif de l'alcool et contre le projet de régie par l'État.

24 — Ce matin, à la prison de Bordeaux, Montréal, a lieu l'exécution des quatre bandits, Morel, Séraphini, Frank et Gambino, condamnés à mort pour le meurtre de Henri Cléroux, de la Banque d'Hochelaga. Deux autres condamnés, Valentino et Davis, voient leur sentence de mort commuée en un emprisonnement à vie.

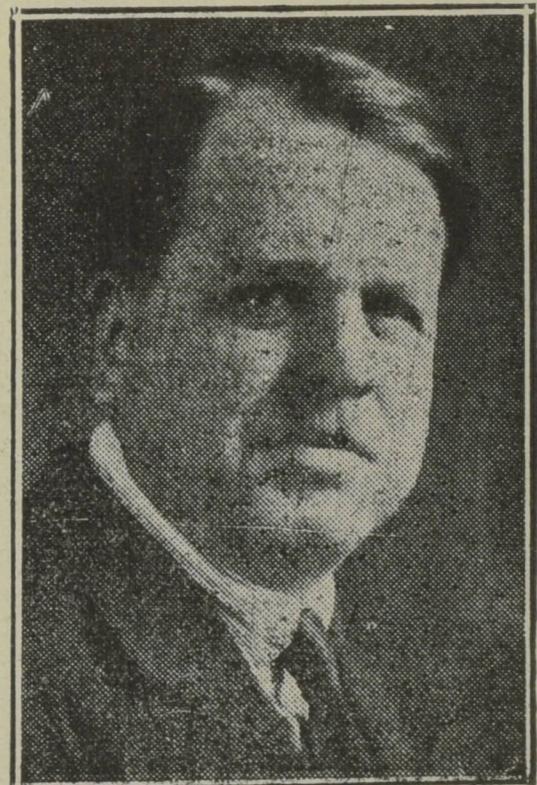
— A l'âge de 60 ans décède M. l'abbé Charles Bertin, curé de Saint-Isidore de Laverlochère, au diocèse de Haileybury. Le défunt était français d'origine et a été autrefois supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé de St-Ignace de Nominigüe.

— L'église de Hawkesbury est détruite de fond en comble par un incendie.

26 — A Québec a lieu la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Association des Zouaves de notre ville. C'est en effet en octobre 1899, que le Colonel C.-E. Rouleau jetait les bases de cette Association, dont il est encore aujourd'hui le commandant vénéré.

27 — Le grand ténor canadien, Rodolphe Plamondon, avec son élève, M. Ulysse Paquin, une basse chantante, donne un concert à Québec, à la salle du Château Frontenac.

— Conformément au décret récemment rendu par la Commission des chemins de fer canadiens, l'entente dite de la Passe au Nid de Corbeau, en ce qui concerne le tarif du transport par voie ferrée, dans l'Ouest canadien, prend fin aujourd'hui.

M. RODOLPHE PLAMONDON,
le célèbre ténor canadien.

d'hui. Les taux reprennent le niveau où ils étaient au moment de la conclusion de cet accord.

28 — M. Damase Potvin, journaliste de Québec, est nommé représentant, pour notre district, de la Société des Gens de Lettres de France et de la Société des Auteurs Dramatiques. Il remplace M. J.-Félix Dumontier, démissionnaire.

29 — On annonce la fusion de deux banques canadiennes : la Banque de Montréal et la Banque Molson. A la suite de cette fusion, la Banque de Montréal disposera d'un actif de près de 750 millions de piastres.

30 — D'après M. Wilson, président du cartel du blé, en Saskatchewan, la récolte de cette céréale, dans l'Ouest canadien, va rester inférieure au chiffre de 300,000,000 de minots qu'on prédisait pour elle, en certains quartiers.

— Au dire de l'hon. M. Caron, notre ministre provincial d'Agriculture, la récolte, cette année, en Province de Québec, est la plus abondante que nous aurions connue depuis vingt ans.

31 — Après avoir délibéré quatre heures, le petit jury rend un verdict de non-culpabilité dans le procès de l'abbé A. Delorme, accusé d'avoir tué son frère Raoul, le six janvier 1922. C'était le troisième procès que subissait l'accusé, qui est immédiatement remis en liberté.

CONTE ORIENTAL

Un Arabe s'aperçut un jour qu'on lui avait dérobé une pièce d'or et une centaine d'écus.

Il soupçonnait quelqu'un de sa maison d'être le voleur ; mais il ne pouvait arriver à découvrir le coupable.

Après avoir bien réfléchi, il réunit ses domestiques et leur dit :

“ Ce soir, avant d'aller vous reposer, vous viendrez ici pour subir le jugement de la chèvre !

Il ajouta que cette bête était une chèvre merveilleuse, et que, lorsqu'un voleur lui passait la main sur le dos, il avait la main aussitôt entièrement noire.

Le soir venu, la chèvre fut attachée dans une chambre obscure ; au préalable, le maître de la maison avait eu soin de lui noircir le dos en secret.

Tous les domestiques durent subir l'épreuve à tour de rôle.

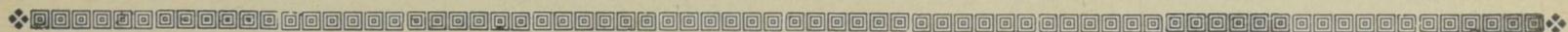
Le maître était debout à quelques pas de la porte et il se faisait montrer immédiatement les mains de ceux qui sortaient.

Tous étaient effrayés en voyant leurs mains noircies. Il n'y en eut qu'un seul qui sortit montrant avec orgueil sa main absolument blanche.

Aussitôt le maître lui dit :

“ Tu es le voleur, parce que tu n'as pas osé toucher le dos de l'animal.”

Voilà comment le voleur fut découvert.



CHAPELLE DE LA VISITATION et CHASSE DE SAINTE MARGUERITE MARIE,
à Paray-le-Monial, France.

Gauserie scientifique

LA MACHINE HUMAINE

SES DÉTRAQUEMENTS

POURQUOI EST-ON SOURD ?

PARCE que les vibrations sonores n'arrivent pas au cerveau tout simplement. Nous avons étudié le mois passé le mécanisme de l'entendement.

Après avoir rappelé brièvement ce que c'est que le son, et la façon dont il se propage, nous avons donné une description sommaire de l'appareil qui permet à l'homme de le percevoir.

Mais cet appareil ne fonctionne pas toujours normalement. Il peut même ne pas fonctionner du tout. C'est la surdité à ses divers degrés; elle va de la dureté plus ou moins accentuée de l'oreille jusqu'à l'abolition absolue de l'audition. Cette infirmité est malheureusement fréquente.

*

* *

Voyons à quoi elle tient, et pourquoi on la rencontre plus souvent dans des climats comme le nôtre.

Nous avons vu que le son arrive à l'oreille par le conduit auditif, qu'il fait vibrer le tympan, lequel transmet cette vibration, par une chaîne osseuse, la chaîne des osselets, jusqu'à l'oreille interne où le cerveau la perçoit.

Si l'un ou l'autre de ces organes fait défaut, l'ouïe est plus ou moins affaiblie, ou tout à fait perdue.

Prenons d'abord le pavillon de l'oreille, l'entonnoir chargé de recueillir le plus de vibrations possibles.

Plus il est développé, et plus il recueille de vibrations. Et plus il recueille de vibrations, plus l'ouïe est fine.

Les animaux, qui entendent si facilement, et des sons qui nous paraissent imperceptibles, ont sur nous l'avantage d'avoir d'immenses pavillons d'oreille.

Donc un homme saisira d'autant mieux les sons que les pavillons de ses oreilles seront plus développés.— Consolez-vous porteurs de grandes oreilles.— Mais si on retranche le pavillon; autrement dit, si on coupe les oreilles, les sons sont recueillis plus difficilement, l'ouïe est moins parfaite. Cette cause d'affaiblissement de l'ouïe, on le sait, est très rare.

*

* *

Celle de l'obstruction du conduit auditif, l'est moins. Mais elle est loin d'être aussi fréquente qu'on est porté à le croire.

De toute évidence, si le conduit est rétréci, il y passe moins de vibrations. S'il est complètement obstrué, il n'en passe pas du tout. Or, quelles sont les causes de rétrécissement du conduit auditif ou de son obstruction ?

Les tumeurs d'abord, fut-ce un simple furoncle qui, à part la violente douleur qu'il provoque, obstrue le conduit. Puis il y a les inflammations, plus sournoises lorsque chroniques, et qui rétrécissent le conduit en épaississant les parois. Le vulgaire eczéma, par exemple, envahit très fréquemment les conduits auditifs; il y provoque une exsudation qui les rétrécit, et s'étend assez souvent jusqu'au tympan qu'il épaissit, le rendant ainsi moins sensible aux vibrations. Méfions-nous donc de l'eczéma du conduit. Il y a aussi d'autres inflammations plus ou moins banales qui augmentent les sécrétions du conduit: le cérumen, la *cire* comme on l'appelle d'ordinaire. Ce cérumen peut s'agglomérer jusqu'à devenir un bouchon compact qui arrête au passage toutes les vibrations venant de ce côté.

Enfin, le tympan lui-même peut être malade. Il peut être le siège d'une inflammation qui l'épaissit, ou d'un abcès qui finit par le perforer. La perforation du tympan, ou sa disparition complète, est un événement qui compromet gravement l'ouïe.

J'en resterai là pour aujourd'hui, car il y a beaucoup à dire sur les autres causes de surdité, les plus fréquentes et les plus importantes qui nous restent à voir.

Bornons-nous à rappeler les précautions élémentaires à prendre pour maintenir l'oreille externe en bon état ; car la surdité peut provenir de l'oreille externe, de l'oreille moyenne ou de l'oreille interne. Elle est plus grave s'il s'agit de l'oreille interne que de l'oreille moyenne ; plus grave s'il s'agit de l'oreille moyenne que de l'oreille externe. C'est donc cette dernière qui est la moins grave.

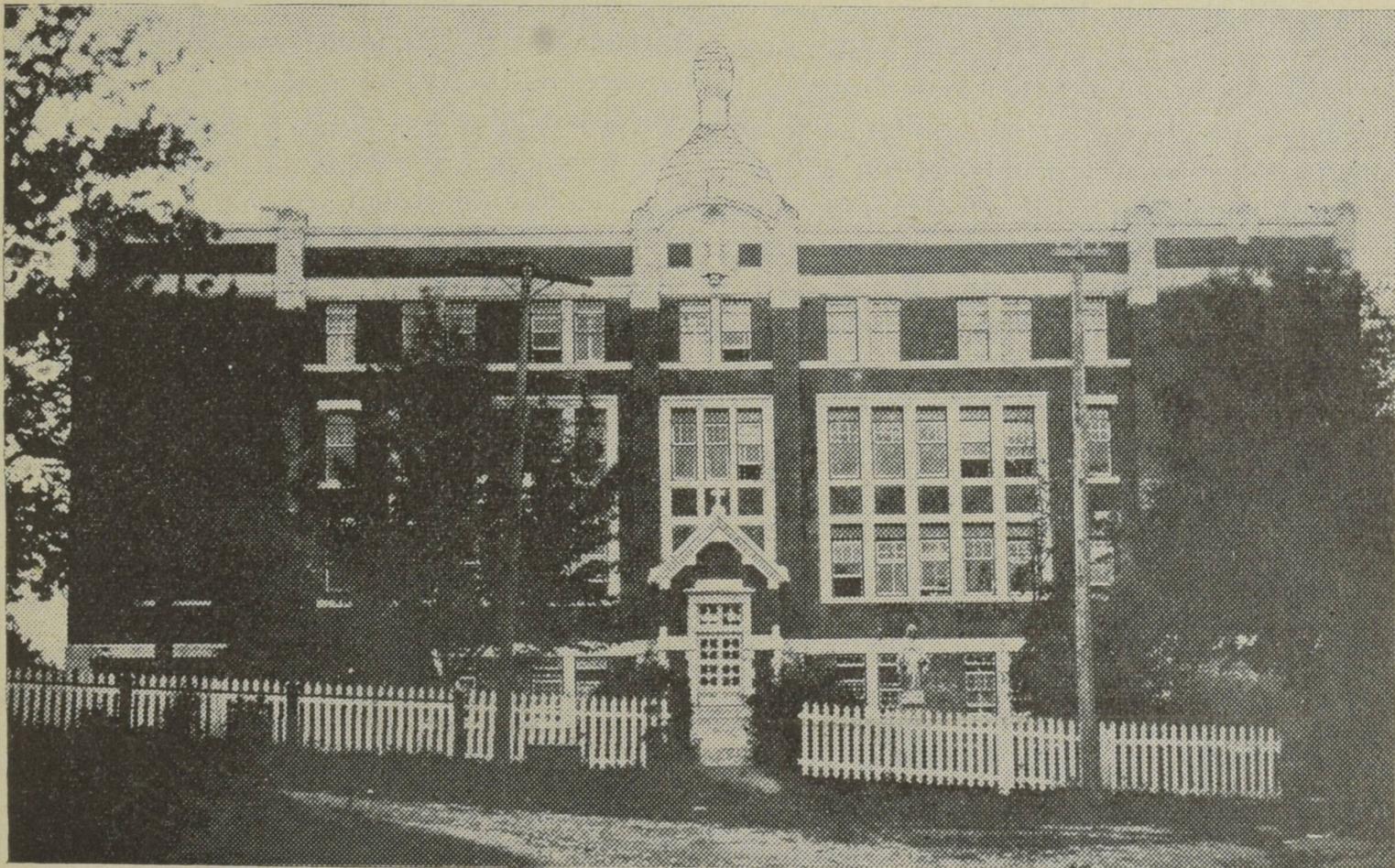
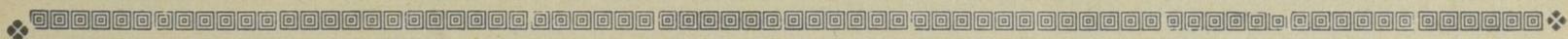
La première précaution est de veiller sur ses oreilles— nous voulons dire sur ses pavillons d'oreille,— On y veille d'ailleurs d'assez près, non pas tant par crainte de la surdité que par raison esthétique. Un homme sans oreilles peut avoir une laideur originale, mais il est laid tout de même, et le reste, car il n'a pas comme les femmes la ressource de voiler son infirmité, sous des touffes plus ou moins ébouriffées de cheveux.

Quant au conduit auditif, le premier soin est de n'y pas introduire de corps étrangers qui puissent l'obstruer ou le blesser. Plusieurs enfants ont cette manie de se fourrer dans les oreilles tout de qui leur tombe sous la main. Il faut les surveiller pour les en empêcher. Et s'ils échappent à notre surveillance, ne pas augmenter le mal en essayant d'enlever soi-même le corps étranger. C'est le plus souvent une tâche délicate, surtout s'il s'agit d'un pois ou d'une fève dont le volume augmente rapidement par l'effet de la chaleur et de l'humidité. Il vaut mieux recourir alors à un homme de l'art.

Lors des démangeaisons, si fréquentes dans le conduit auditif, il faut aussi éviter de céder à la tentation de se gratter avec un instrument trop aigu ou non stérilisé. On peut en effet blesser la paroi et l'infecter. On peut aussi blesser le tympan et l'infecter.

Et l'on voit tout de suite l'inconvénient. Ne courons donc pas de risques. Même pour les affections de l'oreille externe, qui sont les plus simples et les plus bénignes, ne commettons point d'imprudences.

LE VIEUX DOCTEUR.



LE COUVENT DE SAINT-GEORGES DE BEAUCE

RADIO

LES CIRCUITS

(Deuxième article)

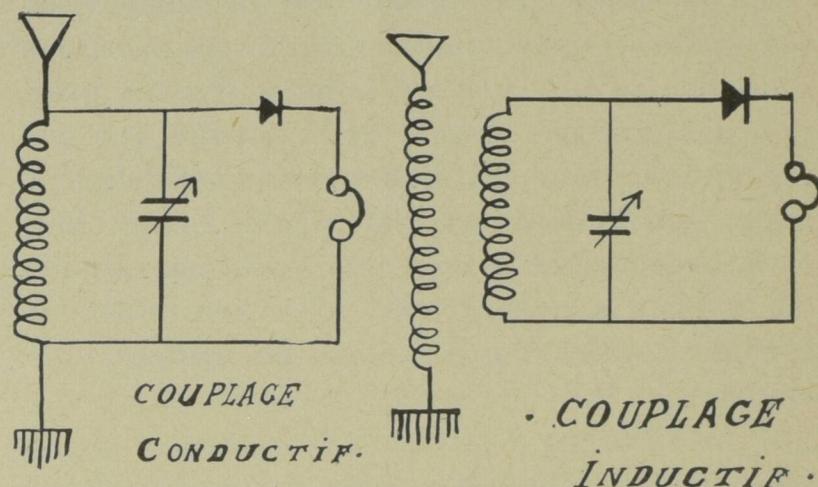
DANS un article précédent nous avons traité du couplage direct ou conductif du circuit primaire au circuit secondaire. Le couplage de ces deux circuits peut encore se faire d'une façon indirecte ou inductive. Disons un mot de ce dernier mode de couplage.

Le couplage est inductif lorsque le primaire (ou encore le circuit de l'antenne) est constitué par une bobine spéciale, et le secondaire (ou encore le circuit du détecteur) est constitué par une autre bobine ; ces deux bobines primaire et secondaire étant en relation inductive. On sait que deux bobines sont en relation inductive lorsqu'elles sont toutes deux placées à proximité, en position parallèle, et qu'elles sont enroulées dans le même sens. Le courant qui circule dans une de ces bobines induit un courant dans la seconde à la condition que ce premier courant soit alternatif ou au moins pulsatif. Le courant induit est d'autant plus élevé que le courant primaire est plus fort et que le couplage entre les deux bobines est plus serré. Le voltage du courant augmente en proportion du nombre de tours du secondaire comparé au nombre de tours du primaire. Par exemple le courant induit dans un secondaire dont l'enroulement égale trois fois celui du primaire a un voltage plus élevé que s'il n'avait que deux fois le nombre de tours du primaire. La vignette ci-dessous représente le couplage direct et le couplage inductif entre l'antenne et le détecteur ou encore entre le primaire et le secondaire.

Les appareils récepteurs peuvent être montés (et en pratique ils le sont), soit avec un couplage direct soit avec un couplage inductif. Les premiers sont appelés : appareils à circuit simple, le seconds : appareils à deux circuits. Pourquoi

ces différentes méthodes, et quelle est, en pratique, la meilleure ?

Ceux qui suivent les revues savent combien cette question est discutée. Dans les deux camps il y a des adversaires acharnés qui



extollent les mérites relatifs de leur circuit favori. Il y a quelques points cependant qui semblent généralement admis par les plus modérés, les voici en quelques mots. Le circuit simple est plus fort, plus sensible, plus facile, moins coûteux que le circuit double. De son côté, le double circuit est plus sélectif, plus net que le circuit simple. De sorte que dans les milieux congestionnés, où il y a beaucoup

RADIO

Spécialités : pièces détachées pour RECEPTEURS
LES PRIX LES PLUS BAS DU MARCHÉ.

Radiophones "DE FOREST"

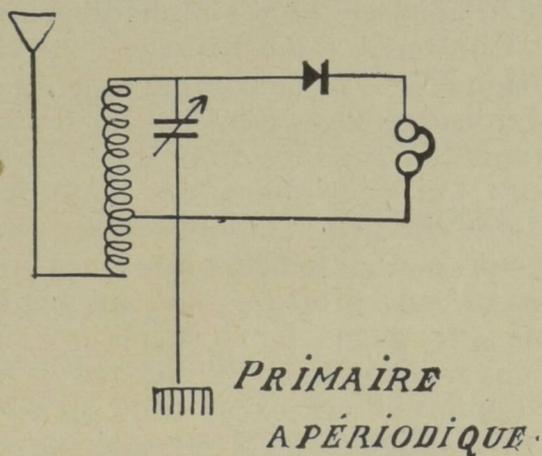
DE \$41.00 A \$500.00.

Catalogue sur demande.

E. Robitaille
ENR.

320, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

d'interférence et d'induction locale, comme dans les villes, surtout celles où il y a plusieurs postes de transmission, le circuit double semble avoir l'avantage jusqu'à un certain point. Mais dans les milieux où il y a peu d'interférence, le circuit simple est préférable. En tout cas cette question peut être tranchée facilement en adaptant un commutateur qui peut changer le circuit double en circuit simple. Depuis quelque



temps on a trouvé un moyen nouveau qui est un compromis entre les deux circuits : c'est le circuit apériodique.

Dans ce circuit le primaire est constitué par quelques tours de fil couplé conductivement au secondaire. De cette façon les complications du circuit double avec son contrôle de couplage et ses deux curseurs sont disparus. De plus le faible couplage d'un primaire très court donne la sélectivité, enfin le couplage direct entre le primaire et le secondaire donne le volume et la sensibilité du circuit simple. C'est sur ce principe que sont basés les circuits de Reinhart et de Haynes.

En pratique ces circuits ne réalisent leurs promesses qu'en partie, et il arrive très souvent qu'ils font des récepteurs très critiques mais non pas toujours très sélectifs. Il y a une différence entre un appareil critique et un appareil sélectif. Un appareil est critique lorsque le moindre mouvement d'un contrôle fait disparaître l'ajustement ; il est sélectif, lorsqu'il fait disparaître facilement l'interférence causée par les postes de longueurs et d'ondes voisines. Nous ne voulons pas laisser entendre que le circuit apériodique n'a pas de sélectivité, nous voulons seulement dire qu'il n'est pas aussi

Westinghouse

RADIO DE LUXE

Tous les derniers modèles

UN GRAND ASSORTIMENT DE
Batteries, Tubes, Haut-Parleurs,
Etc., Etc.

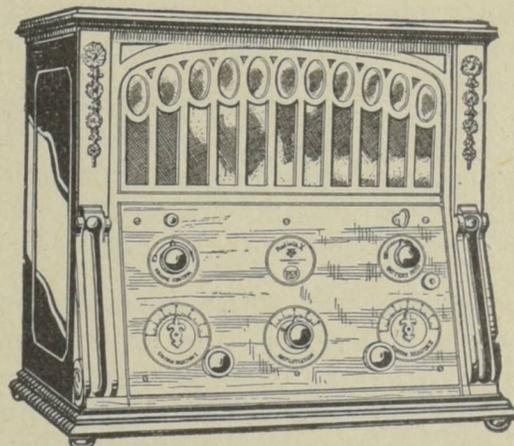
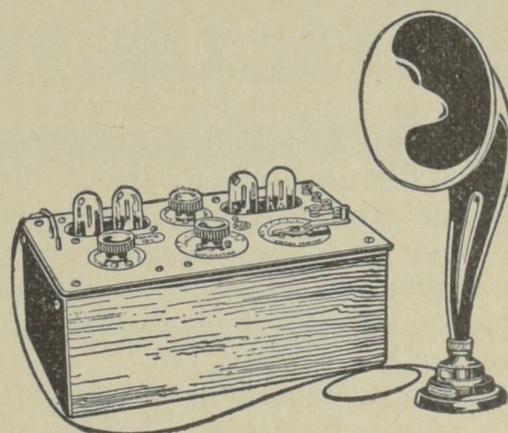
POURQUOI n'installez - vous pas votre
appareil aujourd'hui,

et réjouir les soirées d'hiver en écoutant les concerts qui vous seront envoyés de toutes les grandes villes?

Demandez notre catalogue nouveau "Radiolis".

MECHANICS SUPPLY COMPANY Ltd

80-90, St-Paul, QUEBEC



sélectif qu'il semble l'être à première vue par son accord critique.

Le grand défaut, à notre sens, du circuit apériodique : c'est son circuit d'antenne qui n'est pas en résonance avec le secondaire. La théorie et la pratique démontre que l'on a un maximum de rendement lorsque le primaire et le secondaire sont en exacte résonance. Or le circuit apériodique n'est d'après les explications qu'on nous donne, en résonance avec aucun poste ; l'antenne dans ce cas ne servirait que comme agent collecteur des ondes.

Il en résulte théoriquement du moins, une perte notable. Nous avons dit : théoriquement, parce que, en pratique, l'antenne syntonisée apporte des bruits parasites qui affectent grandement le rendement. Il semble préférable, donc, d'utiliser l'antenne apériodique qui donne moins que l'antenne syntonisée, mais qui d'un autre côté donne beaucoup mieux.

LS-M. BOLPUC, ptre.

Nous et nos domestique

Ils vivent à côté de nous. Ils participent à notre existence. Quelquefois, ils vieillissent à notre service. Et nous ne nous préoccupons pas beaucoup d'eux. Quand nous leur avons payé leurs gages et donné leurs étrennes, nous nous jugeons quittes. Ce qu'ils pensent ne nous intéresse guère. Beaucoup leur parlent durement, ou les regardent comme des ennemis naturels, dont il faut bien s'accommoder parce qu'ils sont indispensables. Et souvent on entend s'écrier :

— Que sont devenus les domestiques du bon vieux temps ! . . .

Si jadis il y avait de bons domestiques, il y en avait déjà de mauvais et d'infidèles. A preuve les jolis propos d'une vieille cuisinière, cueillis dans je ne sais quelle comédie du siècle dernier :

*Tâchez de rencontrer un honnête boucher
Qui, vendant à la main ou vendant à la livre,
Outre le droit commun, donne le sou pour livre ;
Sur chaque fournisseur, il vous revient un droit ;
Rôtisseur, épicier, chandelier, tout vous doit . . .*

S'il est piquant de constater que nos ancêtres furent aussi mal servis que nous-mêmes, il est utile de savoir pour quelles raisons nous avons tant à nous plaindre de nos serviteurs. C'est légèreté dans la manière d'engager les domestiques, de leur délivrer des certificats, de les congédier ; complaisance des fournisseurs ; tolérance des maîtres qui, par amour de la paix, supportent les valse quasi-régulières de " l'anse

du panier ", etc. Le domestique se trouve ainsi comme enveloppé de corruption. Quelque bon qu'il puisse être de nature, il se gâte fatalement. " Envoyez à la halle une jeune domestique honnête et candide, s'il vous en est arrivé une, de fraîche date, de la province : qu'elle s'avise de mettre de la ténacité dans la discussion des prix, pour économiser les deniers de son maître, on lui répond, à sa grande surprise, qu'on lui laissera bien la marchandise à tel prix, pourvu qu'elle la compte près du double à celui qui l'envoie, sous peine de passer pour un gâtemétier et d'accuser une simplicité par trop grossière. Comment donc résister à ce torrent de corruption ? " — Il y a comme cela des escroqueries permises, réglées par l'usage, dont beaucoup d'honnêtes gens se font complices : les fournisseurs qui pratiquent ces combinaisons ne croient pas mal faire ; les cuisinières sont très parfaitement convaincues que leurs petites rapines sont un droit, — une augmentation légitime de leurs gages. Et tout cela fait un bon sujet de conversation pour les ménagères économes, qui déplorent ces excès tout en s'y soumettant et s'affligent qu'il en soit ainsi sans chercher aucun remède.

Les maîtres, en somme, sont responsables de leurs domestiques. Ils peuvent beaucoup pour eux, — par la manière dont ils les traitent, dont ils maintiennent ou développent en eux le sentiment de la dignité, dont ils leur marquent l'estime qu'ils ont pour eux. Ils peuvent, — et c'est le meilleur ou le seul moyen qu'ils aient de les améliorer, — entreprendre leur éducation morale ; mais il y faut quelque effort, — et c'est bien difficile. Nous n'aimons point à nous surveiller devant ceux qui nous servent ; nous ne voyons pas de quel œil ils nous observent, ni qu'ils sont prêts, s'ils nous voient faibles, à tomber dans de pires faiblesses. De plus, ils nous est commode de les considérer comme des êtres d'une autre espèce, qui n'ont aucune attache avec nous : nous les prenons et les quittons sans plus de souci que ces objets que les grands magasins vendent et reprennent aux caprices de leurs clientes ; les bureaux de placement en ont toujours en réserve, nous sommes sûrs de n'en jamais manquer, et, après tout, nous n'en demandons pas davantage. Mais les temps ont changé et ils manquent à la fin.

Ed. ROD.

On discute dans un salon de ressemblance entre parents et enfants.

" Qu'on ne me parle pas, dit quelqu'un, d'hérédité en fait de ressemblance ! J'ai connu un collégien dont les parents étaient laids, mais laids à faire peur . . . En bien ! il a obtenu le premier prix de physique ! . . . "

FEMINA

A ceux qui veillent

Novembre est revenu... c'est le mois du souvenir, de la prière, des regrets avivés et des pleurs.

Ceux qui restent évoquent douloureusement les disparus et leurs regards voilés de larmes revoient les traits chéris, les yeux aimés idéalisés par l'absence et qui semblent si beaux !

Accablée par l'épreuve, meurtrie par ce brisement des liens les plus chers, l'âme chrétienne peut être inconsolée mais non désespérée ; elle pleure mais non comme ceux qui n'ont plus d'espérance, elle souffre mais avec la certitude de revoir un jour ceux qui causent sa douleur. La Foi verse sur nos deuils les rayons bienfaisants des espoirs célestes.

Au Moyen-Age, le veilleur des morts parcourait les rues des cités en criant : " Gens qui veillez, priez pour les trépassés ! "

Ils veillent certes, ceux que la douleur a visités, ceux qui ont dû fermer les yeux à des êtres chers, ils veillent et souvent ils ne peuvent plus trouver de repos, tout croule autour d'eux et seule l'Espérance chrétienne sait se frayer un chemin jusqu'à cette douleur muette.

Ils veillent ceux qu'un deuil cruel a frappés au cœur, ils veillent et ils pleurent !!

Ah ! que leur veille ne soit pas stérile, qu'ils sachent transformer leur souffrance et leurs larmes en mérites généreux, en rosée féconde. Malgré la mort qui sépare, que les âmes ne cessent pas d'être unies, que les âmes parties pour l'Au-delà, implorant peut-être l'aumône de la prière, l'aumône de l'amour et de la pitié, la reçoivent abondante et pieuse, sincère et cordiale.

Et maintenant qu'ils ne sont plus là, ceux que nous aimions bien, comme nous voudrions multiplier à leur égard les prévenances et les attentions ! Comme le remords vient vite nous dire ce que nous aurions dû faire de plus pour

eux ! Comme on regrette ces négligences, ces petits travers, ces choses minimes qui données de meilleur cœur ou d'une manière plus cordiale auraient prouvé mieux notre amitié, notre sympathie ! Dans quelle lumière on voit mieux ce qu'on aurait dû faire, ce qu'on ferait maintenant si volontiers !

Le dévouement de la prière fervente, le don du souvenir pieux qui multiplie les mérites en faveur de ces âmes souffrantes, est la meilleure réparation susceptible de compenser et de calmer les regrets de ceux qui veillent. Ces regrets n'ont pas le plus souvent leur raison d'être, mais ils existent toujours lorsque la mort nous sépare de ceux qui nous aimons le mieux.

JEANNE LEFRANC.

BOITE AUX LETTRES

VIOLETTE DE L'IMMACULÉE.— Je vous lis toujours avec une grande joie, cela me fait plaisir de vous savoir fidèle, si la dernière réponse vous a paru un peu courte, n'en soyez pas fâchée, c'est... une invitation à revenir...

Le divin Maître veut sans doute vous éprouver en ne vous laissant pas au poste que vous aviez choisi en septembre, soyez certaine, petite amie que sa Volonté à Lui est la meilleure ligne de conduite à suivre. Entre ses mains divines nous serons à l'abri et si ces mains bénies nous broient et nous brisent, ce sera la souffrance mais la souffrance avec Lui n'est-elle pas le bonheur?... Je dis à Madeleine dans " la Petite Poste " que vous seriez heureuse de la connaître plus intimement. A bientôt.

MARTHA.— De vous savoir une de nos fidèles amies, je suis heureuse et j'espère vous compter toujours comme telle... L'avenir prouvera...

Avez-vous lu " la Vieille Fille " de Pierre l'Ermite ? si non, lisez-le vite et votre petite vie qui vous paraît terne et sans but redevien-

dra toute désireuse de se faire toute à tous, de semer le bien tout autour de vous.

FERNANDE.— Vous êtes de ces amies qui défendent et aident, il n'y a que les inutiles et les insignifiantes qui ne sont pas critiqués et nous n'avons pas assez d'humilité pour nous caser dans cette catégorie n'est-ce pas? alors, allons droit notre chemin et laissons passer!!

SUZANNE.— Ceux qui aiment vraiment sont toujours un peu jaloux et vous n'avez pas à vous étonner de l'incident que vous me racontez. Seulement soyez bien gentille afin de réparer tous les petits ennuis qui sont survenus et... revenez au Femina avec l'amie... un peu jalouse... vous serez toutes deux les bienvenues.

ALICE L.— Vous rendriez service à l'Apôtre en lui envoyant votre nom et votre adresse afin que l'administration puisse vous créditer le montant de votre abonnement, que vous lui aviez envoyé en même temps que votre article "Pour Elle" qui a paru le mois dernier.

MADELEINE.— Je regrette de ne pouvoir vous dire que quelques mots; au prochain courrier, je serai à vous plus longuement.

JEANNE LE FRANC.

PETITE POSTE

Violette de l'Immaculée remercie vivement Madeleine de la sympathie spontanée et si bonne qu'elle a bien voulu lui témoigner dans son deuil récent; elle désire faire plus ample connaissance avec cette amie nouvelle... si Madeleine accepte, elle voudra bien en dire un mot par la "Petite Poste".

Thérèse, tout anxieuse, aimerait à savoir si Alice de Valcourt est toujours des nôtres?... Notre petite amie demeurera-t-elle dans son incertitude pendant de longs jours encore?...

MADELEINE À THÉRÈSE.— Je vous tends la main et vous bonjoure amicalement. Si vous le voulez bien nous causerons au joli coin ensoleillé de "Femina", cela vous plaît-il? venez vite me le dire.

MADELEINE À GABRIELLE.— Vous plairait-il de venir me parler plus longuement des petites âmes que vous aimez tant? Votre tâche est si belle et il y a tant de bien à faire rayonner tout autour de vous parmi votre monde d'adolescents; je vous attends, petite amis inconnue.

Adresser toute correspondance concernant la "Petite Poste" et la "Boîte aux Lettres" à Jeanne Le Franc, "l'Apôtre," Québec.

LA CUISINE

MANIÈRE DE FAIRE UN ROUX

I. Mettre un morceau de beurre ou de graisse, dans une casserole ou une poêle bien propre, sur un feu très doux.

II. Quand la graisse est simplement fondue, ajouter un poids égal de farine.

III. Remuer constamment et lentement avec une cuillère de bois en touchant le fond de la poêle, afin qu'elle ne s'attache pas au fond. Si on retire la casserole du feu aussitôt que la pâte est bien liée, et avant qu'elle soit colorée, on a un roux blanc; si on laisse cuire jusqu'à ce que la farine ait une teinte dorée, on a un roux blond; et si on prolonge la cuisson jusqu'à couleur foncée, on a un roux brun.

Liaison.— La liaison est une préparation qui a pour but de rendre les sauces onctueuses, épaisses et savoureuses, en amalgamant de façon parfaite tous les composés de l'assaisonnement et en les fondant pour ainsi dire en un goût nouveau.

On lie les sauces à la farine et au beurre, à la fécule de maïzena, de sagou, de tapioca, à l'œuf et à la crème, au beurre et à la crème, au sang. Les féculs lient quatre fois plus que les farines; il en faut moins, par conséquent les sauces sont plus délicates.

La liaison à l'œuf s'emploie principalement pour les potages, les viandes légères telles que la volaille, le veau et l'agneau; la liaison à l'œuf et à la crème est réservée pour les légumes délicats, la liaison à la farine est réservée pour les ragoûts.

MANIÈRE DE FAIRE UNE LIAISON A L'ŒUF

Les liaisons au jaune d'œuf demandent de l'attention, car elles sont sujettes à tourner.

Pour que la liaison s'incorpore bien à la sauce, il faut qu'elle ait à peu près la même épaisseur.

I. Casser les œufs avec précaution de manière à séparer les jaunes des blancs; un jaune d'œuf par chopine de sauce.

II. Délayer les jaunes avec un peu de liquide de la cuisson, ou avec un peu de lait ou d'eau, selon le cas.

III. Remuer le mélange jusqu'à ce qu'il soit parfait; tirer la sauce hors du feu.

IV. Verser peu à peu la liaison en remuant toujours; une fois la liaison bien incorporée à la sauce, remettre la casserole sur le feu.

V. Remuer autour et au fond de la casserole de manière à empêcher la sauce de bouillir, car elle tournerait; lorsqu'elle est arrivée à la consistance désirée, retirer du feu immédiatement.

On appelle liaison au beurre, la portion de beurre qu'on ajoute aux potages, aux légumes

et aux sauces lorsqu'on les retire du feu au moment de servir. Si on remettait le potage sur le feu, par exemple, il perdrait totalement le goût du beurre ajouté en dernier lieu.

Condiments.— Les condiments les plus employés en cuisine sont : le sel, le poivre, les quatre épices, les oignons, l'ail, le thym, le laurier, l'échalotte, le persil, le cerfeuil, la ciboule, la girofle, le piment, la muscade, la cannelle, la tomate, les carottes, les champignons, etc. On peut inventer des sauces à plaisir.

(*La cuisine à l'école primaire.*)

UN VAINCU DE L'ÉVANGILE

M. le chanoine Weber raconte ce trait :
 " Citerai-je un fait personnel ? . . . J'ai un ami, esprit délicat et très cultivé, âme élevée, sincère et loyale, mais alors, comme tant d'autres, n'ayant plus qu'un très vague souvenir de Notre-Seigneur et de sa doctrine.

Cet ami m'arrive, un soir que je mettais la dernière main au livre des *Quatre Evangiles en un seul*.

— Quel est donc ce travail ? demande-t-il.

En deux mots, je le lui explique . . . Puis, sans transition, je le prie de me rendre un grand service : ce serait de revoir mon manuscrit au point de vue littéraire. Un peu décontenancé, il accepte pourtant, avec cette réflexion :

— Je ne sais pas ce que c'est que l'Évangile ; eh bien ! ce sera pour moi une occasion mer-

veilleuse de faire connaissance avec ce livre dont tout le monde parle et que personne ne lit.

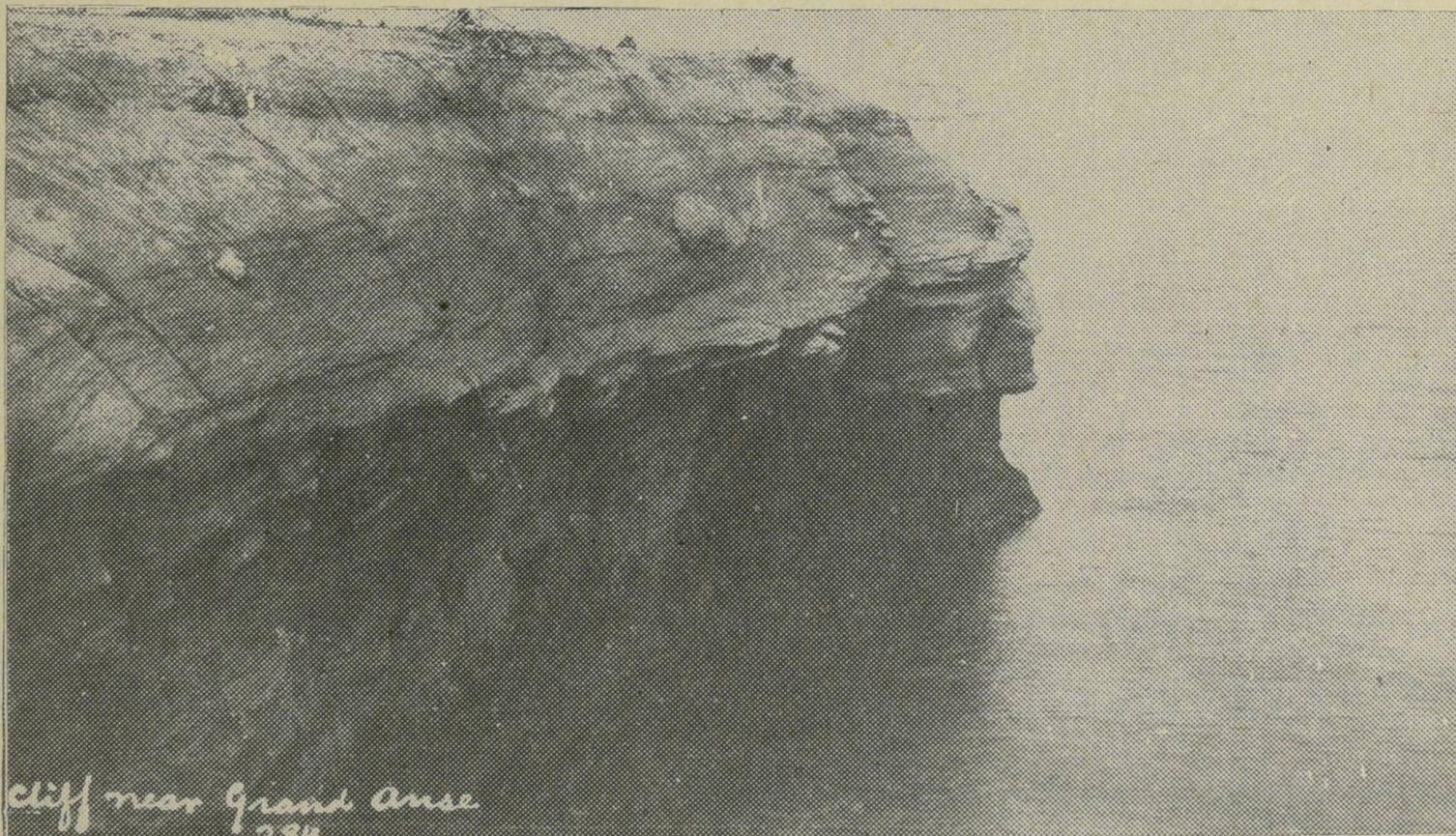
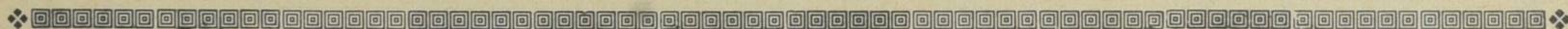
Huit jours après, il me revenait transporté, ne trouvant pas d'expression pour traduire son enthousiasme, et proclamant, sans réticence, la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Comment, s'écria-t-il, au comble de la surprise et du bonheur, comment ! un pareil Livre existe et nous ne le connaissons pas ! Quel phénomène étrange : s'enfoncer dans un labyrinthe obscur et sans issue, quand, tout près de nous, rayonne la plus éblouissante lumière ! . . . Mais de grâce ! ajoutait-il, mettez donc ce Livre entre les mains de tout le monde ! . . . Pourquoi n'utilisez-vous pas mieux un pareil moyen ! . . . Croyez-moi, faites lire l'Évangile, et vous ne compterez pas ses triomphes.

L'ÉVANGILE

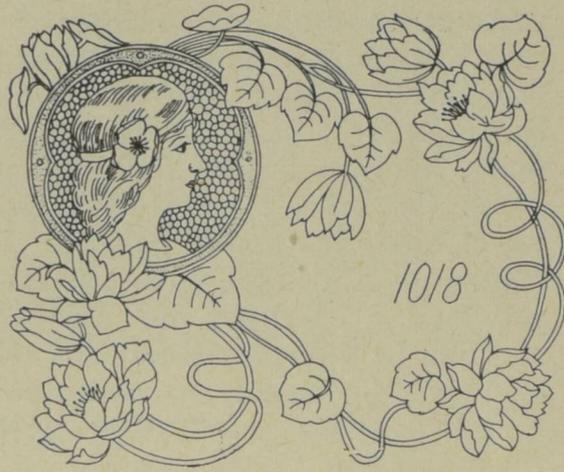
Livre immortel, plus profond que les sages. Ouvrez-le, et, après y avoir imprimé vos lèvres livrez-vous à lui, comme à l'âme de votre mère. Votre mère venait de Dieu et elle vous aimait ; Évangile aussi vient de Dieu, et c'est le seul, livre qui ait reçu le don d'aimer. Chaque parole de Jésus-Christ est un accent de tendresse et une révélation sublime. Au moment même où il nous montre l'infini par son regard, il nous presse de ses deux bras sur son sein : on croirait s'en voler par la pensée, on est retenu par l'amour.

LACORDAIRE.

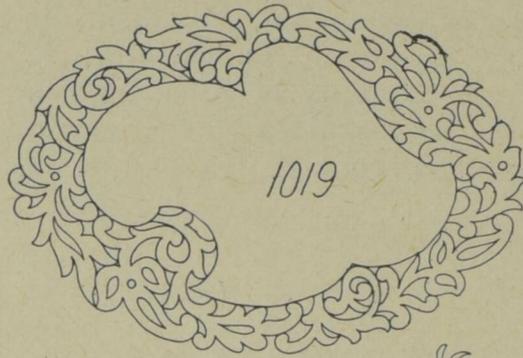


cliff near Grand Anse

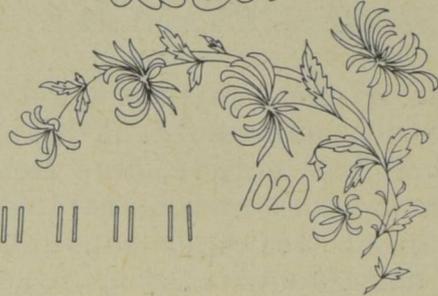
Patrons de broderie, marque "Gorcy"



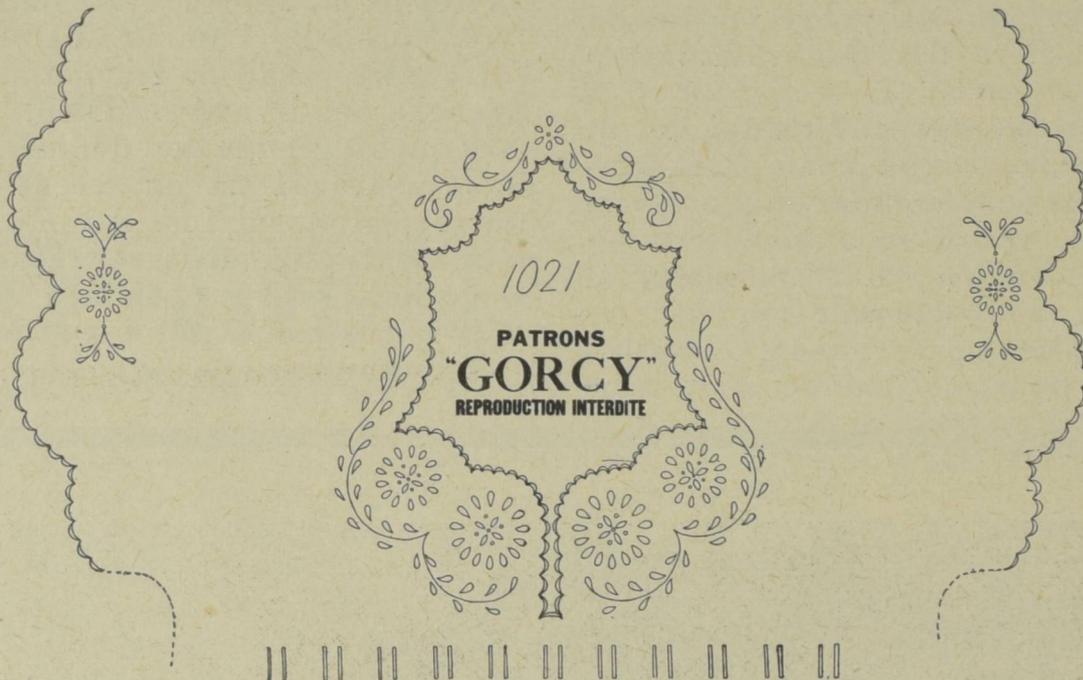
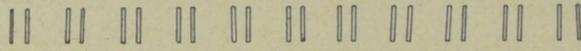
1018



1019

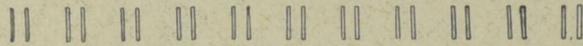


1020



1021

PATRONS
"GORCY"
REPRODUCTION INTERDITE



N° 1018 — Coussin 18 x 15. Patron, 20 cts. Étampé sur coton fini toile 22 x 18, 39 cts., sur toile écrue, 69 cts.

N° 1019 — Centre ovale 16½ x 11. Patrons, 15 cts. Étampé sur coton fini toile, 35 cts, sur toile écrue, 45 cts.

N° 1020 — Germe Chrysanthème, 14 x 10. Patron, 15 cts.

N° 1021 — Chemise de nuit. Patron, 20 cts. Étampé sur coton fini toile, \$1.98.

SERVICE DE PATRONS DE BRODERIE

"L'APÔTRE", - 103, rue Sainte-Anne, - QUEBEC

Coin de l'Ouvrier

La royauté sociale de Jésus-Christ

SA BIENFAISANCE

(Extrait d'un sermon prononcé dans la Chapelle des Ursulines à la journée diocésaine des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, le 23 octobre 1924.)

MAIS, même lorsqu'elle frappe ces coups d'exception, la puissance royale de Jésus se montre éminemment bienfaisante : bienfaisante envers les âmes, bienfaisante envers les peuples.

C'est l'un de ses traits les plus distinctifs, l'une de ses qualités les plus éclatantes.

Est-il, pour les peuples, de plus grand bienfait que cette conception si haute, si noble, si juste, de la société, tracée dans les lettres des Papes, (1) interprètes du Verbe incréé ? Subordination de l'État à Dieu, rapports harmonieux entre l'État et l'Église, droits et responsabilités de ceux qui gouvernent, respect dû par les citoyens aux pouvoirs établis, nécessité pour toutes les familles, pour toutes les classes, pour toutes les professions, pour toutes les associations, d'observer la loi divine et d'assujettir aux exigences de cette loi la vie publique toute entière : rien de ce qui peut faire les peuples heureux, n'est oublié.

On a là, dans toute sa lumière et dans toute son ampleur, la vérité sociale catholique. Et, on y trouve la justification du fier langage que tenait Mgr Pie, dans un entretien fameux avec Napoléon III : " C'est le droit de Dieu, disait l'Évêque de Poitiers, (2) de commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre Seigneur est venu sur la terre. Il doit y régner, en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence."

La royauté divine est un principe d'ordre, un gage de justice et de paix. Des leçons que Jésus-Christ donne et des solutions qu'il pro-

pose, dépend la concorde entre le spirituel et le temporel, entre les citoyens d'un même État, entre les catégories de citoyens, inégales, mais nécessaires, que cet État renferme, entre les nations de tout caractère et les nationalités de toute langue dont les intérêts peuvent venir en conflit. Notre Seigneur est un roi pacifique. *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.* (3) Quelles que soient les lèvres par lesquelles il s'exprime, c'est la paix sociale qu'Il prêche en l'appuyant sur d'immuables principes d'équité et de bienveillance.

Nul droit n'a à redouter ses empiètements ; mais nul empiètement ne trouve en Lui un complice. Nul progrès n'est entravé par son action ; mais nulle action, faussement dénommée progrès, ne trompe sa sereine vigilance. C'est un Souverain qui n'approuve que ce qui est juste, qui n'ordonne que ce qui est honnête, dont toutes les pensées sont des lumières, dont tous les actes sont des grâces, dont toutes les œuvres portent l'empreinte de la rectitude et de la bonté, de la vérité et de la miséricorde. *Universæ viæ Domini misericordia et veritas.* (4)

Mgr L.-A. PÂQUET, P.A.

(3) Math. XXI, 5.

(4) Ps. XXIV, 10 ; cf. Ps. XXV, 3 ; XXXIX, 12 LXXXIII, 12.

Affaire réglée

LES représentants des Travailleurs catholiques du Canada étaient, vendredi le 24 octobre, à Ottawa, pour présenter aux Ministres fédéraux les vœux adoptés au congrès de Port-Alfred. Comme les matières de législation ouvrière sont particulièrement du domaine provincial, ces vœux n'étaient pas légion. Ils ont cependant leur importance.

L'une des premières demandes des ouvriers catholiques parlait de l'immigration, de l'émigration, du chômage, des bureaux d'emploi et finalement de la possibilité d'en venir aux caisses régulières de chômage.

Ce sont là toutes des questions qui se touchent. Nous souffrons d'émigration parce qu'il y a du chômage et, il y a du chômage en bonne partie, actuellement, à cause de l'immigration

(1) Voir notamment les encycliques *Diuturnum, Immortale Dei, Libertas præstantissimum, Sapientia Christiana Rerum Novarum*, de Léon XIII, et l'encyclique *Ubi Arcano*, de Pie XI.

(2) Baunard, *Hist. du Card. Pie*. 2e éd., t. I, p. 688.

pratiquée depuis quelques années. Et ceci nous mènera, nécessairement, si nous n'y portons pas remède, à l'établissement de caisses nationales de chômage.

Semblables caisses ne sont pas à souhaiter ; elles sont des portes toujours ouvertes par où s'en va l'argent public. Elles sont aussi et surtout la marque d'une vie anti-économique. En Angleterre, par exemple, on en est rendu, à cause du développement industriel de ce pays, à accepter le chômage comme un fait permanent. La seule chose qui puisse varier c'est le nombre des sans-travail.

Au cours des trois derniers mois, on a constaté que le nombre des chômeurs avait considérablement augmenté ; mais on considère cela simplement normal. On en est rendu à une situation permettant à un économiste de dire que le montant inévitable et pratiquement minimum de chômeurs en Angleterre atteint deux et demi pour cent du nombre des travailleurs de ce pays. On considère donc qu'il ne peut plus y avoir moins de 400,000 à 500,000 chômeurs dans le Royaume-Uni.

*
* *

Un seul moyen demeure pour amoindrir un mal semblable, et c'est la caisse de chômage et l'émigration. Avec l'une on soulage une misère, avec l'autre on l'expédie à l'étranger.

*
* *

Le Canada, pays si riche et si peu peuplé ne devrait pas souffrir du même mal. C'est que, aussi, comme bien d'autres il a donné pendant la guerre dans le surdéveloppement industriel, et que, depuis, il aggrave la situation en important des travailleurs qu'il ne sait pas où placer, parce qu'ils s'en viennent ou trop vite, ou en trop grand nombre.

Les Travailleurs catholiques ne veulent pas l'établissement immédiat de caisses nationales de chômage, ils le disaient lors de leur dernier congrès. Tout ce qu'ils veulent, c'est dire à ceux qui gouvernent de ne pas nous y mener. S'ils continuent l'immigration actuelle, nous y seront rendus avant longtemps, car bien des centres, et les gouvernements eux-mêmes ont dû assez régulièrement fournir des secours aux sans-travail depuis quelques années. La dernière conférence tenue à Ottawa, pour étudier les remèdes à apporter au chômage, a prouvé que la situation ne s'améliore pas.

Un autre des vœux présentés demande la disparition du tarif préférentiel anglais. Il veut qu'une taxe de 20 pour cent soit imposée aux

vaisseaux construits en Angleterre, mais destinés à venir faire le cabotage chez nous. La demande est raisonnable et elle complète bien d'ailleurs la précédente. Si nous voulons garder notre population, si nous voulons n'être pas dans l'obligation de lui voter des secours et de lui chercher, au prix de travaux quelquesfois qui ne pressent pas, un peu de travail, gardons au moins ce qui peut employer nos travailleurs.

*
* *

La dernière demande semblait particulièrement intéressante après la discussion qui a accompagné la tenue de la conférence d'Ottawa sur les moyens de remédier au chômage. Les Syndicats catholiques qui avaient vu cette année leur président aller les représenter à la conférence internationale de Genève, croyaient bien cette fois la question de leur reconnaissance officielle réglée à tout jamais. Tel ne fut pas le cas, car en dépit de leur réclamation, on ne les invita pas à Ottawa, au mois de septembre dernier.

La dernière entrevue semble avoir décidé pour toujours de cette difficulté, car on ne lui donna seulement pas l'importance d'une discussion. "Ce fut un malentendu", a dit le Ministre. Et nous croyons que maintenant l'affaire est définitivement réglée et que les ouvriers catholiques pourront, comme les autres, faire leur part de besogne publique et de travail national.

L'entrevue, nous l'espérons, aura d'excellents résultats. Elle a permis en tout cas de poser des questions qui méritent la meilleure attention de nos ministres fédéraux. Si elle pouvait aider quelque peu à trouver une solution à notre émigration, elle serait à tout jamais profitable.

Thomas POULIN.

(*L'Action catholique.*)

TEL. 2-6636

Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

Toutes variétés de produits de boulangerie tels que Pain, Biscuits, etc. Pâtisseries de haute qualité, délivrées chaque jour dans toutes les parties de la ville.

Demandez nos biscuits "SODAS"

364, rue St-Jean, - :- - QUEBEC

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre à ceux qui enverront toutes les réponses justes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DOCTOBRE

ANAGRAMME

Calendrier

LOGOGRIPE

Livre — ivre.

ENIGME

La lettre M.

CHARADE

Rat — eau — râteau.

RÉBUS NO 55

Le bien que l'on fait la veille, fait le bonheur du lendemain.

Mot à mot Le bien — queue — long faix — La veille — faix — LE bonne — heure — DU Landes — main.

Ont trouvé des solutions partielles : M. Lucien Cantin, 78, 4e Avenue, Limoilou ; Mlle Amabilis M., Couvent St-Odilon, Dorch. ; Mme Gérard Bélanger, 553, Bourbonnière, Montréal ; Mme Rosario Fournier, Mont-Joli ; M. L.-P. Caron, Mont-Joli ; Mme Jeffrey Hardy, 982, Main St., Pawtucket, R. I. ; Mlle Ant. Durand, Jonquière-Ouest, Chic. ; Mlle Cécile Roy, St-Odilon, Dorch. ; Mlle Juliette Lindsay, Isle-Verte, ; M. Jean-Paul Deschênes, Séminaire de Rimouski ; Mlle Isabelle Allard, Loiselleville, Ont. ; Mlle Noëlle Rinfret, Roberval ; Mlle Marie Gagnon, inst., Jonquière-

Ouest, Chic. ; M. l'abbé Lucien Leclerc, Sanatorium, Lac Edouard ; Mlle Léonie Gignac, 97½, Dorchester, Québec ; M. l'abbé J.-A. Labonté, Séminaire de Nicolet ; Mlle Madeleine Vaillancourt, Couvent des SS. de la Charité, Ste-Anne de la Pocatière ; Mlle Germaine Savard, dit Hamel, Normandin, Lac St-Jean ; Mlle Mariette Julien, Pont-Rouge, P. Q. ; Hôpital Civique, Québec.

Ont trouvé toutes les réponses justes : Mlle M.-Thérèse Paré et M. Raymond Paré, Deschambault ; Mlle Georgianne Lavoie, St-Georges-Est, Beauce ; Mlle Lucienne Reinhardt, 509, rue St-Jean, Québec ; Mlle Germaine Montambault, Deschambault ; Milles Berthe Naud, Mariette Naud et Julienne Dionne, Couvent des Sœurs de la Charité, Deschambault ; Milles Jeannine Paradis, Jeanne Gagné, Juliette Paradis et Cécile Brisson, Académie des SS. de la Charité, Plessisville ; Milles Germaine Gendreau, Eugénie Routhier et Yvonne Bélanger, Couvent de St-Charles de Bellechasse ; Mlle Germaine DeGagné, 60, rue St-André, Ottawa ; Mlle Maria Drolet, inst., Champigny, Québec ; Mlle Maria Gagnon, Orphelinat d'Youville, 28, rue des Glacis, Québec ; Mlle Jacqueline Lemieux, Couvent des SS. de la Charité, Cacouna ; Mlle Reine de May, 16, rue Bridge, Rochester, N. H. ; M. Gustave Savard, 25, rue Boisseau, St-Sauveur, Mme J.-A.-Honoré Lavoie, Les Hauteurs, Rimouski ; M. Émile Fluette, 183, West St., Bristol, Conn. ; Mme J.-Ern. Drolet, 81, rue St-Pierre, Québec ; Mlle Marcelle Pelletier, St-Raymond ; Mme Art. Asselin, St-Ambroise, Chic. ; Mme D. Paquet, 81, rue des Franciscains, Québec ; Mme V.-J. Rochefort, 516, rue Notre-Dame, Manchester, N. H. ; Mme Henri Tousignant, 75, rue Notre-Dame St-Hyacinthe ; Mme Siméon Matte, Mlle Marie-Thérèse Bergeron, Saint-Raymond ; Mme H.-A. St-Pierre, 8, rue Harris, Springvale, Me. ; Mlle Marie Thérèse Bouillé, Deschambault ; Mlle Lucie Perreault, C. P. 47, Deschambault ; Mlle Amélie Roy, Rapide Dufort, Labelle ; Mlle Clara Duval, 222, rue Laval, Manchester, N. H. ; Mlle Gilberte Lockwell, Couvent des SS. de la Charité, Deschambault ; Mlle Claire Lindsay, Roberval ; Mlle Gilberte Bélanger, 424, 1ère avenue, Saint-François d'Assise, Québec.

Le sort a désigné : Mme Honoré Lavoie et Mme Henri Tousignant.

JEUX D'ESPRIT No 66

Au coin d'un bois

ANAGRAMME

Avec les mots *Me, Lune, Sorte* et *Ligue*, former un seul mot.

QUESTION LITTÉRAIRE

Où trouve-t-on le vers suivant devenu proverbe : "*Plus fait douceur que violence*" ?

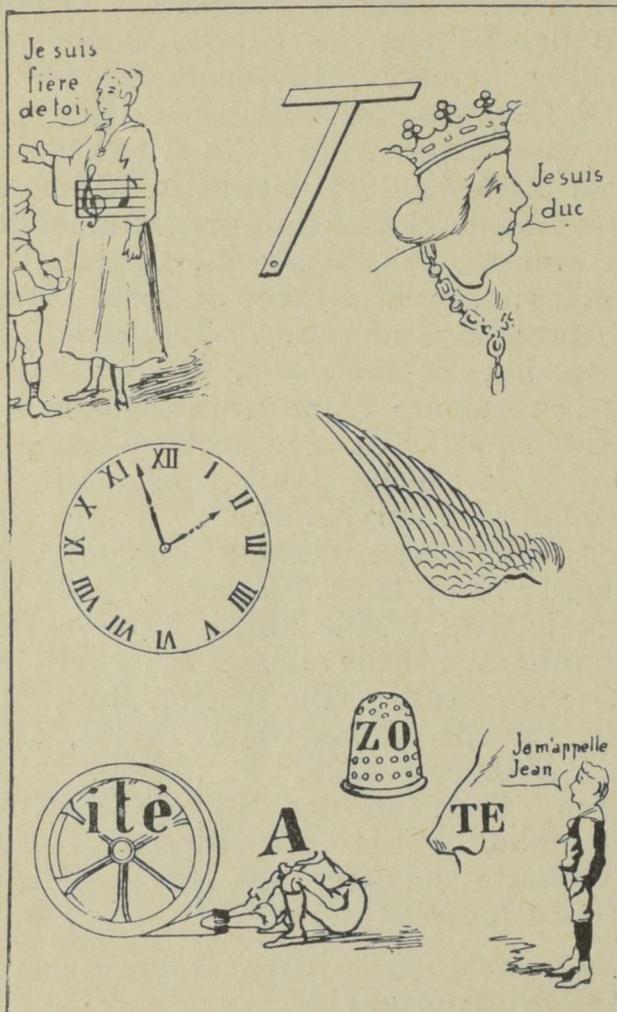
ENIGME

Masculin, on me veut ; féminin je fais fuir,
Si dans le second cas on me fait guerre à mort
Au moins dans le premier, bien plus doux est
Je sais vous rendre aimable et vous faire
[mon sort.]
[plaisir.]

LOGOGRIPHE

De mon *premier* votre cœur est l'image,
J'aime à passer mon *second* avec vous,
Mon *tout* est un souhait consacré par l'usage,
Vous le faire à cette heure est pour mon cœur
[bien doux.]

RÉBUS NO 56



C'est-là-bas, dans l'Argonne, un petit bois perdu,
Qu'on a, depuis l'aurore, âprement défendu.
L'ennemi, décimé par notre résistance,
A cessé toute attaque et se tient à distance ;
Son canon ne dit plus la rage d'Attila.
Quelques balles encor sifflent de ci de-là,
Derniers bruits de combat dont seul l'écho tressaille.
La nature se tait dans la morne broussaille.....
Dans l'air montent parfois des appels angoissés,
Râles de moribonds ou plaintes de blessés.....
Et, pour cacher l'horreur de visions funèbres,
La nuit étend partout son voile de ténèbres,
Nuit lourde dont le poids pèse sinistrement
Sur ces lieux où sombra l'effort de l'Allemand.

Parmi les corps gisant sur l'herbe maculée,
Homériques héros tombés dans la mêlée,
Voici que, tout à coup, haletant et fiévreux,
Un mourant se ranime, ouvre tout grands les yeux.....
Il écoute..... Il est seul..... tout seul dans la nuit noire.....
Et, petit à petit, lui revient la mémoire.....
.....Il revoit le combat, baïonnette au canon,
L'atroce corps à corps et la lutte sans nom.....
Puis, c'est l'effondrement, après un choc horrible.....
A présent, le blessé retrouve ses esprits,
Et l'épouvante alors l'étreint..... Il a compris !
De tout son corps, broyé par l'affreuse blessure,
La vie avec le sang a fui..... Lente, mais sûre,
La mort vient, qui déjà glace sa volonté
Et le met pantelant devant l'éternité.....

A cette vision de l'au-delà si proche,
Le moribond tressaille..... Il n'est point sans reproche.....
Mourir pour la Patrie, oui, certes, il le veut bien ;
Mais il voudrait aussi mourir en bon Chrétien,
Sous le mot généreux qui pardonne et libère,
En remettant son âme au seul Dieu qu'il vénère.....
Et le petit Soldat que la mort va saisir
Halète et se cramponne à cet ardent désir.....

D'où vient que, tout à coup, sous l'effroi qui l'opresse,
Il sent comme un arrêt dans sa propre détresse ?.....
Frémissant, il écoute..... Et, dans l'ombre, à deux pas,
Monte, lent, grave et doux, comme une psalmodie.....
Ce chant, bien qu'en lambeaux, l'attire..... Il l'étudie.....
Est-ce un rêve ?..... Mais non, il connaît bien cet air !.....
Il l'a tant entendu jadis ! C'est le *Pater* !
C'est lui, tel qu'on le chante aux Messes solennelles !.....
Mais, alors, ô bonté des grâces éternelles !
Celui qui chante ainsi, tout bas, ce chant sacré,
C'est, peut-être, qui sait ? c'est, peut-être, un *Curé* !

Et le petit Soldat, que cet espoir excite,
Se met sur ses genoux, trébuche, avance, hésite,
Et rampe, en gémissant, à tâtons, dans la nuit,
Vers l'homme désiré, dont la voix le conduit.....
C'est tout près..... et pourtant, si grande est la souffrance
Qu'il manque, par deux fois, de perdre connaissance.
Mais, enfin, il arrive..... Il se penche, anxieux,
Sur ce libérateur que lui donnent les Cieux.....

Le chanteur est couché, roidi sous la ramure.....
Sa voix n'est déjà plus qu'un souffle, qu'un murmure.....
Et le Soldat, crispé, dans un effort dernier,
Reconnaît, tout sanglant aussi, son Aumônier,
Qui se meurt, comme lui, broyé par les mitrailles.....
Alors un cri d'effroi lui monte des entrailles,
Cri d'angoisse et d'appel, plus vibrant qu'un discours.
" L'Abbé !..... M'entendez-vous ?..... Je me meurs !..... Au
[secours !.....
" Je veux me confesser !..... De grâce, écoutez vite " !
O miracle !..... Soudain, à la voix qui l'invite,
Le Prêtre reprend vie et cherche à se mouvoir.....
N'a-t-il pas à remplir un ultime devoir ?.....

“ Parle ! ” fait-il.

Déjà, le Soldat, qui s'affaisse,
Ne trouve plus ses mots :

“ Devant Dieu..... je confesse

“ Mes péchés . . . me repens . . . ”

Le silence se fit ;

L'âme du Pénitent s'envolait.

“ Il suffit !

Murmure alors l'Abbé, que la vie abandonne.

“ Monte en paix..... vers le Ciel, frère !..... Dieu..... te par-
[donne” !

Puis il tombe, en traçant le signe de la Croix.....

C'était, un soir, là-bas, au coin d'un petit bois.

Camille SCHWINGROUBER.

(Extrait de la *Grande Guerre du XXe siècle*).

Ceux qui partent

Pour que ton Non, Seigneur, soit connu des païens,
Ils ont, durant des mois, honnis des multitudes,
Purifié leur âme au feu des solitudes ;
Et les voici mûris par les saintes études,
S'étant bardé le cœur de l'idéal chrétien,
Pour que ton Non, Seigneur, soit connu des païens.

Ils entendaient, Seigneur, la douloureuse plainte
De ceux qui cherchent Dieu et ne le trouvent pas,
De ceux qui pleurent seuls, de ceux qui n'aiment pas,
De la foule qui meurt en de mornes trépas,
De tous ceux qui sont bien de ton Église sainte ;
Ils entendaient, Seigneur, la douloureuse plainte.

Comme les chevaliers de l'ardent moyen âge,
La veille des combats, priaient la nuit durant,
Ils ont devant l'autel adoré longuement
Et rêvent d'ajouter, écrite de leur sang,
Aux Actes des Martyrs une moderne page,
Héritiers des Croisés de l'ardent moyen âge.

Et maintenant, Seigneur, les voici devant Toi !
Pour mieux porter secours à toutes les détresses,
En semant ton Amour aux splendides promesses,
Ils ont tout délaissé sans un mot de tristesse ;
Debout, les bras tendus, le regard ferme et droit,
Les voici, Seigneur Dieu, prêts à mourir pour TOI !

J. MARION,

Missionnaire au Cameroun, (1924).

LES LIVRES

PAILLETES D'OR.—DIX-NEUVIÈME SÉRIE.—*Recueil des années 1922-23-24. Un volume in-18 de 118 pages. Broché : 1 fr. Affranchissement : 0.30. Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Notre Saint Père le Pape.*

Il est des livres pieux qui ne se lisent guère ; on trouve leur doctrine trop élevée, leur exposition trop savante, leurs développements trop spéculatifs et l'on retire de leur lecture une impression d'ennui et d'impuissance. Assurément c'est loin d'être le cas des *Paillettes d'Or* ; ce recueil unique au monde a réalisé comme l'Évangile, ce miracle difficile de plaire à la fois aux esprits cultivés et aux esprits simples, au théologien savant et au chrétien ignorant ; l'enfant le lit avec plaisir et l'incroyant comme le moindre y reconnaissent que la vérité n'est pas si difficile à découvrir ni la vertu si dure à pratiquer. La dix-neuvième série, qui vient de paraître et qui renferme les trois dernières années écoulées, continue la tradition et sera accueillie avec le même empressement que ses aînées ; la grande variété des sujets traités en fait un recueil qu'on lira avec plaisir, à l'échappée, lorsque l'esprit fatigué cherche une détente ou l'âme désemparée un conseil, un encouragement, une con-

solation. Doctrine sûre, vertu aimable, traits édifiants, historiettes intéressantes, style aisé en même temps qu'élégant, c'est tout cela qu'on trouvera dans ce petit livre précieux à tous les points de vue.

VIENNENT DE PARAÎTRE

1° *L'Almanach du Propagateur des Trois "Ave Maria"*, bien illustré, intéressant et édifiant. Nous signalons en particulier l'"*Ave Maria*", très belle poésie de François Coppée.— Gare à celui qui économise aux dépens de saint Antoine ! (amusant).— L'histoire très édifiante du P. Daniel de Samarate, capucin.— Récit d'un beau miracle de Sœur Thérèse, etc.— Prix franco : 1 fr. 40 et 13 fr. 50 la douzaine (*monnaie française*.)

2° *L'Almanach du Petit Propagateur des Trois "Ave Maria"*. Il n'a jamais été aussi grand, aussi gros, aussi beau, surtout avec sa superbe couverture en couleurs très fines. Très belles histoires : Comment trois petits garçons moururent pour leur foi.— La couleur du diable.— Un souvenir d'enfance.— Surtout le baptême de la petite Mireille (récit absolument authentique), etc., etc.

Prix de ce dernier Almanach, franco : 1 fr. 10 et 10 fr. 50 la douzaine (*monnaie française*.)

Pour ces deux Almanachs, s'adresser à Monsieur le Directeur de la revue : *Le Propagateur des Trois "Ave Maria"*, Blois (Loir-et-Cher), France.

LES CAÏMANS

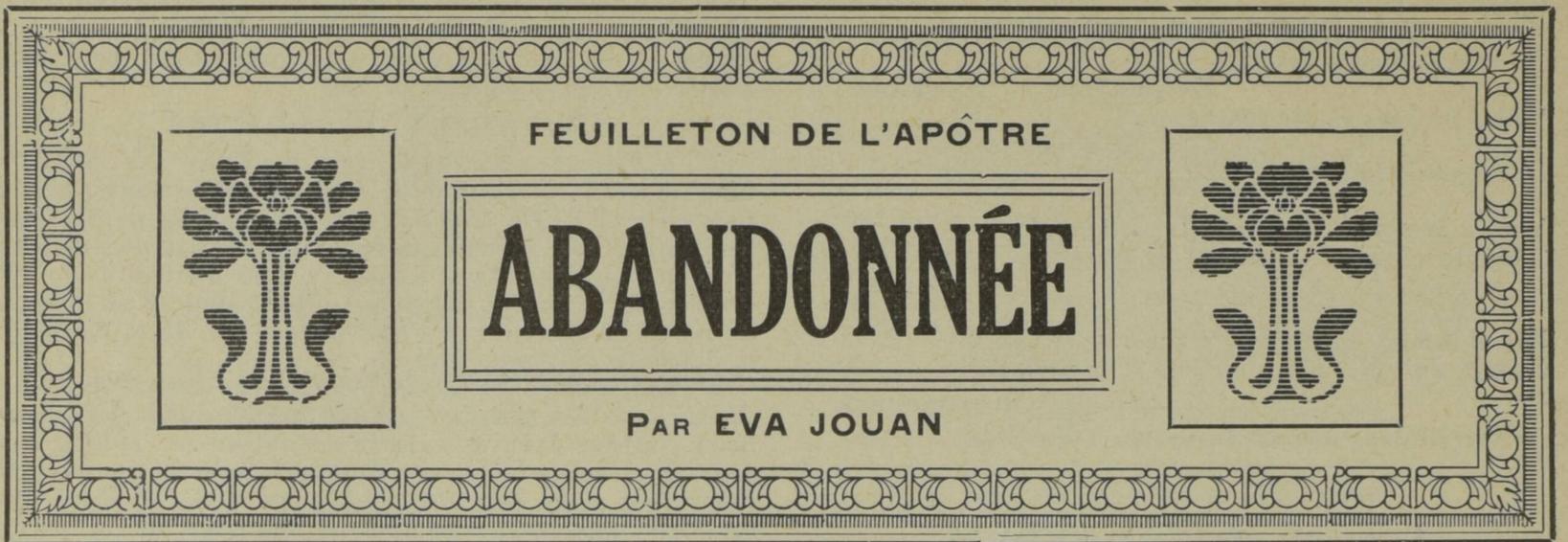
Le pays Lihanaka, au nord de Tananarive, est, paraît-il, infesté de caïmans : hommes et bêtes doivent défendre leur existence contre l'ennemi commun, et voici la tactique employée par les chiens, très nombreux aussi dans la région. Lorsqu'il s'agit de traverser un cours d'eau habité par ces dangereux reptiles, le chien ne se risque jamais seul. Il recrute ses amis du voisinage ; ainsi, en bonne compagnie, il affronte l'ennemi. Celui-ci, dans une feinte somnolence, ses petits yeux clignotant au soleil, aiguise ses longues mâchoires à la vue de cette proie possible qui semble s'offrir à lui.

Tout à coup, des aboiements furieux, — à tirer de son sommeil le caïman le plus paresseux, — éclatent sur la rive. Le crocodile ne peut rester indifférent à cette provocation. Pendant qu'il s'apprête à fondre sur les impudents, l'un d'eux s'est détaché du groupe et à toute vitesse a traversé la rivière derrière le dos du caïman, tandis que les autres font mine de s'enfuir.

Une fois à l'abri du danger, le petit roquet commence à son tour une sérénade qui fait croire au monstre que toute la meute a déjà passé l'eau. Lentement il évolue dans la direction d'où part maintenant l'appel. Les autres chiens, jusque-là tapis dans les herbes, en profitent pour nager vigoureusement vers la rive opposée. Dès qu'ils sont tous réunis, ils s'éloignent lentement semblant narguer leur ennemi.

On n'a jamais ouï dire que les caïmans se soient rendu compte de la ruse. Voilà ce que nous a raconté un vieux missionnaire de Madagascar...

[Extrait des *Annales des Franciscaines Missionnaires de Marie*.]



3

CHAPITRE III (suite)

MESDEMOISELLES DE MONTSORFF.

Paule devait revoir, au moment du départ cruel, cet Yves qui l'occupait toute.

Au retour de l'église, elle s'était arrêtée sur la route de Cléguer afin de cueillir quelques brins aux bruyères qui étoilaient le talus, ces bruyères du Scorff que Brizeux, le doux chantre breton, aimait.

Cette pensée la porta à une comparaison entre les deux hommes. Lui aussi avait quitté sa Bretagne, mais il y était revenu, avide de l'air natal parfumé par les ajoncs et les algues marines. Il y dormait son dernier sommeil, à l'ombre du chêne désiré.

Et ces vers lui vinrent à la mémoire.

*O landes ! ô forêts ! pierres sombres et hautes,
Bois qui couvrez nos champs, mer qui battez nos côtes,
Villages où les morts errent avec les vents,
Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfants? . . .*

C'est que le poète était un croyant, c'est qu'il s'était toujours souvenu de son enfance pieuse passée au presbytère d'Arzano, et qu'il n'avait jamais renié le Dieu adoré jadis.

Dans tous ses poèmes il honore son nom, se disait la jeune fille tout en composant sa gerbe, et pourtant c'était un grand poète ; mais il ne croyait pas s'abaisser en s'agenouillant sur les dalles de l'église.

Et lui, qui devrait ramener tout à Dieu : science, intelligence, travaux . . . lui, qui s'en éloigne au contraire à jamais ! . . .

Et elle se murmura ces admirables vers qui terminent le délicieux livre de *Marie*, vers que tous les Bretons devraient redire, car aucuns ne peignent mieux leur pays et leur race.

*Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique,
La race courageuse et pourtant pacifique,
Comme aux jours primitifs, la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres ;
Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons.
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit recouverte de chênes !*

Un bruit de pas lui fit retourner la tête : le Dr Kerneste était devant elle.

Son premier mouvement avait été de fuir, mais elle lut un tel désespoir dans les grands yeux sombres fixés sur les siens qu'elle resta.

— O Paule ! balbutia-t-il, est-ce ainsi que nous devons nous revoir !

— A qui la faute ? fit-elle, tout à sa rancœur.

— Plaignez-moi plutôt que de me blâmer. Si vous saviez ce que je souffre !

— Et moi !

— C'est ce qui double ma peine ! Je serais moins désespéré si je vous laissais ici calme et sereine.

— Est-il donc si difficile d'adorer ensemble ce Dieu en qui vous croyez ?

— Le doute est en moi ! fit-il en crispant ses mains sur sa poitrine. Qui me délivrera de ce tourment ?

Et son regard semblait implorer le ciel.

En contemplant ce pauvre visage émacié, ces yeux caves, la jeune fille eut pitié.

— Partez, Yves, dit-elle, et si plus tard vous parvenez à chasser ce doute odieux de votre cœur, revenez, je serai toujours là pour vous recevoir.

Il s'agenouilla devant elle, et baisant le bas de sa robe :

— Comment ne pas aimer cette religion qui fait des anges tels que vous ! s'écria-t-il en la regardant avec extase.

Les joues de Paule se couvrirent d'une vive rougeur en recevant cet hommage.

— Relevez-vous, fit-elle, on pourrait venir . . .

— Oui, rien ne doit salir la blancheur de vos ailes.

Et il regarda autour de lui d'un air anxieux.

Paule fit un mouvement pour redescendre le chemin creux.

Le docteur regarda alors les frêles bruyères roses qu'elle tenait encore.

— Ce sont les fleurs qu'aimait Brizeux, dit-il ; il les cueillait pour Marie !

Cette similitude de pensée amena des larmes dans les yeux de la jeune fille. Oh ! avoir des âmes si semblables, et les voir désunies par ce doute maudit !

Dans un élan de son cœur aimant et pieux, elle lui tendit les fleurs embaumées.

— Qu'elles vous rappellent la Bretagne, dit-elle avec émotion, et vous y ramènent . . . guéri.

Il les prit, plein d'émoi, en s'inclinant profondément, et il effleura de ses lèvres les doigts blancs qui les lui présentaient.

— A bientôt, fit-il d'une voix tremblante, je l'espère ! . . .

Elle ne devait plus le revoir.

Elle sut seulement par les journaux qu'il se distinguait de plus en plus dans l'art médical. Mais de son âme égarée, nul ne parlait.

Deux ans après cette dernière rencontre, Paule était seule au château, lorsque le facteur lui remit un petit paquet. Pourquoi s'enferma-t-elle dans sa chambre pour savoir ce qu'il contenait ? Pourquoi ses mains tremblèrent-elles en découvrant sous ces papiers un écrin en cuir de Russie ?

Elle l'ouvrit, et, pâle comme si la mort l'avait déjà effleurée de son aile, elle reconnut, épinglées sur le satin blanc, les bruyères du Scorff.

— Il est mort ! . . . s'exclama-t-elle, défaillante.

Et elle vint tomber à genoux devant une admirable tête de Christ suspendue au chevet de sa couche, où chaque jour elle offrait à son Créateur sa journée de bonnes œuvres et de simples plaisirs.

Elle pleura longtemps, prosternée sur son prie-Dieu ; elle pleura ses rêves brisés, en implorant le Seigneur pour celui qu'elle aimait encore avec tout son cœur. Puis elle enferma dans leur écrin les bruyères au vague parfum, qui ne le ramenaient pas vers elle aimant et croyant comme elle l'avait espéré.

Le soir, Irène, qui lisait un journal de Paris, eut un vif mouvement ; elle regarda sa sœur avec effroi, et, froissant la feuille, elle se disposa à quitter le salon.

— Il est mort, n'est-ce pas ? interrogea Paule d'un ton bref.

— Qui te l'a dit ?

— Je le pressens. Donne-moi ce journal, je te prie.

Elle lut sans une larme, mais, la lecture terminée, elle s'affaissa dans son fauteuil, échappant pour un moment à sa douleur amère. Quand elle revint à elle, soignée par sa sœur affolée, une violente crise de pleurs soulagea son pauvre être désespéré.

Mlle Irène la laissa sangloter.

— C'est l'épilogue de mon roman, dit-elle enfin d'une voix brisée. Il a été bien court et bien triste !

— Je suis là, ma bien-aimée, et, Dieu aidant, je te consolerais ! s'écria l'aînée des Montscorff, en l'embrassant ardemment.

— Oh ! sans toi, pourrais-je vivre ! . . .

Dans une note élogieuse et pour sa science et pour son réel mérite, le journal relatait la mort du Dr Yves Kerneste. Ayant contracté le croup au chevet d'un enfant, il avait été foudroyé par la terrible maladie.

Avant le moment suprême, Yves eut la force de charger un ami de faire parvenir les fleurs du souvenir à celle qui l'attendait toujours aimante et confiante.

Cette pensée de l'heure extrême persuada à Paule que cette âme dévoyée avait dû avoir un cri d'amour vers son Créateur.

— Dieu, dans sa miséricorde envers nous, est si infiniment bon ! se disait-elle. Un élan vers sa tendresse de Père, à l'instant où la mort approche, et ses mains divines s'étendent pour le pardon.

Et ses prières montaient ardentes, vers le ciel pour celui qu'elle avait aimé, pour le noble cœur qui avait succombé au champ d'honneur.

Elle le pleura en silence, prosternée au pied de l'autel. Puis le temps fit son œuvre, et ses regrets devinrent moins vifs. Mais elle ne voulut jamais se marier.

Le colonel Pourlin, un ami de son père, lui proposa un jeune lieutenant noble et riche, dont l'éducation répondait à la sienne ; elle le refusa d'une voix si nette qu'il ne crut pas devoir insister.

Mlle Irène ne voulut pas davantage intercéder près de sa sœur, ni en faveur de ce prétendant, ni de ceux qui se présentèrent. Et c'est ainsi qu'elles vivaient encore ensemble dans la demeure riante qui se cachait sous les ombrages embaumés des grands magnolias.

Paule, qui à sa foi avait sacrifié son amour, continuait sa vie toute de charité, soignant et consolant les malades.

Elle n'avait plus aucun espoir de bonheur terrestre, elle ne serait jamais ni épouse, pensait-elle, ni mère, mais l'espérance divine lui souriait dans l'azur du ciel. Que lui importait cette vie si brève ! N'avait-elle pas en perspective cette éternité bienheureuse promise à ceux qui n'ont jamais douté, qui ne se sont jamais découragés ?

CHAPITRE IV

LA MISSION DU DOCTEUR

C'était vers cette demeure bénie de tous, puisqu'elle était habitée par des âmes d'élite, que se rendait le Dr Conlau, en ce beau dimanche de mai, qui l'avait vu le matin au chevet de Mireille. Il y allait sans une hésitation, sans crainte d'un refus.

Médecin de la famille, il avait intimement connu le commandant de Montscorff, avec qui il sympathisait complètement, malgré la différence d'âge. Depuis la mort de leurs parents, il visitait souvent les deux isolées ; il savait donc quels cœurs généreux, accessibles à toutes les souffrances, étaient les leurs.

Sûr du succès, il pressait l'allure de son vieux cheval, ce fidèle compagnon de ses courses sans trêve à travers la campagne bretonne.

La première personne qu'il rencontra dans l'avenue des Magnolias fut Mlle Irène. Elle le salua par ces mots :

— Quelle bonne œuvre vous amène, mon cher docteur ?

— Vous ne savez pas si bien dire, vraiment ! répondit-il gaiement.

Leurs deux mains se serrèrent cordialement.

— Vous nous restez pour le dîner, n'est-ce pas ?

Le vieillard s'inclina.

— J'accepte, dit-il simplement.

— Nous avancerons le repas d'une heure, afin de ne pas inquiéter Mme Conlau dont je regrette vivement l'absence. Ce n'est pas une indisposition qui l'a empêchée de vous accompagner aujourd'hui, docteur ?

— Non, une simple fatigue qui lui faisait préférer un *dolce farniente* sous la charmille du jardin. Elle m'a chargé de ses meilleures amitiés pour vous et Paule.

Tout en causant, ils étaient entrés dans la salle à manger, où Mlle Irène servait elle-même un rafraîchissement à leur vieil ami, pendant que Guillaume, le jardinier-cocher, s'occupait du cheval.

Paule arriva toute souriante, les mains pleines de fleurs. Cette voix l'avait fait accourir du jardin où elle se cueillait une gerbe.

— Seul, docteur ? interrogea-t-elle. Alors je vais lier ces fleurs et ces verdures, et vous voudrez bien les porter à Mme Conlau de ma part.

— Toujours aimable !

— L'est-on jamais trop pour des amis tels que vous !

Elle vint s'asseoir entre sa sœur et le vieillard.

— Quoi de nouveau à Lorient ? fit-elle, curieuse.

— Il ne sera pas question de Lorient aujourd'hui, ma chère enfant, mais de Kerentrech, où une petite abandonnée attend que votre bon cœur veuille bien la recevoir.

Elles ouvrirent toutes deux de grands yeux étonnés.

M. Conlau, en quelques phrases, les mit au courant de l'aventure.

— Nous recevrons cette pauvre fillette, certainement, s'écria Mlle Irène avec chaleur ; et j'espère que l'air pur de la campagne l'aura bientôt guérie de cette anémie.

— Je n'en attendais pas moins de vous ! fit le docteur, tout ému.

— Elle n'a pas voulu parler, cela est étrange ! murmura Paule, rêveuse.

— N'a-t-on pas quelques indices qui pourraient mettre sur la trace de ses parents ? demanda la vieille demoiselle.

— Elle a été laissée au pied de la croix des quatre chemins quelques jours après les fêtes de Pâques qui amènent à Lorient tant de roulottes de saltimbanques. Peut-être est-ce un de ces forains qui a abandonné cette petite fille malade, incapable alors de remplir un rôle.

— Voulez-vous mon avis ? reprit soudain Paule, dont les belles prunelles bleues étincelaient.

Et comme sa sœur et le médecin la regardaient, un peu surpris de sa vivacité émue :

— Cette enfant a été volée par ces saltimbanques, dit-elle, et comme elle ne pouvait plus leur être utile, puisque l'anémie la rongeaient, ils l'ont jetée sur la route.

— Tu as bientôt bâti tout un roman, ma petite ! fit Mlle Irène en riant.

— Tout me dit que je ne me trompe pas, acheva la jeune femme avec animation. Cet air de distinction dont vous parlez, docteur, cette médaille d'or au cou, cette crainte de parler, parce qu'elle a peur

d'être reprise par ces misérables, qui ont dû la faire cruellement souffrir ! . . .

— Voyons, Paule, ne laisse pas ainsi ton imagination vagabonder, attends de voir Mireille avant de rien affirmer.

M. Conlau souriait du débat des deux sœurs.

— Le joli nom ! fit encore Paule, dont l'abandonnée avait fait la conquête, avant même de lui avoir été présentée. Je suis heureuse que vous ayez pensé à nous, docteur ; je sens que je vais m'attacher à cette petite vers qui tout m'attire : ce mystère, son état maladif, sa joliesse.

— Quelle ardeur, petite amie ! s'écria le vieillard avec un bon rire. Mme Kerlan avait-elle raison en supposant que vous voudriez peut-être lui garder sa fille d'adoption ?

— Pourquoi pas ? Puisqu'elle a deux enfants, elle pourrait bien nous céder celle-là.

La sœur aînée haussa les épaules.

— Crois-tu que, à cinquante ans bientôt, je me chargerais d'adopter une inconnue qui nous causerait peut-être mille soucis ! Non, non, à mon âge, on a besoin du plus grand calme autour de soi.

Paule eut une petite moue et un froncement de sourcils ; ces indices volontaires montraient bien qu'à l'occasion elle saurait faire ce qui lui plairait.

— Pour le moment, il ne s'agit que de la soigner et de la guérir, dit M. Conlau, conciliant.

— Oui, vous avez raison, docteur ; laissons le romanesque de côté, et songeons à préparer la pièce où cette pauvre délaissée recouvrera la santé, s'il plait à Dieu. Voyons, quelle chambre lui donnerons-nous ?

— Celle qui communique avec la mienne, répondit vivement la cadette des Montscorff. Je pourrai ainsi veiller sur elle à toute heure.

— Très bien ! dit le vieux médecin. Cette chambre a deux ouvertures, n'est-ce pas ?

— Oui, une fenêtre et une porte-fenêtre s'ouvrant sur un balcon.

— Il faudra enlever toutes les tentures qui pourraient atténuer l'air ; l'anémie se traite surtout par l'air pur et l'eau. Vous avez toujours votre installation pour les douches ?

— Toujours.

— Alors tout est pour le mieux. Demain j'irai prendre l'enfant et sa mère adoptive, qui l'accompagnera, car elle est un peu sauvage, cette petite. Je ne sais comment elle pourra quitter Mme Kerlan, à qui elle s'est attachée très ardemment en ces quelques jours.

— Pauvre petit oiseau battu par la tempête ! fit Paule. Mais nous lui ouaterons si bien son nid qu'elle s'y plaira. Les petits aiment ceux qui les caressent, et j'ai au cœur pour elle une telle provision de tendresse qu'elle sera bien forcée de me la rendre. Je vais faire préparer la chambre bleue, docteur ; à tout à l'heure !

Légère et souriante comme si elle avait recouvré son printemps, elle sortit de la salle.

Mlle Irène avait eu pour sa sœur un regard où se lisait une profonde affection maternelle.

— Je suis heureuse de cette diversion pour notre chère Paule, dit-elle. Elle était faite pour la vie de famille, voyez-vous, mon ami, et je crains toujours que l'ennui ne s'attache à ses pas, dans cette solitude où nous vivons.

— Elle a pourtant trouvé des prétendants dignes d'elle, répondit le vieillard. Pourquoi donc les a-t-elle repoussé ?

Elle avait toujours au cœur cet amour malheureux, dont nous ne vous avons pas caché le secret. Puis il aurait fallu quitter les Magnolias, et moi, par conséquent, puisque j'y veux mourir, et vous savez, docteur, quelle affection nous unit !

— Oui, chère Mademoiselle, et je comprends fort bien qu'à un bonheur aléatoire, en somme, Paule ait préféré l'existence douce et sereine qu'elle mène à vos côtés.

— Sereine, certainement, mais un peu trop monotone avec de tels souvenirs de tristesse. Paule n'a pas trente-deux ans, et pour elle, que les plaisirs mondains n'ont ni blasée, ni fatiguée, c'est encore la pleine jeunesse. C'est pourquoi, je le répète, je suis très satisfaite de cet élément nouveau dans notre solitude. Car l'enfant guérira, n'est-ce pas ?

— J'en ai la ferme conviction, sans cela je ne lui occasionnerais pas la fatigue d'un déplacement. Mais si Paule s'attachait à Mireille jusqu'à souffrir lorsqu'il lui faudra la laisser retourner à Kerentrech ?

— A la volonté de Dieu, mon cher docteur, Si cette petite doit être pour elle une source de vie et d'espoir, nous la garderons. Quels sacrifices ne ferai-je pas pour ne pas voir passer dans les grands yeux de ma fille — je l'ai élevée et aimée comme telle, vous le savez — cette désespérance qui parfois me terrifie ! Et vous nous avez dépeint Mme Kerlan comme une femme si pleine de tact et de cœur, qu'elle y consentira, je l'espère. Venez maintenant nous donner votre avis sur la chambre en question.

Ils montèrent au premier étage et entrèrent dans une pièce spacieuse, aux meubles laqués en blanc, avec lesquels les tentures bleues s'harmonisaient idéalement.

Paule, avec un goût exquis, avait drapé les rideaux du lit et des fenêtres de manière à ne pas empêcher l'air de pénétrer jusqu'à la malade.

— Les enlever complètement eût enlaidi la chambre, docteur ! dit-elle gaiement. N'est-ce pas bien ainsi ?

M. Conlau la menaça du doigt.

— Que vous répondre, ma jolie fée ? Vous savez toujours si bien arranger les choses qu'il faut les laisser telles. Ma petite cliente sera admirablement ici, ajouta-t-il rieur, et sa guérison complète ne saurait être longue.

— Alors, ma petite, puisque tout est parfait, va faire admirer le jardin fleuri à notre bon conseiller, pendant que je donne mes derniers ordres pour le dîner.

Et bientôt, au bras de l'aimable vieillard, la jeune femme, aussi fraîche que ses roses, se promenait dans les larges allées finement sablées, en lui demandant encore cent détails sur l'abandonnée, qu'elle atten-

daît avec toute l'impatience d'une recluse qui voit poindre un événement à son horizon uniforme.

M. Conlau, heureux d'avoir si bien réussi dans son ambassade, prodiguait les explications sans se lasser.

La cloche les appela dans la salle à manger, aux splendides meubles en vieux chêne sculpté, aux tentures de belles tapisseries, où un dîner de fin gourmet avait été servi.

La nappe blanche et fleurie était toujours ornée de sa porcelaine transparente et de son argenterie massive. Mlle Irène ne supportait pas la médiocrité ; elle avait gardé de ses nobles ancêtres l'amour du luxe, et le moindre goûter était toujours servi chez elle avec une recherche extrême.

Et pendant tout ce repas, qu'une cordiale gaieté animait, il ne fut encore question que de la petite étrangère, attendue déjà comme un hôte.

Aussi ce fut le cœur léger et l'esprit satisfait que l'excellent docteur se mit en route, après avoir crié aux sympathiques châtelaines un joyeux au revoir.

CHAPITRE V

UN DOUX ACCUEIL

Mme Kerlan dut user de toute la caressante influence qu'elle avait prise sur Mireille pour la décider à se laisser conduire aux Magnolias.

— J'irai très souvent te voir, mignonne, lui disait-elle tout en l'habillant, car le docteur ne pouvait tarder. Dès que tu seras rétablie, tu reviendras, je te le jure !

— Je ne veux pas te quitter ! s'écriait l'enfant au milieu de ses larmes. Tu l'avais promis, pourtant, tu m'avais dit : toujours, toujours.

Et dans ses grands yeux noirs, à la lueur dorée, se montrait une réelle épouvante.

Se demandait-elle si on n'allait pas la reconduire chez Marcello ? Ses lèvres restaient muettes, mais son regard affolé le laissait deviner.

— Oui, tu es pour toujours ma petite fille, la sœur de Marie, je te l'ai dit, je te le répète, mais il faut te guérir. Les dames chez qui tu vas résider jusqu'à ton complet rétablissement seront très bonnes pour toi. Elles habitent un beau château aux grands jardins remplis de fleurs, où tu courras tout le jour, afin de roser tes pauvres joues pâles et d'éclairer les yeux sombres. Tu verras, Mireille, combien tu seras heureuse dans cette belle demeure ! Tu ne voudras peut-être plus nous revenir.

Les bras passés autour du cou de la jeune femme, la petite malade l'embrassait follement, pour bien lui prouver comme en ces quelques jours elle avait conquis son cœur à jamais.

Enfin elle se décida à accepter cette situation nouvelle, et, essuyant ses pleurs, elle joua tranquillement avec sa poupée en attendant M. Conlau.

Louise se mit alors à sa toilette ; elle voulait se présenter d'une façon convenable devant les châtelaines. Elle était seule au logis ; son mari, parti pour le chantier, ses enfants pour l'école, ne reviendraient

qu'à midi. Elle avait donc tout le loisir d'accompagner la fillette.

La voiture du docteur s'arrêta devant la porte, et bientôt sa figure souriante apparut.

— Je viens vous chercher, Madame Kerlan, dit-il, c'est vous dire que ma mission s'est terminée à notre entière satisfaction. Bonjour, petite, ajouta-t-il en se penchant vers Mireille qui le regardait à travers ses longues boucles brunes. Tu es attendue là-bas, et tu seras reçue comme une infante, ma jolie Espagnole. Ne trouvez-vous pas qu'elle en a bien le type, ma chère enfant ?

— Oui, en effet, dit la jeune femme qui se pressait, un peu fiévreuse, à la pensée de laisser Mireille chez des inconnues, et surtout si loin d'elle. Elle le serait que cela ne m'étonnerait pas, reprit-elle ; à son arrivée, elle a prononcé quelques mots dans une langue étrangère.

— Pourquoi ne m'en avez-vous jamais parlé ?

— Je n'y ai pas attaché d'importance.

Le médecin hochait la tête et ne répondit pas.

Elles s'installèrent enfin dans le cabriolet : la fillette, bien enveloppée dans sa mante à capuchon, était assise sur les genoux de sa mère adoptive, sa chère poupée entre les bras. La capote du véhicule fut relevée, afin de préserver les voyageuses de l'air toujours vif du matin.

Le docteur monta à son tour, et le cheval partit de son trot allongé sur la route du nouveau gîte de la petite épave humaine qu'un bon vent avait heureusement portée vers de nobles cœurs.

Lorsque l'avenue des magnolias traversée, le château se dressa, souriant, avec ses balcons enguirlandés de glycines et de jasmins, les corbeilles de fleurs de ses pelouses, les perles scintillantes du jet d'eau, retombant avec un joli bruit dans le bassin de marbre blanc, Mireille, qui depuis un moment regardait curieusement au dehors, fit un mouvement surpris, et dans son regard se montra la sensation du *déjà vu*. Il lui semblait, en effet, revenir dans des lieux connus, aimés, et ce fut avec une joie non contenue qu'elle tendit les bras à Paule qui, la première s'était élancée vers la voiture.

— Qu'elle est jolie, qu'elle est mignonne ! s'écriait-elle, en la baisant sur ses boucles, un peu ébouriffées par le capuchon enlevé hâtivement. Nous la guérissons, soyez-en certaine, Madame.

Et sa belle main de patricienne se tendit vers celle de la modeste femme du contremaître. La sainte vertu de charité réunissait une fois de plus des personnes de conditions très différentes, mais dont les cœurs étaient unis dans un sentiment de pareille noblesse : le secours au malheur.

Mlle Irène attendait sous la marquise du perron.

Nullement intimidée maintenant que des doigts amis avaient serré les siens, Louise monta les marches nombreuses en granit rose, et salua la châtelaine. Le docteur et Paule, portant toujours l'enfant la suivaient en causant.

— Soyez la bienvenue, Madame, lui dit l'aînée des Montscorff. Nous nous associons pleinement à votre

bonne œuvre. Espérons que nos communs efforts redonneront la santé à cette pauvre victime des méchants.

— Espérons-le, Mademoiselle.

— Elle est vraiment charmante, reprit-elle, sa douce physionomie nous assure qu'elle sera une petite malade très facile à soigner.

— Elle est très raisonnable et bien aimante, répondit Mme Kerlan.

On était entré dans la salle à manger où, selon les habitudes hospitalières du domaine, des rafraîchissements avaient été servis.

Paule déposa l'enfant dans un grand fauteuil, et, s'agenouillant près d'elle, lui défit sa mante. Mireille apparut toute mignonne dans cette robe d'un bleu pâle, agrémentée de broderies blanches, travail délicat de la pauvre Juana pour embellir celle qu'elle aimait tant. Elle souriait doucement à ces quatre personnes qui l'entouraient vraiment comme si elle avait été la petite reine dont parlait M. Conlau.

— Maintenant que vous l'avez bien examinée, dit le docteur, il serait prudent de la coucher. On lui fera prendre une tasse de lait, et le sommeil viendra réparer, les fatigues de la route.

Les yeux de l'enfant se fermaient en effet sous la lassitude provoquée par la brise de la pleine nature.

Mme Kerlan la prit dans ses bras, et suivit Paule qui lui montrait la route. En entrant dans cette chambre spacieuse, aux meubles charmants, aux tentures soyeuses, dont les larges fenêtres donnaient sur un jardin ensoleillé et abrité, la jeune femme comprit combien elle lui serait plus hospitalière que la sienne, déjà bien encombrée.

Un grand lit bas, adossé aux draperies azurées du mur, s'avancait jusqu'au milieu de la pièce, permettant à l'air de circuler librement autour. Sous le piqué en soie bleue, sur lequel le drap rabattait son écusson brodé, la petite fille fut étendue par sa mère adoptive, aidée de Paule, qui semblait charmée de ce rôle maternel. Et bientôt, après avoir bu avec avidité une pleine tasse de lait, elle s'endormait, paisible.

— Voyez que la campagne agit déjà sur cet organisme ébranlé, fit le docteur. Dans quelques jours nous la verrons debout.

Louise baisa la petite main qui s'étendait si frêle sur la couverture, et se relevant :

— Je vais la quitter maintenant, dit-elle, j'ai hâte de me retrouver près de mes enfants ; puis elle pourrait peut-être avoir de la peine de mon départ si j'attendais son réveil.

— Oui, dit Mlle Irène, nous devons lui éviter toutes secousses violentes. Vous reviendrez, Madame Kerlan ! ajouta-elle en tendant la main à la jeune femme.

— Pas avant dimanche ! fit-elle tristement. Je ne puis m'absenter les autres jours.

— Vous serez toujours la bien accueillie, dit Paule et croyez que nous nous efforcerons de vous remplacer près de Mireille.

— Vous le ferez, et avec avantage, Mademoiselle ;

je ne pouvais, moi, que lui faire partager ma médiocrité !

— Où les soins tendres et éclairés ne lui ont pas manqué, dit le médecin. Croyez bien, ma chère enfant, que je ne vous l'aurais pas enlevée si sa santé n'avait pas été en jeu.

Après un dernier regard à celle qu'elle avait sauvée de l'abandon, Mme Kerlan suivit le docteur, et ils rejoignirent la voiture, accompagnés par les deux sœurs, qui protestèrent encore de tout leur dévouement pour la petite malade. Et c'est le cœur allégé que l'excellente femme regagna sa demeure. Elle savait maintenant combien la douce étrangère serait aimée et soignée dans ce château.

— A demain ! avait dit M. Conlau.

Paule vint s'établir avec sa broderie près de la fenêtre ouverte, afin que le réveil de Mireille ne fût pas effrayé par la solitude dans cette chambre inconnue. Elle rêvait plutôt qu'elle ne travaillait, et bien souvent son regard allait vers l'enfant dont le souffle régulier annonçait un bon et reconfortant repos.

Oui, sa sœur avait eu raison, elle était bien faite pour être épouse et mère. Quelle sollicitude dans les yeux bleus qui se fixaient sur le lit ! A chaque mouvement de la petite créature, Paule se levait, et, sur la pointe des pieds, elle allait vers elle, ne reprenant sa place que lorsque le calme semblait revenu.

Quand les longues paupières s'ouvrirent et se refermèrent comme épouvantées, la jeune femme s'avança vivement, et appuyant la petite tête peureuse sur sa poitrine :

— Ne crains rien, ma chérie, tu es ici chez de bonnes amies qui t'aimeront bien, crois-le. Regarde-moi ! Veux-tu m'embrasser ?

Et d'eux-mêmes les petits bras se nouèrent à son cou, et des lèvres fraîches se posèrent sur sa joue.

— Allons ! voici la connaissance faite ! s'écria Paule gaiement. Maintenant, je vais t'asseoir dans ton lit, et pour que tu n'aies pas froid je te passerai ce joli manteau de laine. Vois comme il est charmant !

Elle l'entoura du moelleux tissu et lui donna un beau livre de contes de fées, aux images coloriées des plus vives couleurs.

— Sais-tu lire, mignonne ?

— Oui.

— Eh bien ! pour ne pas trop te fatiguer, déchiffre seulement les mots qui se trouvent sous chaque gravure.

L'enfant fut d'abord très intéressée, puis elle laissa le livre, et regardant autour d'elle avec admiration :

— C'est beau, ici ! fit-elle. Mais je voudrais voir maman et Marie.

Paule fut un peu décontenancée.

— Cela est naturel ! se murmura-t-elle ensuite. Elle me connaît à peine, moi. Si elle ne regrettait pas celle qui l'a sauvée, elle manquerait de cœur.

Elle reprit la petite fille entre ses bras, et l'embrassa tendrement en lui disant :

— Ta maman et Marie viendront dans quelques jours.

Puis, comme les yeux sombres s'agrandissaient pour ne pas laisser échapper les larmes qui y perlaient :

— Tu ne reverras ta mère que si tu te laisses soigner et dorloter sans pleurer, ajouta-elle. Je vais te donner ta poupée, et nous allons jouer toutes deux : veux-tu ?

— Oui, car je t'aime bien, toi aussi.

Et les pleurs ne jaillirent pas.

La jeune femme prit sur la table quelques roses qu'elle avait cueillies pour l'enfant, et les jeta sur son lit.

— Des fleurs ! fit-elle joyeuse.

Elle les rassembla et y enfouit son petit visage fatigué. Paule sonna.

— Allez me chercher quelques gâteaux et un flacon de vin d'Espagne, Thérèse, dit-elle à la femme de chambre qui accourut à cet appel. Vous me porterez ensuite ma corbeille à ouvrage.

— Bien Mademoiselle. La petite va mieux, s'il vous plaît ?

— Oui, voyez combien ses traits sont calmes.

L'enfant sourit à la domestique qui lui souriait.

— Mlle Irène est-elle au château ?

— Mademoiselle s'est rendue à Cléguer il y a quelques instants, Mademoiselle.

— Dès le retour de ma sœur, dites-lui que je désire la voir.

— Oui, Mademoiselle, dit Thérèse en sortant pour exécuter les ordres de sa maîtresse.

Elle reparut avec les objets demandés.

La jeune femme et la petite malade goûtèrent gaiement. Puis, prenant son nécessaire, Paule confectionna un mignon chapeau pour la poupée qui n'en avait pas. Et les heures passèrent, si brèves, qu'elles n'entendirent pas rentrer Mlle Irène.

La vieille demoiselle s'arrêta sur le seuil de la chambre, charmée par le groupe gracieux que formaient sa sœur et Mireille.

— Je vois que vous êtes toutes deux complètement amies ! dit-elle enfin.

— Ah ! c'est toi, Irène !

Et le visage transfiguré, Paule lui sourit.

— C'est une transformation ! murmura Mlle de Montscorff.

Elle ne le disait pas seulement pour la malade, mais encore pour *sa fille*, comme elle l'appelait.

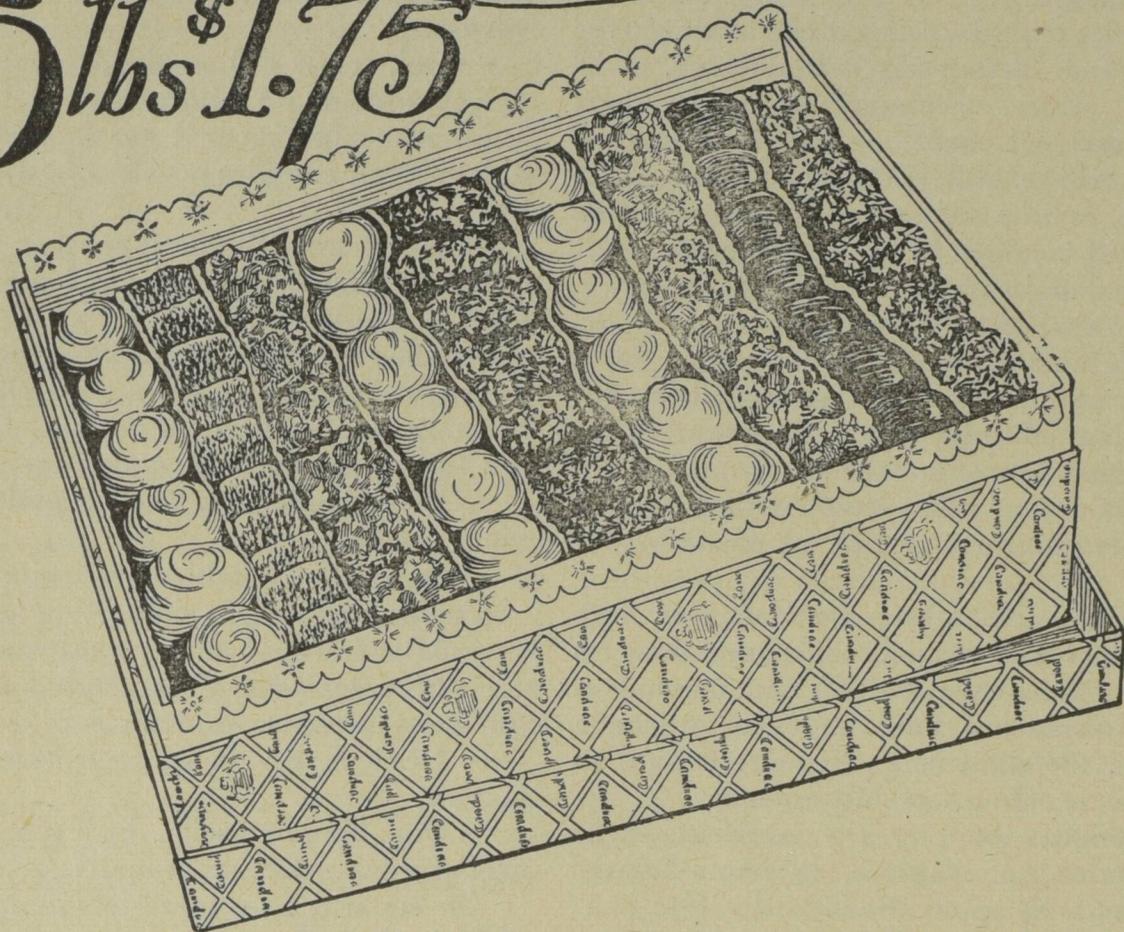
Aussi, le soir, dans ses prières, remercia-t-elle Dieu de toute son âme.

Paule éleva également ses pensées vers le ciel en lui criant son bonheur, et en le bénissant d'avoir envoyé vers sa solitude cette abandonnée qui avait déjà pris tout son cœur. En écoutant le souffle léger de la chère petite confiée à sa protection, elle disait avec élan :

— Je la garderai ; elle sera ma fille, mon amour, et elle me rendra tendresse pour tendresse.

(A suivre)

La boîte
5 lbs \$1.75



Qualité! Saveur! Quantité! Variété!
5 lbs d'excellents bonbons à la "Boîte de Famille"

Chaque boîte renferme un mélange exquis de :

- Gelée aux fruits
- Crème aux amandes
- Crème au coco
- Bonbons français
- Chocolats à l'érable
- Chocolats à la vanille
- Etc., Etc.

Demandez le mélange "Régál", Boîte de Famille — et l'on vous donnera une énorme boîte des plus savoureux bonbons que vous ayez jamais goûtés. Qui aurait cru que \$1.75 pourrait acheter des friandises si bien choisies? Si délicieuses? Et en si grande variété?

Ici, pas de rubans roses, pas de cartons enjolivés ni de dentelles de papier — votre argent achète des bonbons et rien de plus. La plus grande dilettante n'y trouverait rien à redire, et toute votre famille en sera ravie.

C'est vraiment une boîte incomparable — et c'est la plus satisfaisante façon d'acheter des bonbons pour le "chez-soi."

*Demandez-la à votre fournisseur.
 S'il ne l'a pas, il vous la procurera.*

BC.1

Bonbons Candiac (Canada) Limitée